

**ENVIRONNEMENT SOCIOLOGIQUE  
DES MIGRATIONS AGRICOLES**

- I. Les migrants agricoles**
- II. Les populations des aires d'accueil**

**C Copyright. Ministère du Travail  
et de la Fonction Publique. Haute-  
Volta. 1975**

**CONFIDENTIEL**

**J. CAPRON et J.M. KOHLER**

Table des matières

-----

I - Les migrations agricoles

- 1        Présentation de l'échantillon
- 1 - 1    Volume et répartition par aires d'accueil  
          et par aires de migration
- 1 - 2    Ancienneté de l'implantation et autres critères
- 1 - 3    Stratification socio-ethnique
- 1 - 4    Appartenance religieuse
- 1 - 5    Aspects démographiques
- 2        Le système de production - Unités de résidence  
          et unités d'exploitation
- 2 - 1    Etendue des enclos
- 2 - 2    Répartition des enclos par types
- 2 - 3    Répartition de la population par types d'enclos et  
          statut parental
- 2 - 4    Ancienneté de l'immigration, ethnie d'accueil,  
          type et étendue des enclos
- 2 - 5    L'évolution de l'enclos, esquisse d'une problématique
- 3        Les migrations de travail des migrants agricoles
- 4        La pratique matrimoniale chez les migrants agricoles
- 4 - 1    L'accès aux femmes
- 4 - 2    Les partenaires matrimoniaux
- 5        Structures des groupes et groupements

II - Les populations des aires d'accueil

Table des figures  
-----

- 1 - Les migrants agricoles mossi : répartition des unités d'enquête par aires d'accueil
- 2 - Les aires de migration mossi en Haute-Volta
- 3 - Structure par âge (toutes périodes d'immigration)
- 4 - Structure par âge (toutes périodes d'immigration)
- 5 - Structure par âge (toutes périodes d'immigration)
- 6 - Structure par sexe, âge, et situation de résidence
- 7 - Structure par sexe, âge, et situation de résidence
- 8 - Répartition des hommes selon leur âge et leur situation matrimoniale
- 9 - Formation du groupe socio-résidentiel mossi de Laba
- 10 - Origine des mossi immigrés à Dao
- 11 - Formation du groupe socio-résidentiel mossi de Dao
- 12 - Migrations de travail des populations des zones d'accueil : répartition des unités d'enquête
- 13 - Répartition par sexe, âge, et situation de résidence d'un échantillon des populations d'accueil
- 14 - Répartition par sexe, âge, et situation de résidence d'un échantillon des populations d'accueil
- 15 - Répartition par sexe, âge, et situation de résidence d'un échantillon des populations d'accueil
- 16 - Répartition selon l'âge des hommes n'ayant jamais migré, des anciens migrants et des migrants actuels
- 17 - Répartition des hommes selon leur âge et leur situation matrimoniale
- 18 - Répartition des hommes selon leur âge, et leur situation matrimoniale

Ce fascicule présente, de façon succincte et provisoire, une partie des résultats de deux enquêtes. L'une, assez développée, ayant eu pour objet les aspects sociologiques des migrations agricoles mossi. L'autre, accessoire, ayant porté sur quelques caractéristiques générales des populations d'accueil, et plus particulièrement sur leur comportement migratoire (migrations de travail).

La première enquête a touché plus de 9.000 personnes ; et la seconde plus de 20.000. Pour des raisons à la fois méthodologiques et pratiques c'est par choix raisonné qu'ont été déterminés les groupes et les localités où devaient avoir lieu les deux enquêtes - la première devant, du reste, se situer dans le prolongement des travaux réalisés par les géographes. Un tirage au sort aurait dispersé les unités d'enquête, multipliant les variables sans donner la possibilité de vraiment les maîtriser - sauf à retenir un taux de sondage beaucoup trop élevé, compte tenu des moyens et du temps disponibles dans le cadre de l'ensemble des enquêtes de la convention. Pour fonder les analyses projetées, il était préférable d'appréhender des unités sociales entières, groupes de migrants et villages (ou quartiers) : ainsi, seulement, pouvait-on espérer identifier les facteurs et reconstituer les réseaux de relations complexes qui sont les plus agissants au niveau des réalités concrètes. Mais la rançon de l'approche qualitative est la difficulté où l'on se trouve, à son terme, pour extrapoler les résultats. Ce fascicule présente donc, en gros, deux catégories de données : celles qui n'ont pas d'autre utilité que d'étayer l'interprétation des ensembles particuliers qui ont fait l'objet de l'enquête et celles qui ont une portée générale (induite par la concordance d'observations ponctuelles multiples, et, le cas échéant, les connaissances disponibles antérieurement).

L'importance numérique des deux échantillons aurait justifié le recours à des moyens mécanographiques pour le dépouillement et le traitement des données d'enquête. Mais, pour diverses raisons matérielles et financières, il a fallu renoncer à leur emploi ; et les dépouillements ont dû être effectués manuellement - en partie, à l'aide de fiches préperforées (Rapidtri). On se doute que la manipulation d'une telle masse d'informations n'est pas aisée ; et le lecteur ne sera pas surpris que ce document provisoire puisse encore contenir, éventuellement, l'une ou l'autre erreur de détail.

## I - LES MIGRANTS AGRICOLES

### 1. Présentation de l'échantillon

#### 1.1. Volume et répartition par aires d'accueil et par aires de migration.

L'enquête sur l'environnement sociologique des migrations agricoles a porté sur 51 groupes mossi (1), répartis dans cinq zones d'accueil - 13

(1) Nous entendons par groupe de migrants l'unité sociale constituée par un ensemble de familles qui reconnaissent l'autorité d'un même doyen - celui-ci étant le plus souvent le fondateur ou le descendant du fondateur de cette unité. Habituellement, le groupe forme une même unité d'habitat et partage une même portion de terroir, en formant ainsi ce qu'il est courant d'appeler un quartier en pays mossi. Toutefois, le groupe ne s'identifie pas dans tous les cas à une réalité géographique rigoureusement délimitée : les liens sociaux peuvent se maintenir et prévaloir, indépendamment de l'implantation, à condition que la proximité reste suffisante - ce qui, au demeurant, s'observe également en pays mossi.

Par le terme groupement, nous désignons un ensemble de plusieurs groupes de migrants établis sur le territoire d'un même village d'accueil.

Nous étudierons dans la cinquième partie de ce document les aspects sociologiques du groupe - les mécanismes qui président à sa constitution, au renforcement et à la diversification de son organisation interne, et, éventuellement, à sa scission ou à sa désagrégation.



groupes en pays samo, 7 en pays gourounsi (3 en zone léla et 4 en zone nouna), 12 en pays bwa, 9 en pays bisssa, et 10 en pays gourmantché. La population totale de l'échantillon d'enquête est de 9.360 personnes, dont 1.756 installées en pays samo, 1.646 en pays gourounsi (794 en zone léla et 852 en zone nouna), 3.336 en pays bwa, 1.556 en pays bisssa, et 1.066 en pays gourmantché.

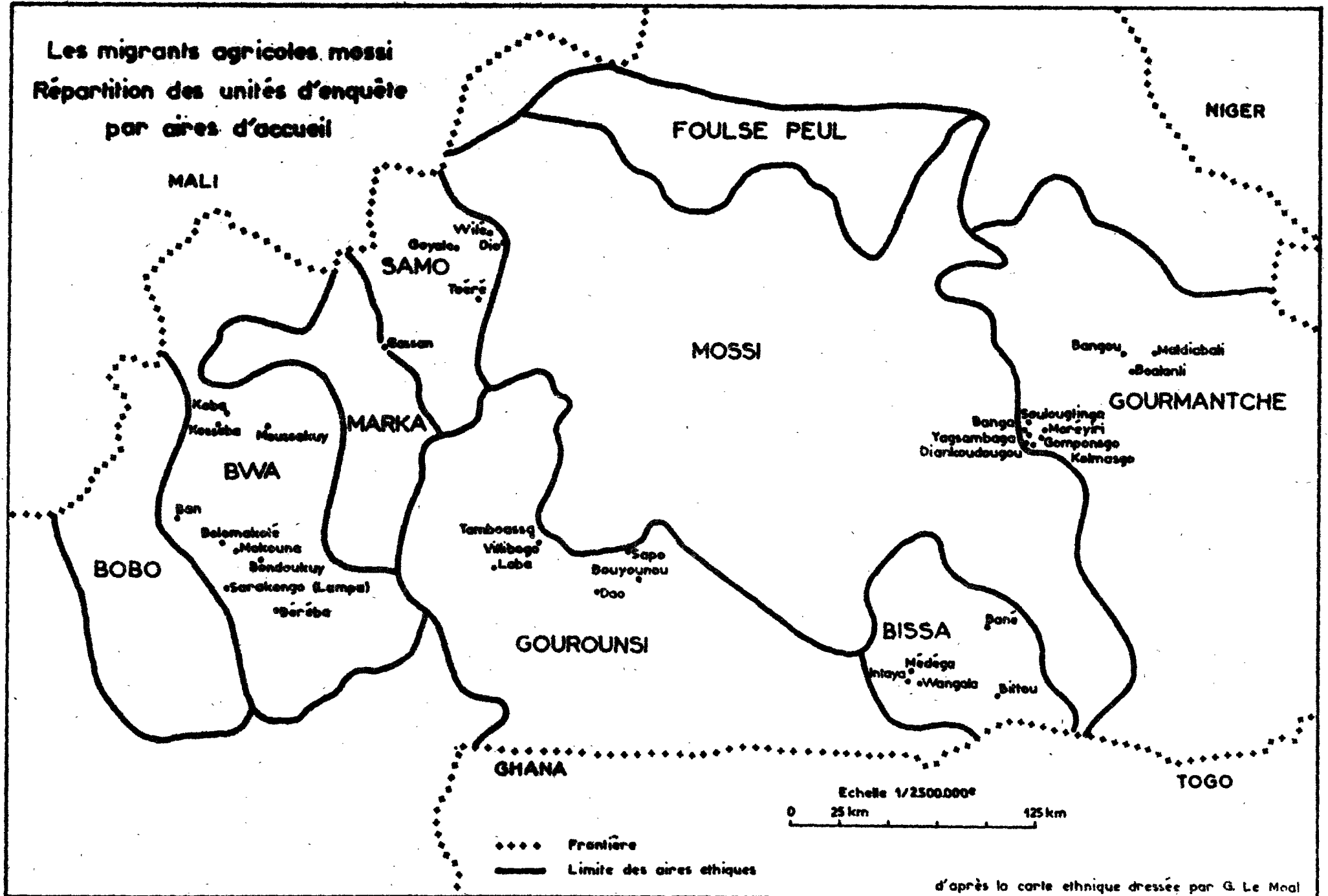
En admettant que les migrants agricoles mossi sont près de 160.000 dans l'ensemble des aires d'accueil (1), notre échantillon d'enquête représente près de 6% de cette population. Mais deux aires d'accueil n'ont pas été touchées par l'enquête - le pays foulse et peul qui compte près de 20.000 migrants mossi, et le pays lobi (et alentours) qui en compte environ 5.000. Sur 47.500 migrants installés en pays samo et marka (respectivement 37.500 et 10.000), 3, ont été enquêtés ; ce taux est de 5,3% pour le pays gourounsi, qui héberge 31.000 migrants (dont 5.000 en zone léla) ; il est de 8,3% pour le pays bobo, où les migrants sont au nombre de 40.000 (26.000 en zone bwa, et 14.000 en zone bobo-fing) ; et il s'élève à 22,2% et 13,3% dans les pays bisssa et gourmantché, où l'on dénombre respectivement 7.000 et 8.000 migrants. Ces variations de l'importance relative de l'échantillon, que nous tenons à signaler dès les premières lignes de cette étude, ne sont pas fortuites ; elles expriment le souci que nous avons eu de saisir les phénomènes sociologiquement les plus significatifs - au-delà de l'uniformité à laquelle nous aurait conduit une approche quantitative condamnée à s'appuyer sur un échantillon faible, réparti en unités d'enquête disséminées. Sans considérer le problème de la représentativité statistique des différents groupes, c'est tantôt d'une communauté maraboutique, remarquable par ses innovations sociales et son activité économique, que nous avons privilégié l'étude, tantôt d'une gare, tantôt d'un centre commercial très actif ou en rapide expansion ; bref, nous avons accordé une attention particulière aux phénomènes qui apparaissent qualitativement déterminants dans l'évolution de la migration agricole. C'est dans cette même perspective que les migrations vers le pays bwa, mouvement relativement récent mais d'une extraordinaire vigueur, qui présente des implications sociales et politiques nombreuses et difficiles, ont d'avantage retenu notre attention que les migrations frontalières en pays samo.

Si on se reporte à la carte "les aires de migration mossi en Haute-Volta - situation en décembre 1972-", établie par M. Remy, on s'aperçoit que toutes les sortes d'aires de migration sont représentées dans notre enquête : aires de peuplement rural ancien - 36,1% ; aires de peuplement rural récent - 12,1% aires de peuplement rural actuel - 29,1% ; aires de pénétration rurale ancienne et récente - 11,4% ; aires de pénétration rurale actuelle - 2,0% ; centres semi-urbains - 3,7%, gares - 5,6%. Que cette représentation ne soit pas proportionnelle au volume de la population immigrée dans chaque aire de migration tient à la faiblesse de l'échantillon et aux considérations de méthode énoncées plus haut, de même que la distribution géographique assez groupée des localités d'enquête. Mais en fait, le critère que nous avons retenu pour le choix des groupes à enquêter, sous l'angle de l'ancienneté de leur implantation, n'est pas celui de l'aire de migration : c'est celui de la date à laquelle le groupe ou ses composantes sont sortis du pays mossi. Et, pour des raisons sociologiques évidentes, nous avons généralement cherché à obtenir une forte représentation des groupes d'immigration ancienne : c'est à partir de leur histoire qu'on peut tenter de reconstituer les processus d'organisation à l'oeuvre dans ces groupes et de repérer les forces de désintégration qui les menacent, en fonction des stratégies multiples des divers partenaires sociaux.

(1) Les données relatives à la répartition des migrants agricoles selon les aires d'accueil, présentées dans ce paragraphe, nous ont été aimablement communiquées par M. Benoît.

Fig. 1

Les migrants agricoles messi  
Répartition des unités d'enquête  
par aires d'accueil



Répartition de l'échantillon d'étude par aires d'accueil

I - Aire d'accueil samo

Villages d'accueil	Groupes Mossi	Enclos	Exploitations	Individus
Willé	Péla	6	6	30
	Mossin	3	3	15
	Ipala	18	18	158
Dio	Tonguin	18	21	222
	Sandogo	28	28	325
Goyalé	Goyalé-village	27	34	315
Toéré	Toéré Mossi	10	11	80
	Namalgué	7	8	69
	Iliassa Tonga	11	13	123
	Tiga-Tonga	5	5	54
	Tibila-Tonga	2	2	24
	Ragnané-Tonga	8	8	72
Gassan	Gassan village	32	34	269
Total		175	191	1 756

II - Aire d'accueil gourounsi

1) Lola

Villages d'accueil	Groupes Mossi	Enclos	Exploitations	Individus
Tamboassa	Guibéle	5	17	174
Villibogo	Villibogo-village	24	42	437
Laba	Nombamba	15	19	183
Total		54	78	794

2) Nouna

Sapo	Sapo-village	9	11	64
Bouyounou	Loy	29	32	205
	Watinoma	30	35	300
Dao	Dao-village	35	39	283
Total		103	117	852

III - Aire d'accueil bwa

Villages d'accueil	Groupes mossi	Enclos	Exploitations	Individus
Koba	Minissia	10	10	99
	Kingri	22	22	177
Kossoba	Kossoba-village	17	25	192
Moussakuy	Moussakuy-village	34	47	400
Ban	Ban-village	49	53	556
Bondoukuy	Bondoukuy-village	49	50	390
	Bolomakoté	38	43	368
Mokouna	Mokouna-village	20	24	186
Sarakongo (Lampa)	Barou	32	36	303
	Lampa	18	19	137
Béréba	Béréba-Mossi	19	21	88
	Béréba-Gare	59	61	440
Total		367	411	3 336

IV - Aire d'accueil bissa

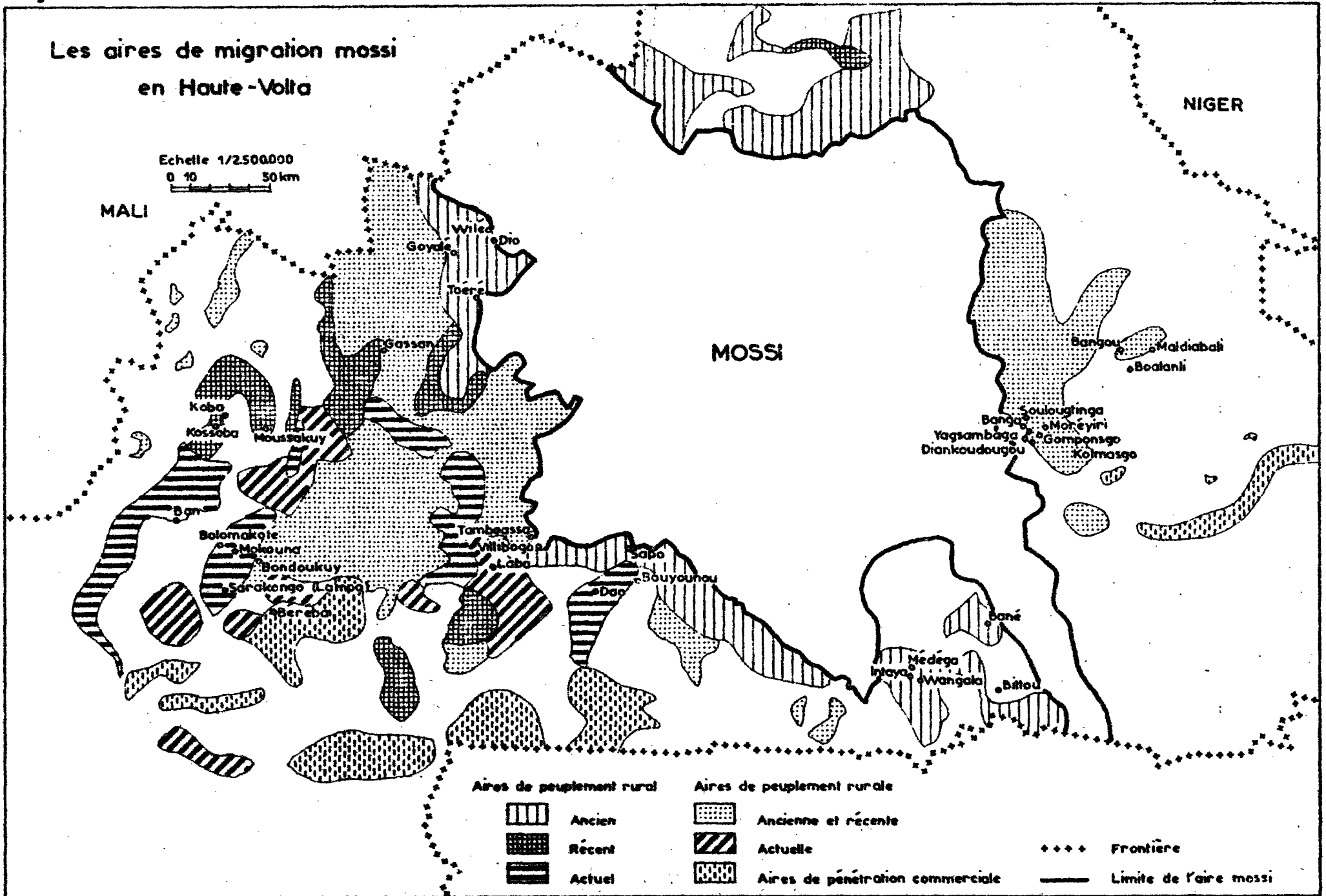
Bano	Bano-village	24	35	290
	Natinga	11	12	88
	Natountiga	9	19	109
	Samyourtinga	18	27	216
	Tinkountinga	17	20	154
	Roundé	11	15	83
Intaya	Intaya-village	17	23	167
Wangala	Wangala-village	13	16	107
Bittou	Bittou-village	57	59	342
Total		177	226	1 556

V - Aire d'accueil gourmantche

Villages d'accueil	Groupes mossi	Enclos	Exploitations	Individus
Bangou	Bangou-village	8	8	41
Maldiabali	Maldiabali-village	7	9	36
Bilanga-Yanga	Moré-Yiri	35	36	219
	Gomponsgo	9	11	71
Kolmasgo	Kolmasgo-village	11	14	95
Bassieri	Boalanli	20	21	154
Soulougtinga	Souloutinga-village	7	8	37
Banga	Banga-village	12	14	96
Yagsambaga	Yagsambaga-village	6	12	85
Diankoudougou	Diankoudougou-village	35	41	232
<b>Total</b>		<b>150</b>	<b>174</b>	<b>1 066</b>

Fig. 2

# Les aires de migration mossi en Haute-Volta



d'après la carte des aires de migration dressée par G. REMY

Répartition de l'échantillon d'étude par aires de migration

(D'après la carte "Les aires de migration mossi en Haute-Volta - situation en décembre 1972").

Aires de migration	Aires d'accueil	Villages d'accueil	Colons mossi			
			Enclos	Exploit.	Indiv.	
Aires de peuplement rural ancien A1	Gourounsi	Tamboassa A1.2	48	70	675	
		Vilibogo A1.2				
		Sapo A1.2				
	Samo	Willé A1.4 Dio A1.4 Goyale A1.4 Toéré A1.4	143	157	1 487	
Bissa		Medéga A1.6	120	167	1 214	
		Intaya A1.6				
		Wangala A1.6				
		Bano A1.7				
Total A1			311	394	3 376	
Aires de peuplement rural récent A2	Samo	Gassen A2.2	32	34	269	
		Bwa	Koba A2.4 Kossoba A2.4 Moussakuy A2.4	83	104	868
	Total A2			115	138	1 137
	Aires de peuplement rural actuel A3	Gourounsi	Bouyounou A3.1	94	106	788
Dao A3.1						
Bwa		Bondokuy A3.4 Mokouna A3.4 Sarakongo A3.4 Ban A3.5	206	225	1 940	
		Total A3			300	331

Aires de migration	Aires d'accueil	Villages d'accueil	Colons mossi		
			Enclos	Exploit.	Indiv.
Aires de pénétration rurale ancienne et récente B1	Gourmantche	Soulougtinga B1.6			
		Banga B1.6			
		Bilanga-Yanga B1.6	150	174	1 066
		Yagsambaga B1.6			
		Di ankondougou B1.6			
		Kolmasgo B1.6			
		Bangou B1.8			
		Maldiabali B1.8			
Bassieri B1.8					
Aires de pénétration rurale actuelle B2	Gourounsi	Laba B2.1	15	19	183
Centre semi-urbain	Bissa	Bittou	57	59	342
Gare	Bwa	Béréba	78	82	528
Total			1 026	1 197	9 360



## 1.2. Ancienneté de l'implantation et autres critères.

Par rapport à l'échantillon total, 23% des personnes appartiennent à des familles qui ont quitté le pays mossi avant 1913. Ces migrants d'implantation ancienne sont particulièrement nombreux dans les régions limitrophes du pays mossi : 50,7% de l'échantillon dans l'aire d'accueil samo - où certaines localités, comme Dio ou Villé, ne sont habitées que par des familles dont l'installation remonte au moins au début du siècle ; 59,9% de l'échantillon en pays léla - ce taux s'élevant jusqu'à 83,8% à Villibogo. Par ailleurs, c'est l'aire d'accueil bwa qui compte la plus forte proportion de migrants récents : 51,6% des personnes de l'échantillon appartiennent à des familles qui ont quitté le pays mossi depuis 1963 - ce pourcentage s'élève jusqu'à 86,6% à Béréba-gare et à 100% à Lampa. En pays nouna, la proportion des migrants récents atteint également le taux élevé de 41%. Ainsi donc, l'enquête a saisi, avec toutes les phases intermédiaires, la migration agricole achevée, correspondant à des implantations définitives et à des formes d'organisation sociale stabilisées, et la migration agricole à son état naissant, mouvement remarquablement puissant depuis une dizaine d'années, mais localement agité et changeant, au niveau social tout comme au plan géographique.

Nous avons suggéré plus haut la diversité des types de groupes que l'enquête a cherché à sélectionner, et dont nous avons tenté de préciser les contours. Nous avons vu que l'ancienneté de l'implantation fournit un critère d'une valeur opératoire primordiale. Signalons par ailleurs le critère de l'éloignement des implantations de migrants par rapport aux pays mossi - groupes se distribuant le long de la frontière du pays natal, généralement de création ancienne (en pays samo, gourounsi et gourmantché), et groupes éloignés, pour la plupart récents (notamment en pays bwa). Nous avons également distingué les groupes selon qu'ils vivent en rapport plus ou moins étroit avec les populations d'accueil : quasiment en symbiose (comme c'est le cas dans certains villages samo et gourounsi), ou farouchement isolés (comme certains groupes installés dans la brousse de la Volta-Noire). Pour l'étude des communautés maraboutiques, nous avons retenu un groupe en pays bwa (Ban), et trois en pays gourmantché (Boalanli, Moré Yiri, et Diankoudougou). A Cassan, Bondokuy et Bittou, nous devons pouvoir étudier plus précisément les relations entre les migrations et le développement des centres commerciaux. Et pour apprécier l'influence des gares sur les mouvements migratoires nous avons retenu Béréba comme enquête.

Ancienneté de l'implantation, selon les aires d'accueil

	Echantil- lon	Avant 1913	1913 1932	1933 1947	1948 1962	Depuis 1963
Samo	1 756	50,7	6,3	14,4	16,6	12,0
Léla	794	59,9	8,4	6,8	4,2	20,7
Nouna	852	11,3	23,3	13,0	10,7	41,7
Ensemble gourounsi	1 646	34,8	16,2	10,0	7,5	31,5
Bwa	3 318 *	4,5	11,7	16,7	15,5	51,6
Bissa	1 556	23,0	28,7	21,6	13,8	12,9
Gourmantché	1 066	11,0	28,9	24,9	23,0	12,2
Total	9 342	22,3	16,3	16,8	14,9	29,7

\* Non précisé : 18, soit 0,5 % de l'ensemble de la population mossi installée en pays bwa.

### 1.3. Stratification socio-ethnique (1).

En l'absence de toute indication sur la représentativité de notre échantillon, il serait abusif d'accorder une valeur générale aux données présentées ci-dessous sur la stratification socio-ethnique. Leur utilité ne sera que d'éclairer les analyses portant précisément sur cet échantillon, et sur les interprétations qualitatives qu'il sera possible d'en tirer.

On peut certes regretter l'absence de toute donnée sur la relation entre l'émigration agricole et l'appartenance socio-ethnique dans la société mossi mère. Mais, outre que les informations font défaut pour la société mère comme pour les migrants agricoles, il faut bien noter que le critère de l'appartenance socio-ethnique n'est pas d'un emploi commode et n'est guère opératoire au plan sociologique. Rappelons ici que ce critère ne détermine pas des catégories parfaitement distinctes et homogènes : selon les cas, il peut définir une appartenance ethnique, une fonction politique ou religieuse, une spécialisation professionnelle, etc. ; et il arrive qu'un même individu puisse déclarer plusieurs appartenances socio-ethniques - sans même parler de ceux que leur intérêt conduit à changer de groupe social, voire de groupe ethnique. ..(2).

Au sens propre et restrictif du terme, les Nakomse constituent la minorité qui est (ou se dit) de la descendance de naaba Ouédraogo, et prétend à ce titre être seule habilitée à exercer légitimement le pouvoir politique. Mais en fait, l'appellation nakomse est couramment revendiquée, non seulement par la plupart de ceux qui exercent un commandement politique - quelle que soit leur origine (3) -, mais encore par les lignages déchus qui ont autrefois exercé un tel commandement - quelle qu'en fût l'importance. Autant dire qu'il s'agit d'une catégorie composite, aux contours assez flous, qu'en aucun cas on ne saurait assimiler à la classe sociale dominante. Les Nyonyose, auxquels ont été associés les Ninisi de l'ouest du pays mossi, sont essentiellement formés du stock des autochtones, installés dans la région antérieurement à l'arrivée des Nakomse de naaba Ouédraogo et de leurs compagnons - encore faut-il signaler que certaines familles se déclarent nyonyose sans être issues du groupe ethnique désigné par ce terme, mais parce qu'elles ont pu acquérir par initiation les connaissances et les pouvoirs magiques propres à ce groupe (4). Les Sikomse (ou Sikoaba) sont un groupe socio-religieux détenteur de masques ; n'importe qui peut s'y agréger, à certaines conditions, dont celle de renoncer à l'appartenance socio-ethnique antérieure lorsqu'elle est incompatible avec la nouvelle appartenance - on ne saurait demeurer Nakomse en devenant Sikomse. Notons que, dans l'enquête, la catégorie wando (ou wando) comprend probablement des groupes distincts, en raison de l'acceptation génétique du terme :

(1) Nous employons l'expression groupe socio-ethnique dans l'acception que lui attribue l'usage courant : en plus des groupes socio-ethniques proprement dits elle désigne ce qu'il serait plus exact d'appeler des groupes socio-politiques des groupes socio-religieux, des groupes socio-professionnels, etc.

(2) Nous avons relevé maints cas de "naturalisation" sociale ou ethnique, ainsi que des cas où des individus se prévalent d'une ascendance fictive pour revendiquer ou justifier certaines prérogatives. Ces changements de statut sont sans doute un des aspects de la mobilité qui caractérise la société mossi.

(3) A l'exception des Nyonyose qui, très attachés à leur groupe et à sa culture, se font appeler tengsoba qua ils deviennent chefs de village.

(4) Les personnes qui se sont déclarées sebgo sont des Nyonyose - sebgo est l'appellation du vent, et on sait que les Nyonyose se disent "maîtres du vent".

des Nowando, qui sont un groupe particulier et relativement fermé, d'origine proprement mossi (1), et les autres groupes détenteurs de masques dont l'origine doit sans doute être recherchée dans certaines populations autochtones, en place avant l'invasion nakomse. Les Yarse forment un groupe aux caractéristiques plus précises : d'origine mandé, ils sont généralement musulmans, et s'adonnent volontiers au commerce. Parce qu'ils forment un groupe endogame, dont les traditions rappellent par certains aspects celles des Kouroumba et des Dogon, les forgerons du Yatenga, les Saba, représentent sans doute l'ensemble social de plus homogène et le plus original. Dans les autres régions du pays mossi, les forgerons ne sont pas endogames ; ils ne forment qu'un simple groupe socio-professionnel. Pour mémoire, énumérons quelques autres groupes socio-ethniques en distinguant ceux qui se fondent sur une appartenance ethnique de ceux qui sont caractérisés par une spécialisation ou par une particularité rituelle ou magique, socio-professionnelle ou technique. Dans la première catégorie, on compte des Foulse plus ou moins assimilés par les Mossi, les Silmi-Mossi issus d'une alliance entre Peul et Mossi, les Maranse, population d'origine sonraï ou mandé, spécialistes de la teinture à l'indigo, les Yanse, originaires du Yanga, province située aux confins du pays gourmantché (au sud-est de tenkodogo). Dans la seconde catégorie, nous retiendrons les tengsobndamba (sg. tengsoha), "maîtres de la terre", généralement d'origine nyonyose ou ninisi, les lagdeba (sg. lagda), fossoyeurs, de même origine que les précédents, les bugha (sg. buga), détenteurs de l'autel bugo, également issus des stocks du peuplement primitif, les tansobndamba (sg. tansoba), "maîtres de la guerre", les zamse (sg. zanga), sous-groupe de la catégorie précédente, se caractérisant par l'appartenance à un clan ayant la chauve-souris comme animal sacré, les poesse (sg. poega), devins spécialisés des chefs, les benda (sg. bendre), tambourineurs des chefs, les daporamba (sg. dapore), serviteurs attachés à la personne des chefs, les yemse (sg. yamba), esclaves (2). Cette énumération fastidieuse est loin d'être complète. Mais on devine que la stratification déterminée par de tels critères, pour autant qu'il est possible de l'établir ne saurait être d'un grand secours pour l'étude sociologique - sauf l'une ou l'autre catégorie particulière (3).

(1) La tradition attribue la fondation du groupe nowando (littéralement : masques des Mossi) au fils aîné de naaba Ouédraogo, fondateur de l'empire mossi, séduit par les danses des masques "voltaïques", ce dernier aurait renoncé à succéder à son père à la tête du royaume, afin de pouvoir porter lui-même des masques et de les laisser à sa descendance.

Signalons que les masques nowando sont réputés "plus forts" que les masques sikomse, et que ces derniers ne doivent pas paraître en présence des précédents ni même être conservés à trop grande proximité.

(2) Les yemse que l'on dénombre lors des enquêtes ne forment qu'une petite minorité des personnes appartenant à ce groupe socio-ethnique : l'origine captive est le plus souvent dissimulée aux enquêteurs, et c'est une fausse appartenance socio-ethnique qui est déclarée.

(3) Ce qu'il serait éminemment utile de connaître, mais qu'il n'a pas été possible de saisir à travers cette enquête, c'est la stratification déterminée par l'exercice réel d'un pouvoir politique ou socio-religieux, compte tenu de son étendue concrète.

Voici les quelques observations et hypothèses qu'il est possible d'avancer à partir des informations recueillies. A part les Sikomse, originaire de l'ouest du pays mossi et qui ne migrent pas vers l'est, et les Wando qu'on ne retrouve en nombre relativement important qu'en pays bisssa, tous les groupes socio-ethniques se trouvent plus ou moins bien représentés dans toutes les aires d'accueil. La proportion des Nakomse, qui est de 38,8% pour l'ensemble de l'échantillon, s'élève jusqu'à 60,4% en pays bisssa et 57,3% en pays gourounsi. Les Yarse sont assez nombreux en pays samo - 22,9% de l'échantillon ; et en zone d'accueil gourmantché, ils sont majoritaires - 59,2% en pays samo, l'échantillon comprend par ailleurs un important groupe de Saba (28,5% de la population enquêtée dans cette zone), originaire du Yatenga. Bien qu'il faille être très prudent, il semble que l'on puisse déceler une certaine évolution de l'appartenance socio-ethnique des migrants en fonction de l'époque de leur sortie du pays mossi. L'examen des données relatives à ce point, toutes aires d'accueil confondues, montre que la proportion de Nakomse n'a pas cessé de diminuer, tombant de 44,9% pour la période antérieure à 1913 à 30,7% pour la période courant depuis 1963 ; la proportion des migrants Yarse a pareillement baissé, passant de 21,0% à 13,6% ; et pendant le même temps, les autres groupes socio-ethniques ont régulièrement augmenté en proportion : de 34,1% pour la période antérieure à 1913 (proportion gonflée fortuitement par la présence en pays samo du groupe saba), ils sont passés à 55,7% de l'échantillon pour la période la plus récente - la proportion des migrants Nyonyose, représentants d'un groupe particulièrement attaché à la terre et à des cultes locaux, a progressé de 6,2% à 13,3%. Pour expliquer cette évolution il faudrait étudier avec minutie ce qu'il en a été dans chaque aire d'accueil ; nous nous contenterons, pour le moment, d'émettre quelques conjectures. On peut penser que les Nakomse ont autrefois formé le groupe le plus instable, socialement le moins bien intégré dans les localités et le moins attaché à la terre ; nombre de Nakomse installés dans les villages limitrophes du pays mossi déclarent s'être exilés à la suite de querelles de succession qui se sont terminées par leur éviction (1). De même, musulmans et commerçants, les Yarse ont peut-être comme de tout temps une mobilité plus grande que le reste de la société. Par contre, l'accroissement de la proportion de migrants appartenant aux autres groupes socio-ethniques semble davantage résulter de la détérioration de plus en plus grave du rapport ressources-population en pays mossi. En simplifiant à l'extrême, on pourrait dire que, de sociales ou commerciales, les migrations sont devenues agricoles.

(1) Il serait probablement d'un réel intérêt d'étudier l'influence de la mobilité des groupes nakomse, en particulier des groupes dirigeants, sur l'ensemble de la société mossi - tant au niveau des institutions qu'à celui des représentations qui forment la culture mossi.

Stratification socio-ethnique selon les aires d'accueil

		Aire Samo	Aire gourounsi	Aire bwa	Aire bissa	Aire gourman tche	Total
	Echantil lon Nb	1 756	1 646	3 336	1 556	1 066	9 360
Nakomse	3 633	26,5	57,3	32,5	60,4	18,9	38,8
Nyonyose	1 666	4,8	12,8	14,1	2,4	5,1	9,1
Wando	854	0,6	0,7	0,8	4,4		1,3
Sikomse	816	5,4	11,9	15,7			8,7
Saba	120	28,5	2,3	5,9	8,0	2,4	9,5
Yarse	885	22,9	3,4	10,1	15,3	59,2	17,8
Divers	1 386	11,3	11,6	20,9	9,5	14,4	14,8

Appartenance socio-ethnique et date de sortie du pays mossi

	Echan- tillon Nbre	(Toutes aires d'accueil confondues)				
		Avant 1913	1913-1932	1933-1947	1948- 1962	Depuis 1963
Total	9 342 *	2 086	1 518	1 574	1 391	2 773
Nakomse	3 633	44,9	42,7	42,3	38,3	30,7
Nyonyose	840	6,2	8,6	4,0	10,6	13,3
Wando	120	0,5	1,8	1,8	2,1	0,9
Sikomse	816	1,4	8,3	10,4	11,9	11,9
Saba	895	20,8	5,5	7,1	5,3	6,9
Yarse	1 666	21,0	22,0	19,2	15,5	13,6
Divers	1 372	5,2	11,1	15,2	16,3	22,7

\* Non précisé : 18, soit 0,2 % de l'échantillon total.

Appartenance socio-ethnique et date de sortie du pays mossi des migrants agricoles installés en zone d'accueil samo

	Echan- tillon Nbre	Avant 1913	1913 1932	1933 1947	1948 1962	Depuis 1963
Total	1 756	890	110	254	292	210
Nakomse	465	34,8	8,2	10,2	34,9	8,6
Nyonyose	85			11,0	4,8	20,5
Wando	10					4,8
Sikomse	95	2,5		2,8	16,1	9,0
Saba	510	36,9	14,5	35,8	8,2	23,8
Yarse	403	19,6	77,3	12,2	18,9	27,6
Divers	188	6,2		28,0	17,1	5,7
Total	1 756	50,7	6,3	14,5	16,6	11,9



Appartenance socio-ethnique et date de sortie du pays mossi  
des migrants agricoles installés en zone d'accueil gourounsi

	Echan- tillon Nbre	Avant 1913	1913 1932	1933 1947	1948 1962	Depuis 1963
Total	1.646	572	266	165	124	519
Nakomse	943	76,9	69,7	69,7	37,9	30,3
Nyonyose	211	16,9	3,8	3,6		18,9
Wando	12				4,8	1,9
Sikomse	196	1,4	21,4	5,5	40,3	13,9
Saba	38	1,6				5,6
Yarse	56	0,9			8,1	7,9
Divers	190	2,3	5,6	21,2	8,9	22,3
<b>Total</b>	<b>1.646</b>	<b>34,8</b>	<b>16,2</b>	<b>10,0</b>	<b>7,5</b>	<b>31,5</b>

Appartenance socio-ethnique et date de sortie du pays mossi des migrants agricoles installés en zone d'accueil Bwa

	Echan- tillon Nbre	Avant 1913	1913 1932	1933 1947	1948 1962	Depuis 1963
Total	3 318 *	149	387	554	516	1 712
Nakomse	1 083	30,9	32,1	43,1	28,7	30,7
Nyomyose	452	18,1	25,3	4,5	17,0	12,5
Wando	29				4,5	0,4
Sikomse	525		17,8	26,7	13,4	14,0
Saba	198	10,7	1,8	3,3	8,5	6,6
Yarsé	338	34,9	5,9	7,6	3,9	11,7
Divers	693	5,4	17,1	14,8	24,0	24,1
Total	3 318	4,5	11,7	16,7	15,5	51,6

\* Non précisé : 18, soit 0,5 % de l'ensemble de la population mossi installée en pays bwa.

-Appartenance socio-ethnique et date de sortie du pays Mossi  
des migrants agricoles installés en zone d'accueil bisca.

	Echan- tillon Mbre.	Avant 1913	1913 1932	1933 1947	1948 1962	Depuis 1963
Total	1.556	358	447	336	214	201
Nakomse	940	38,0	68,9	76,2	71,5	43,3
Nyonyose	38	1,4			9,8	6,0
Wando	69	2,8	6,3	8,6		1,0
Sikomse						
Saba	124	18,1	12,1		2,3	
Yarse	238	39,7			14,5	32,3
Divers	147		12,7	15,2	1,9	17,4

Total	1.556	23,0	28,7	21,6	13,8	12,9
-------	-------	------	------	------	------	------

Appartenance socio ethnique et date de sortie du pays mossi  
des migrants agricoles installés en zone d'accueil Gourmantché

	Echan- tillon Nombre:	Avant 1913	: :	1913 1932	: :	1933 1947	: :	1948 1962	: :	Depuis 1963	: :
Total	1.066	117	:	308	:	265	:	245	:	131	:
Nakomse	202	4,3	:	7,5	:	11,0	:	33,5	:	48,1	:
Nyonyose	54		:	7,1	:	1,5	:	10,2	:	2,3	:
Wando			:		:		:		:		:
Sikomse			:		:		:		:		:
Saha	25	12,8	:	2,3	:	1,1	:		:		:
Yarse	631	54,7	:	73,4	:	86,4	:	40,8	:	9,2	:
Divers	154	28,2	:	9,7	:		:	15,5	:	40,4	:
Total	1066	11,0	:	28,9	:	24,8	:	23,0	:	12,3	:

#### 1.4. Appartenance religieuse.

La religion mossi, encore pratiquée par 39,7% des migrants agricoles de l'échantillon (1), s'est surtout maintenue dans les groupes animistes de fondation très ancienne ou ancienne. Ses adeptes restent les plus nombreux dans les zones d'accueil gourounsi (75,2%) de la population étudiée dans cette zone et bissa (55,5%). Ils forment à peine plus que le quart de la population en zone bwa et gourounsi (respectivement 27,8% et 26,7%) ; et un peu moins que le quart en zone samo - 22,9%.

L'islam, qui est la religion de 57,4% des migrants agricoles de l'échantillon, est prédominant dans les zones d'accueil samo (77,1%), gourmantché (73,3%), et bwa (66,2%) ; en zone d'accueil bissa, la proportion des musulmans parmi les migrants atteint encore 40,3%, mais elle n'est que de 24,2% en pays gourounsi. Dans l'ensemble, la secte khadriya est moins bien représentée que les sectes tidjane et hammaliste - 11,0% de l'échantillon, contre respectivement 22,3% et 23,7% ; mais on note des variations importantes selon les zones d'accueil. En zone gourmantché, 73,3% des migrants appartiennent à la secte khadriya, tandis que les sectes tidjane et hammaliste ne sont pas du tout représentées. En pays bissa, les adeptes de la secte tidjane sont les plus nombreux parmi les musulmans. Et dans l'Ouest, la secte hammaliste est prédominante en zone bwa et gourounsi, tandis qu'elle est à peu près à égalité avec la secte tidjane en zone samo.

Les communautés maraboutiques qui ont été incluses dans l'échantillon présentent également des caractéristiques différentes. Celle de Ban, en pays bwa, est d'obédience tidjane et sa stratification socio-ethnique est diversifiée (les Nakomse y sont majoritaires - 29,3% - , suivis par les Yarse - 20,1%). En pays gourmantché, les trois communautés étudiées sont d'obédience khadriya, mais tandis que celle de boalanli est composée de divers groupes socio-ethnique (les Nakomse y sont dominants - 44,2% de la population), les communautés de Diankoudeougou et de Moré Viri sont constituées, respectivement à 96% et 100%, de Yarse.

Les chrétiens ne représentent que 2,9% de l'échantillon. On les trouve en zone bwa (6,0%) et zone bissa (4,2%). Un grand nombre de ceux qui sont installés en pays bwa sont originaires de l'Ouest-mossi, où ils étaient déjà chrétiens. Lorsqu'ils se regroupent, c'est généralement entre personnes originaires de la même région ; mais ils ne forment jamais des communautés fortement intégrées, comparables à celles qui se constituent autour de certains marabouts. Au demeurant, leur religion ne gêne en rien leur cohabitation avec les animistes, contrairement à l'islam.

Il est évident que les distributions présentées ci-dessus sont particulières, et ne nous apprennent rien de précis sur la religion des migrants agricoles dans leur ensemble. Tout au plus peut-on observer que la proximité Yatenga, fortement islamié sous l'influence mandé, rend compte du nombre important de musulmans en pays samo ; et que beaucoup de migrants musulmans installés en pays bwa, également originaires du Yatenga, se sont regroupés autour de marabouts

(1) En pays mossi la répartition de la population selon la religion est la suivante : religion mossi - 62% ; islam - 32% (khadriya : 7,4% ; tidjane : 9,1% hammaliste : 10,3% ; Secte non précisée : 4,8%) ; religion chrétienne : 6,5%

qui ont passé plusieurs années dans les grandes métropoles religieuses du Mali, pour y acquérir leur savoir coranique et le prestige qui y est attaché. La prédominance de l'islam en zone gourmantché doit être mise en rapport avec la présence parmi les migrants étudiés d'une majorité de Yarse.

L'intérêt de l'enquête, en ce domaine, se situe ailleurs : au niveau de la perception qualitative de l'influence des religions sur les migrations agricoles. Signalons, à titre d'exemple, l'attitude différente qu'adoptent, certaines zones d'accueil, les populations animistes à l'égard des migrants selon qu'ils sont de religion mossi ou islamique - elles ont l'impression d'avoir moins prise sur les musulmans, qui vivent dans un univers religieux cosmopolite, totalement étranger au contexte local et indifférent aux relations entre l'homme et la terre. En tant que communautés à forte cohésion sociale, caractérisées par un progressisme économique peu ordinaire, les communautés maraboutiques sont d'autant plus intéressantes à étudier qu'il en existe de nombreuses en gestation - on pourrait citer Mekouna en pays bwa, et Laba en pays gourounsi à côté de celles qui sont solidement établies : les formes en sont variées, mais sans doute participent-elles toutes d'un même courant de fond. Par ailleurs, nous essayerons d'analyser comment, dans la plupart des aires de migration, la conversion à l'islam apparaît aux migrants comme une condition d'intégration sociale et de réussite économique : et en quoi, sous l'angle sociologique, cette conversion change les dimensions de leur univers. La résistance plus ou moins nette que les différents groupes socio-ethniques peuvent opposer à la conversion est également susceptible de fournir des indications significatives sur le syncrétisme de l'ensemble culturel mossi.

Religion des migrants agricoles selon les aires d'accueil

Aire d'accueil	Echantillon Nombre	Religion Fossi	Islam				Christianisme			
			K (1)	T (2)	H (3)	M.P. (4)	Total	C (5)	P (6)	Total
Samo	1.756	22,9	3,5	37,2	36,3		77,1			
Gourounsi	Léla	794	77,0	9,4	13,6		23,0			
	Nouna	852	73,6	1,4		20,7	3,3	25,3	1,1	1,1
Bwa	3.336	27,8	0,6	23,5	42,1		66,2	5,1	1,0	6,0
Bissa	1.556	55,5	5,3	34,7	0,3		40,3	4,3	2,9	4,2
Gourmantché	1.066	26,7	73,3				73,3			
Total	9.360	39,7	11,0	22,3	23,7	0,3	57,4	2,1	0,8	2,9

- (1) Secte khadriya
- (2) Secte tidjane
- (3) Secte hammaliste
- (4) Non précisé
- (5) Confession catholique
- (6) Confession protestante.

### 1.5. Aspects démographiques.

Il ne saurait évidemment être question de présenter sous cette rubrique un bilan démographique de la population des migrants agricoles - bien que l'intérêt d'un tel bilan serait considérable. Il nous suffira de déterminer les caractéristiques les plus évidentes et les plus sûres de la structure générale de cette population, avec quelques indications sur les différences observées selon les aires d'accueil - à l'exclusion de toute donnée sur le mouvement naturel de la population.

La répartition des migrants par sexe fait apparaître un excédent non négligeable de population masculine : supérieur à 100 dans toutes les zones d'accueil, le taux de masculinité est de 115,6 pour l'ensemble de l'échantillon (pondéré). Ce taux est le plus faible dans la zone d'accueil bissa, 103,0, où il correspond au taux observé en pays mossi ; en zone gourounsi, on compte 106,4 hommes pour 100 femmes ; cette proportion est de 115,3 et 115,7 respectivement pour la zone gourmantché et pour la zone samo ; et, en pays bwa, le taux de masculinité s'élève jusqu'à 123,9.

Cet excédent de population masculine est particulièrement prononcé dans le groupe des personnes âgées de moins de 20 ans et dans celui des personnes âgées de plus de 55 ans ; dans le groupe de 20 à 54 ans, on enregistre par contre un excédent de femmes. Sans prétendre apporter une explication exhaustive des variations du taux de masculinité, il est possible de fournir quelques éclaircissements.

Le nombre élevé d'hommes dans la population âgée de moins de 20 ans (123,4 hommes pour 100 femmes pour l'ensemble de l'échantillon), est à mettre en relation avec :

1) La présence dans la population étudiée de jeunes parents venus du pays mossi et ayant le statut d'aides familiaux, ainsi que d'élèves coraniques originaires de localités non comprises dans l'échantillon - à Ran, en pays Bwa, on en compte 167 de la seconde catégorie.

2) Le fait que les filles de migrants, en âge d'être mariées, restent fréquemment en pays mossi, ou bien y retournent, dans l'enclos de l'aîné à qui revient le droit de les donner en mariage.

3) Le déficit habituel en population féminine de la tranche d'âge de 15 à 19 ans - imputable à une surestimation de l'âge des jeunes femmes de moins de 20 ans qui sont mariées et ont eu un enfant.

Pour la population de 20 à 54 ans, le taux de masculinité tombe à 95,3. Deux raisons peuvent être avancées à ce sujet : l'excédent des femmes résultant du déficit constaté pour la tranche d'âge de 15 à 19 ans, et un déficit de la population masculine provenant d'un vieillissement des hommes ayant accédé au statut social d'aîné par la polygamie et l'accroissement du nombre de leurs dépendants. Ce vieillissement des hommes se répercute au niveau de la population âgée de plus de 55 ans, qui connaît un taux de masculinité de 264,2. Mais ce dernier taux s'explique surtout par le retour de nombreuses veuves en pays mossi : soit qu'elles s'y remarient avec un parent de leur mari défunt, soit qu'elles retournent dans leur propre patrilignage. On sait que le veuvage des hommes est plus rare que la viduité, en raison de la polygamie ; et, parce qu'ils sont chefs de famille, les hommes âgés devenus



veufs ont plus tendance que les veuves à demeurer dans leurs enclos en zone d'immigration.

Pour l'ensemble de l'échantillon, la répartition par grands groupes d'âge est la suivante : 46,8% d'enfants de moins de 15 ans, 49,3% de personnes de 15 à 19 ans, et 3,9 % de vieillards de plus de 60 ans. Cette répartition diffère sensiblement de celle observée en pays mossi, où les enfants de moins de 15 ans ne sont que 39,2%, tandis que le pourcentage des adultes est de 55,1% et que celui des vieillards monte à 5,7% (1).

En répartissant la population des migrants par grands groupes d'âge selon de sortie du pays mossi, on observe un accroissement régulier de la proportion des enfants de moins de 15 ans en fonction de la proximité de la date de sortie du pays mossi, et une diminution concomitante du nombre des vieillards de plus de 59 ans. On a respectivement les proportions suivantes : pour les trois grands groupes d'âges : 43,2%, 51,8% et 5,0% chez les migrants dont la sortie du pays mossi est antérieure à 1948 ; 47,6%, 49,2% et 3,2% chez ceux qui ont migré entre 1948 et 1962. D'autres données le confirment, les migrations agricoles actuelles sont le fait de cultivateurs qui ne trouvent pas en pays mossi de quoi nourrir leur nombreuse famille.

(1) cf. Quesnel A. et Vaugelade J. : les mouvements de population en Haute Volta : Rapport de l'enquête par sondage en pays mossi (Rapport provisoire). Ouagadougou, ORSTOM, 1974 ; p.12, tableau 33, structure par âge de la population en 1973 - chiffres obtenus par correction des données fournies par le traitement initial de l'information.

Répartition par sexe, âge, et situation de résidence des Mossi installés dans les zones d'accueil samo, gourounsi, bwa et bobo, bissa et gourmantché.

(Toutes périodes d'immigration confondues)

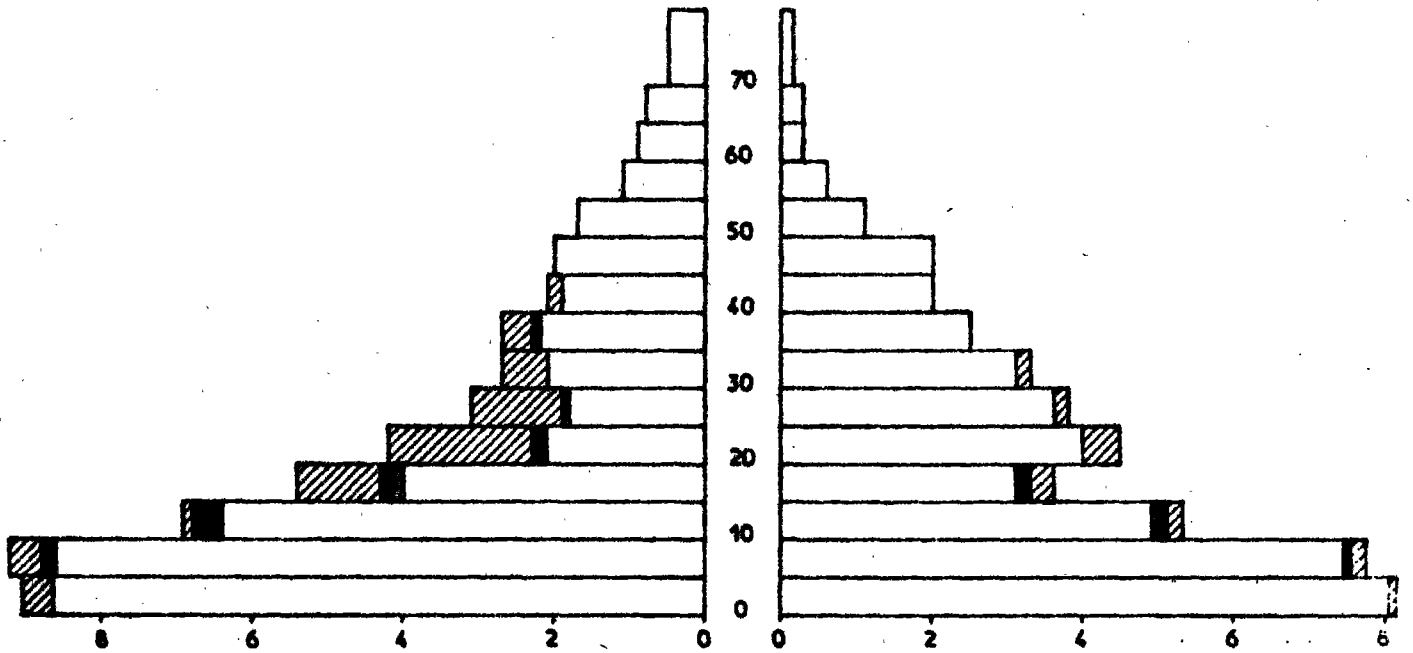
Indices de pondération utilisées pour la mise au point de ce tableau :

Mossi installés en zone d'accueil samo et marka : 36  
 gourounsi : 23  
 bwa et bobo : 30  
 bissa : 5  
 gourmantché : 6

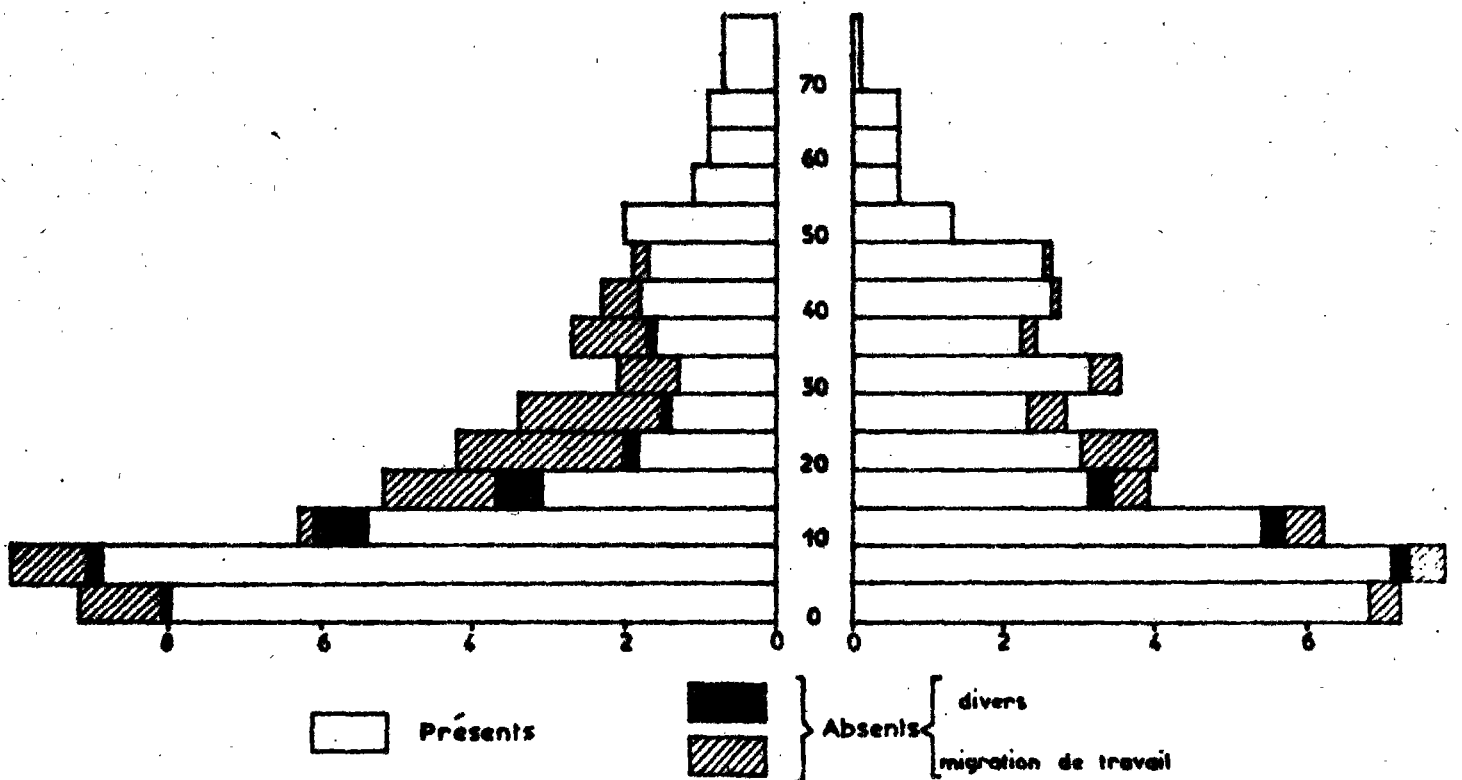
	Hommes %				Femmes %			
	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0-4	8,5	0,4		9,0	7,9	0,1		8,1
5-9	8,6	0,3	0,2	9,2	7,3	0,2	0,1	7,7
10-14	6,2	0,1	0,4	6,9	4,8	0,2	0,2	5,3
15-19	3,9	1,1	0,3	5,4	3,0	0,3	0,1	3,6
20-24	2,0	1,9	0,2	4,2	3,9	0,5		4,5
25-29	1,8	1,2	0,1	3,1	3,6	0,2		3,8
30-34	2,1	0,6		2,7	3,1	0,1		3,5
35-39	2,2	0,3		2,7	2,4			2,5
40-44	1,9	0,2		2,1	1,9			2,0
45-49	1,9			2,0	2,0			2,0
50-54	1,7			1,7	1,1			1,1
55-59	1,1			1,1	0,6			0,6
60-64	0,9			0,9	0,3			0,3
65-69	0,7			0,7	0,3			0,3
70 et +	1,0			1,0	0,2			0,2
Total	45,14	6,5	1,4	53,3	43,2	2,0	0,6	46,1

Fig. 3 Structure par âge (toutes périodes d'immigration)

Ensemble de l'échantillon (9.360 personnes)  
Données pondérées



Zone d'accueil samo (1.756 personnes)



Répartition par sexe, âge, et situation de résidence des Mossi installés en zone d'accueil samo.

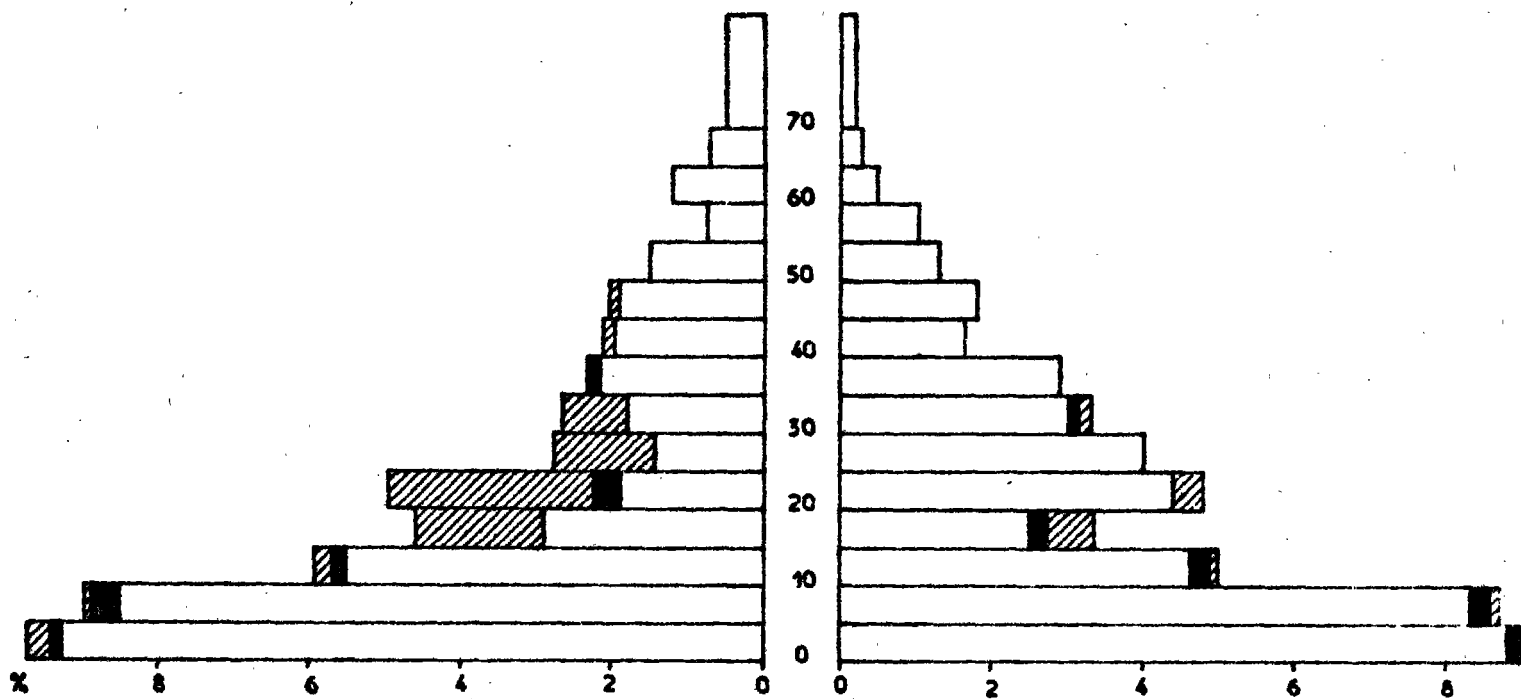
	Echantillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0-4	288	8,0	1,1	0,1	9,2	6,8	0,4		7,2
5-9	314	8,9	1,0	0,2	10,1	7,1	0,5	0,2	7,8
10-14	218	5,3	0,2	0,7	6,3	5,4	0,5	0,3	6,2
15-19	160	3,1	1,5	0,6	5,2	3,1	0,5	0,3	3,9
20-24	144	1,8	2,2	0,2	4,2	3,0	1,0		4,0
25-29	109	1,4	1,9	0,1	3,4	2,4	0,5		2,8
30-34	99	1,3	0,8	0	2,1	3,1	0,4		3,5
35-39	89	1,6	1,0	0,1	2,7	2,2	0,2		2,4
40-44	88	1,8	0,5		2,3	2,6	0,1		2,7
45-49	79	1,7	0,2		1,9	2,5	0,1		2,6
50-54	57	2,0			2,0	1,3			1,3
55-59	31	1,1			1,1	0,6			0,6
60-64	26	0,9			0,9	0,6			0,6
65-69	25	0,9			0,9	0,6			0,6
70 et +	29	1,4			1,4	0,2			0,2
Total	1.756	41,0	10,6	1,9	53,6	41,4	4,1	0,7	46,3

Répartition par sexe, âge, et situation de résidence des Mossi installés en zone d'accueil gourounsi. (Toutes périodes d'immigration confondues).

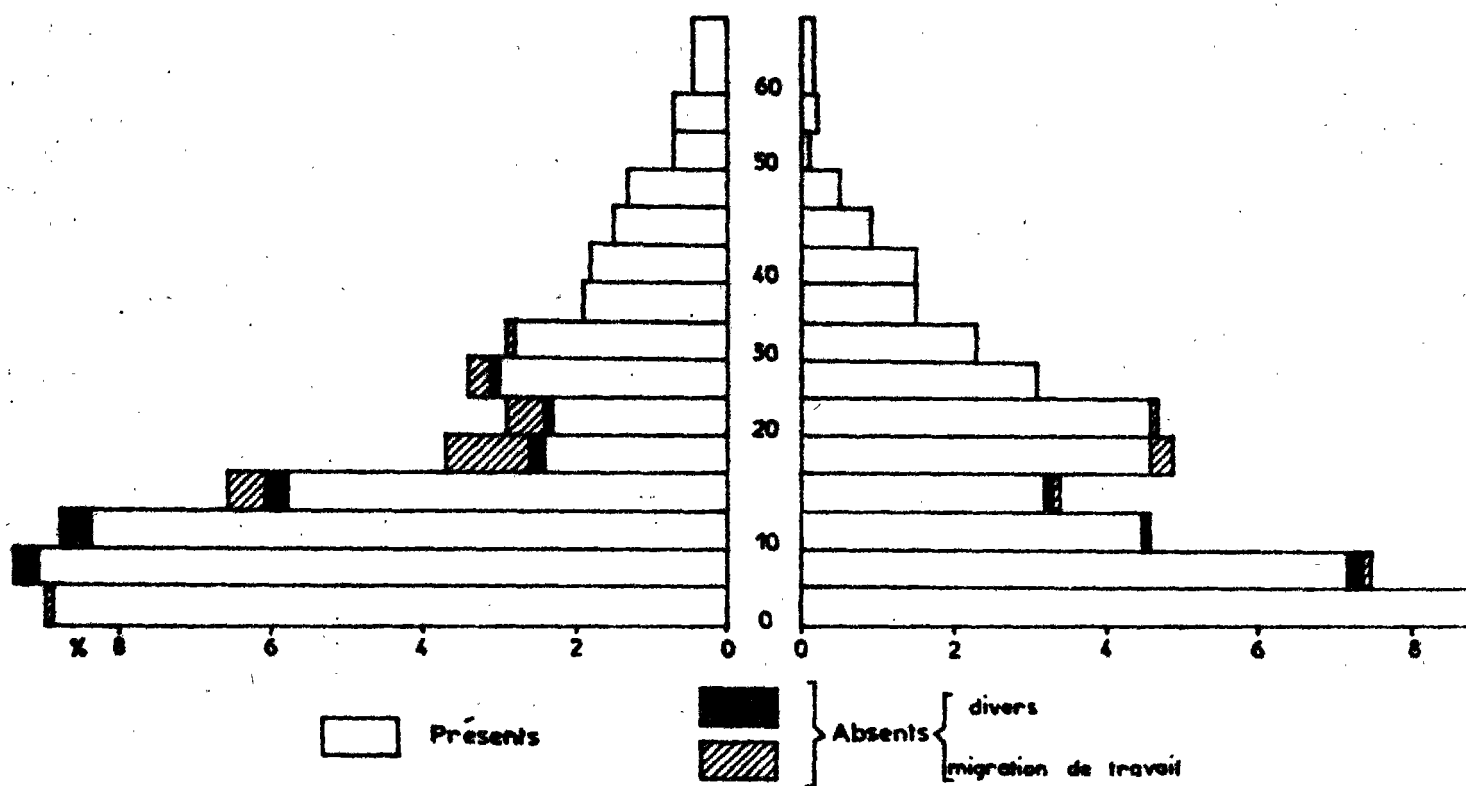
	Echan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0-4	311	9,3	0,3	0,1	9,7	8,8	0,1	0,2	9,1
5-9	291	8,5	0,1	0,3	8,9	8,3	0,1	0,2	8,6
10-14	180	5,5	0,2	0,1	5,9	4,6	0,1	0,2	4,9
15-19	132	2,9	1,7		4,6	2,4	0,6	0,2	3,3
20-24	161	1,8	2,7	0,3	4,9	4,2	0,4		4,8
25-29	113	1,4	1,3		2,7	4,0			4,0
30-34	99	1,8	0,8		2,6	3,0	0,1	0,1	3,3
35-39	86	2,1		0,1	2,3	2,8			2,9
40-44	62	1,9	0,1		2,1	1,6			1,6
45-49	65	1,9	0,1		2,0	1,8			1,8
50-54	47	1,5			1,5	1,2			1,3
55-59	30	0,7			0,7	1,0			1,0
60-64	28	1,2			1,2	0,4			0,4
65-69	17	0,7			0,7	0,3			0,3
70 et +	24	1,0			1,0	0,4			0,4
Total	1.646	42,7	7,5	1,2	51,5	45,3	1,6	1,4	48,4

Fig. 4 Structure par âge (toutes périodes d'immigration)

Zone d'accueil gourounsi (1646 personnes)



Zone d'accueil bwa (3 336 personnes)



Répartition par sexe, âge et situation de résidence des Mossi installés en zone d'accueil bwa.

	Echan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0-4	601	8,9	0,1		9,0	8,8	0,1	0	9,0
5-9	564	9,1	0	0,3	9,4	7,2	0,1	0,2	7,5
10-14	444	8,3		0,4	8,8	4,4		0,1	4,6
15-19	334	5,8	0,5	0,3	6,6	3,3	0,1	0,1	3,4
20-24	287	2,5	1,1	0,2	3,7	4,6	0,3	0	4,9
25-29	255	2,3	0,5	0,1	2,9	4,6	0,1		4,7
30-34	216	3,0	0,3	0,1	3,4	3,1			3,1
35-39	176	2,8	0,1		2,9	2,3	0		2,3
40-44	114	1,9	0		1,9	1,4		0	1,5
45-49	110	1,8			1,8	1,5			1,5
50-54	79	1,5			1,5	0,9			0,9
55-59	59	1,3			1,3	0,5			0,5
60-64	29	0,7			0,7	0,1			0,1
65-69	29	0,7			0,7	0,2			0,2
70 et +	39	0,9			0,9	0,3			0,3
Total	3.336	51,2	2,7	1,3	55,3	43,3	0,7	0,5	44,6

Répartition par sexe, âge et situation de résidence des Mossi installés en zone d'accueil bissau. (Toutes périodes d'immigration confondues)

	Echantillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0-4	236	7,5		0,1	7,7	7,2		0,1	7,3
5-9	227	7,0		0,1	7,2	7,0		0,3	7,3
10-14	181	5,7		0,2	5,9	5,1		0,5	5,6
15-19	147	4,3	0,6	0,1	5,1	4,0	0,1	0,1	4,3
20-24	133	2,5	1,8	0,2	4,5	3,7	0,1		3,9
25-29	110	2,5	0,8		3,4	3,6			3,6
30-34	111	2,3	0,6		3,0	4,1			4,1
35-39	79	2,3	0,1		2,4	2,6			2,6
40-44	77	1,7			1,7	3,1			3,2
45-49	80	3,2			3,2	1,8			1,8
50-54	53	2,0			2,0	1,3			1,3
55-59	41	1,5			1,5	1,0			1,0
60-64	33	1,1			1,1	0,9			0,9
65-69	22	0,7			0,7	0,6			0,6
70 et +	26	0,7			0,7	0,9			0,9
Total	1.556	45,6	4,1	0,9	50,7	47,5	0,4	1,2	49,2

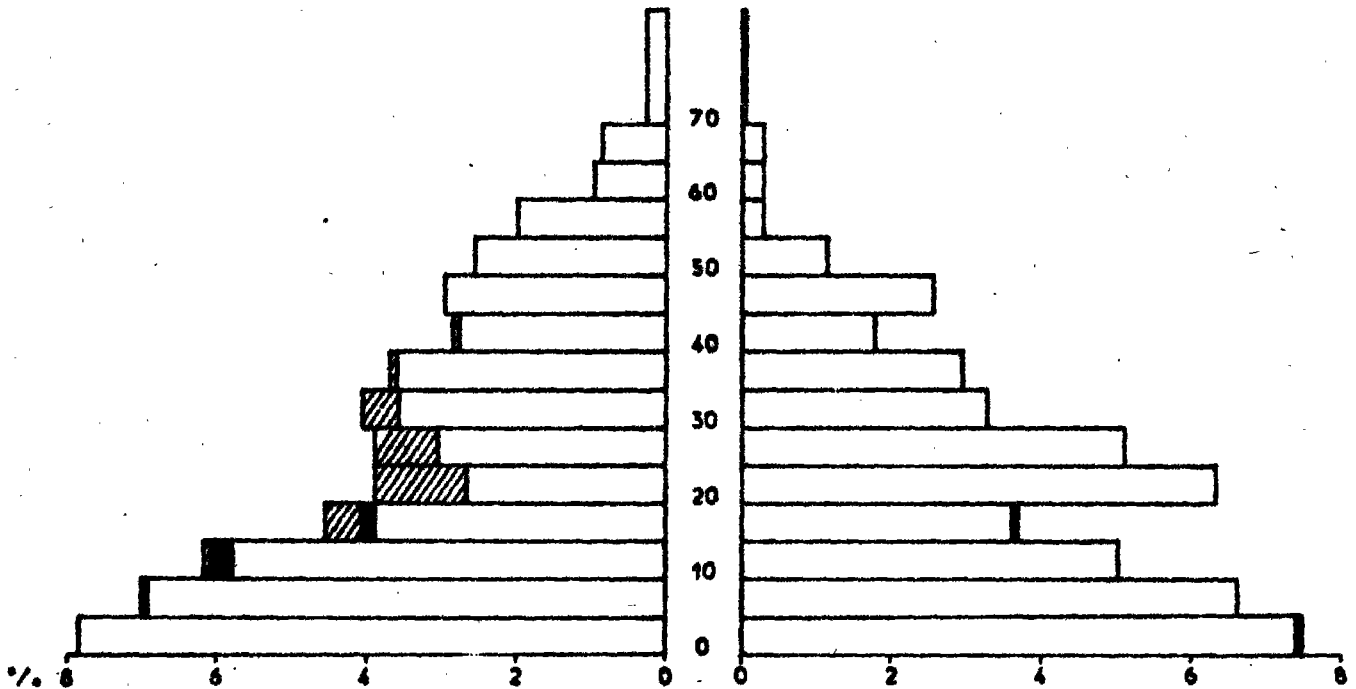


Répartition par sexe, âge et situation de résidence des Mossi installés en zone d'accueil gourmantché. (Toutes périodes d'immigration confondues)

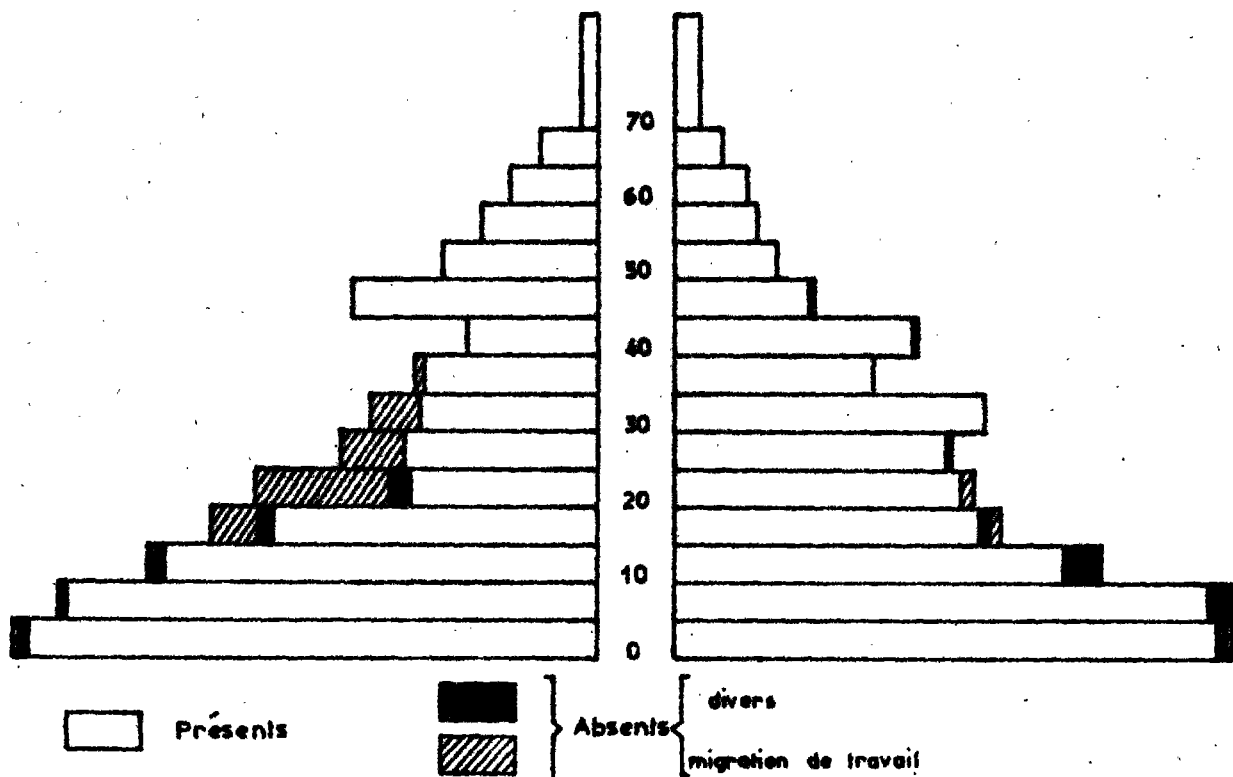
	Eclan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0--4	162	7,7			7,7	7,3			7,4
5--9	144	6,8			6,9	6,5			6,5
10-14	117	5,7		0,2	6,1	4,8			4,8
15-19	87	3,8	0,4	0,1	4,5	3,5			3,6
20-24	108	2,6	1,2		3,8	6,2			6,2
25-29	95	3,0	0,8		3,8	5,0			5,0
30-34	78	3,5	0,4		4,0	3,2			3,2
35-39	70	3,5			3,6	2,9			2,9
40-44	49	2,7			2,8	1,7			1,7
45-49	58	2,9			2,9	2,5			2,5
50-54	39	2,5			2,5	1,1			1,1
55-59	24	1,9			1,9	0,2			0,2
60-64	13	0,9			0,9	0,2			0,2
65-69	12	0,8			0,8	0,2			0,2
70 et +	10	0,8			0,8				
Total	1.066	49,7	3,2	0,5	53,5	46,2		0,1	46,4

Fig.5 Structure par âge (toutes périodes d'immigration)

Zone d'accueil gourmantché (1066 personnes)



Zone d'accueil bissa (1556 personnes)

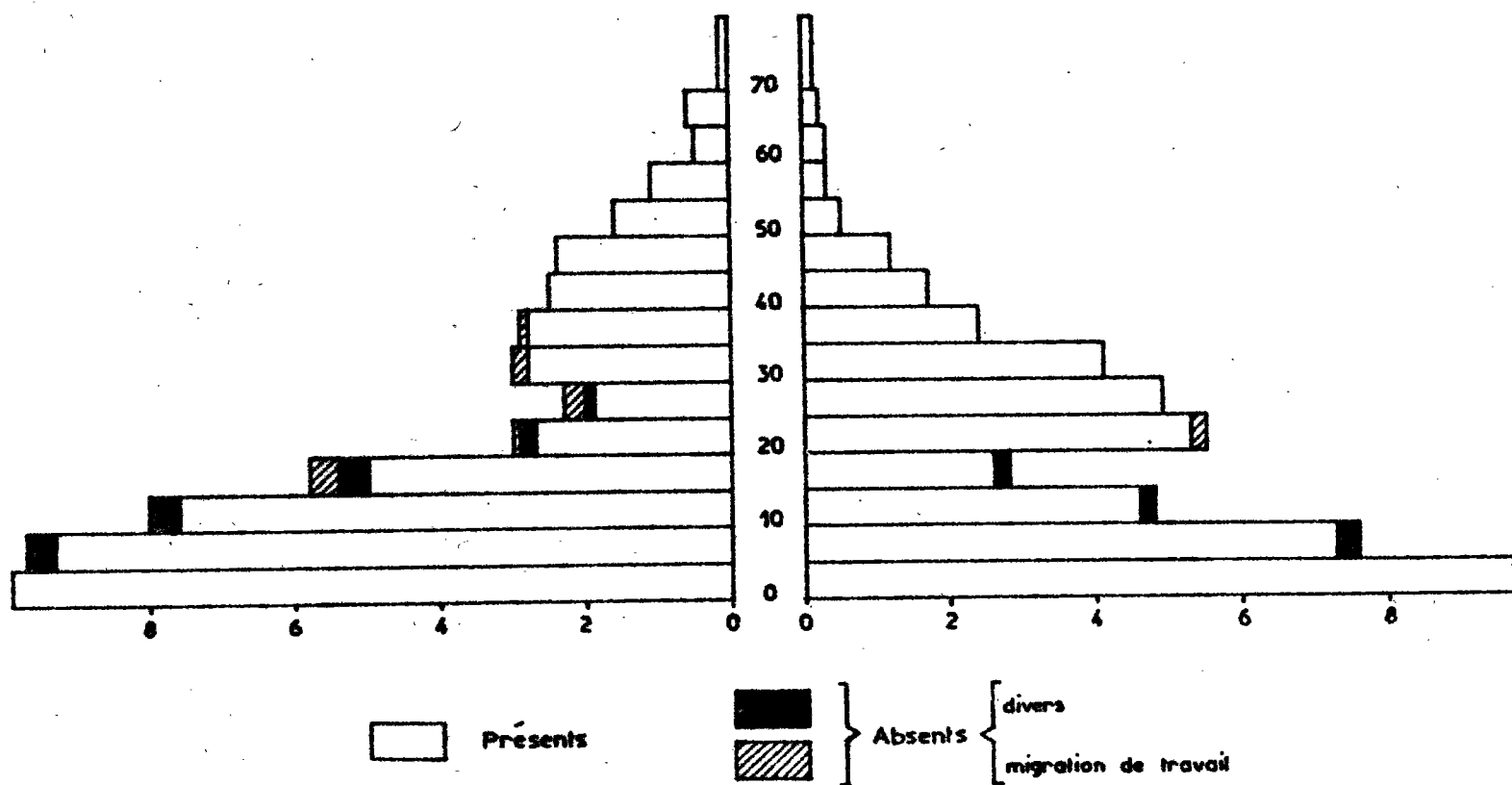


Répartition par sexe, âge et situation de résidence des foyers venus s'installer entre 1963 et 1973 dans les zones d'accueil samo, gourounsi, bwa, bisssa et gourmantché.

	Echantillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr.	Autres	Total	Prés.	Migr.	Autres	Total
			Trav.	Abs.			Trav.	Abs.	
0-4	543	9,8			9,9	9,7		0,1	9,8
5-9	479	9,3		0,4	9,7	7,3		0,3	7,6
10-14	354	7,6		0,4	8,0	4,6		0,2	4,8
15-19	240	4,9	0,4	0,4	5,8	2,6		0,2	2,8
20-24	233	1,8	1,0	0,2	3,0	5,3	0,2		5,5
25-29	203	1,9	0,3	0,1	2,3	4,9			4,9
30-34	198	2,8	0,2		3,0	4,1			4,1
35-39	147	2,8	0,1		2,9	2,4			2,4
40-44	118	2,5	2,5		2,5	1,7			1,7
45-49	101	2,4			2,4	1,2			1,2
50-54	59	1,6			1,6	0,4			0,5
55-59	38	1,1			1,1	0,3			0,3
60-64	21	0,5			0,5	0,3			0,3
65-69	23	0,6			0,6	0,2			0,2
70 et +	15	0,3			0,3	0,3			0,3
Total	2.772	50,0	2,1	1,5	53,6	45,3	0,2	0,8	46,3

**Fig. 6 Structure par sexe, âge, et situation de résidence**

**Période de sortie du pays mossi 1963 - 1973  
(2772 personnes)**



Répartition par sexe, âge, et situation de résidence des Mossi venus s'installer entre 1948 et 1962 dans les zones d'accueil samo, gourounsi, bwa, hissa et gourmantché.

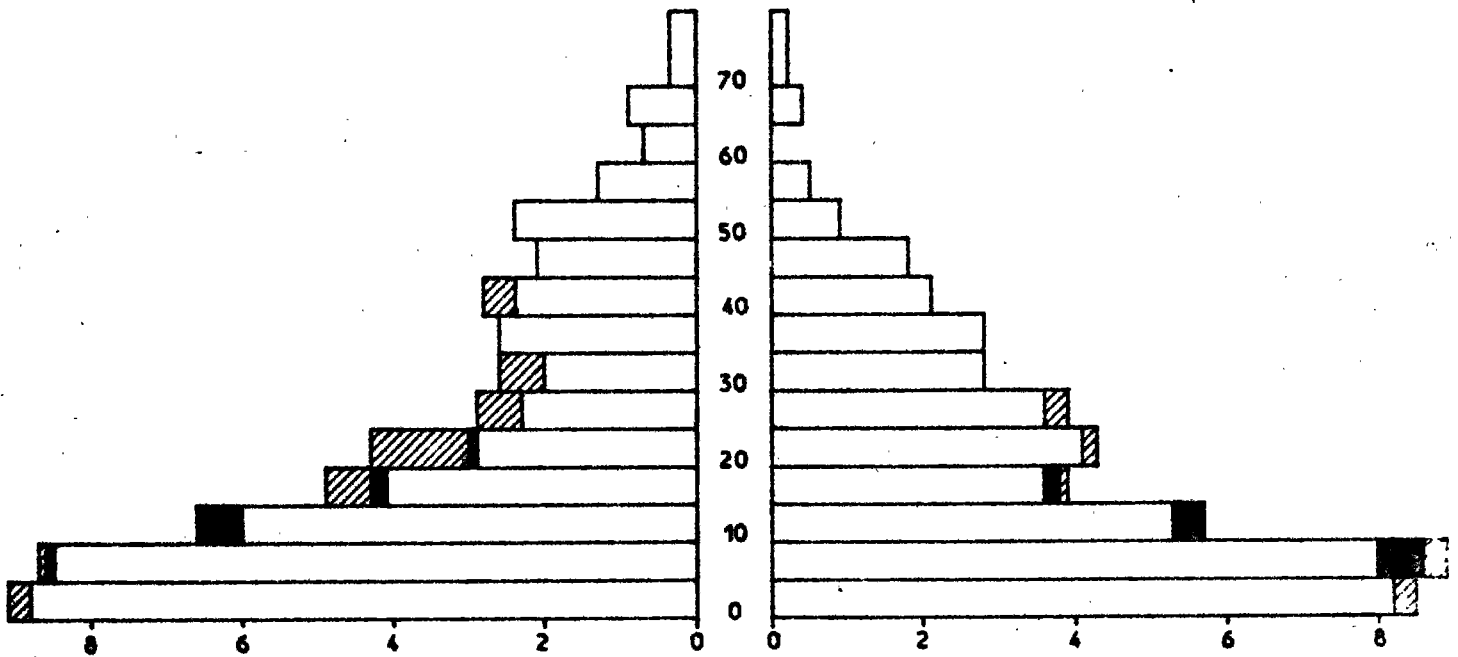
	Echan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0-4	246	8,8	0,3		9,1	8,2	0,3		8,5
5-9	243	8,4	0,1	0,1	8,7	8,0	0,3	0,6	8,9
10-14	172	6,0		0,6	6,6	5,2		0,4	5,7
15-19	124	4,1	0,6	0,2	4,9	3,6	0,1	0,2	3,9
20-24	120	2,9	1,3	0,1	4,3	4,1	0,2		4,3
25-29	94	2,2	0,6		2,9	3,5	0,3		3,9
30-34	76	2,0	0,6		2,6	2,8			2,8
35-39	77	2,6			2,6	2,8			2,8
40-44	68	2,4	0,4		2,8	2,1			2,1
45-49	56	2,1			2,1	1,8			1,8
50-54	46	2,4			2,4	0,9			0,9
55-59	25	1,3			1,3	0,5			0,5
60-64	11	0,7			0,7	-			-
65-69	18	0,9			0,9	0,4			0,4
70 et +	15	0,7			0,7	0,4			0,4
Total	1.391	47,6	4,2	1,1	52,9	44,2	1,3	1,5	47,0

Répartition par sexe, âge, et situation de résidence des Mossi installés avant 1948 dans les zones d'accueil samo, gourounsi, hwa, bissa et gourmantché

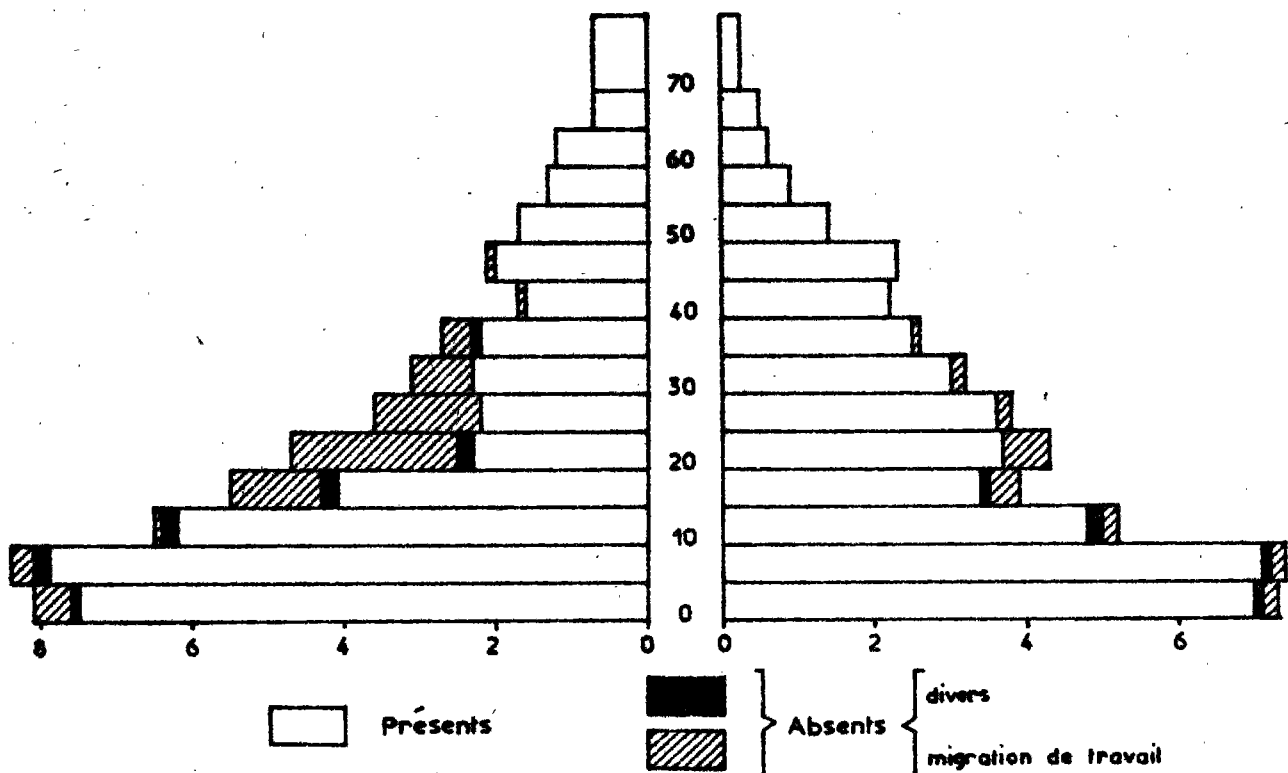
	Echan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0-4	807	7,5	0,5	0,1	8,1	7,0	0,2	0,1	7,3
5-9	818	7,9	0,3	0,2	8,4	7,1	0,2	0,1	7,4
10-14	610	6,1	0,1	0,2	6,5	4,8	0,2	0,2	5,2
15-19	493	4,0	1-2	0,2	5,5	3,4	0,4	0,1	3,9
20-24	473	2,3	2,2	0,2	4,7	3,7	0,6		4,3
25-29	385	2,1	1,4		3,6	3,6	0,2		3,8
30-34	328	2,3	0,8		3,1	3,0	0,2		3,2
35-39	276	2,2	0,4	0,1	2,7	2,5	0,1		2,6
40-44	204	1,6	0,1		1,7	2,2			2,2
45-49	235	2,0	0,1		2,1	2,3			2,3
50-54	170	1,7			1,7	1,4			1,4
55-59	121	1,3			1,3	0,9			0,9
60-64	96	1,2			1,2	0,6			0,6
65-69	64	0,7			0,7	0,5			0,5
70 et +	98	1,4			1,4	0,5			0,5
Total	5.178	44,6	7,6	1,0	53,3	43,8	2,1	0,6	46,6

Fig.7 Structure par sexe, âge, et situation de résidence

Période de sortie du pays mossi 1948 - 1962  
(1391 personnes)



Période de sortie du pays mossi avant 1948  
(5178 personnes)



## 2. Le système de production. Unités de résidence et unités d'exploitation.

A ce niveau d'approche, l'enclos est défini comme "l'unité familiale de résidence" (1), l'exploitation comme "l'unité de production et de consommation".

### 2.1. Etendue des enclos.

La population étudiée - 9 360 personnes - se répartit en 1 026 enclos. Donner une taille moyenne d'enclos - en l'occurrence 9,1 personnes - ne présente qu'un intérêt "statistique" très limité : la répartition de la population selon l'étendue des enclos dans lesquelles elle vit fait apparaître que, si 48 % environ de cette population vit dans des enclos comptant de 1 à 10 personnes, 32 % vit dans des enclos comptant de 11 à 20 personnes et 20 % dans des enclos comptant plus de 20 personnes.

-----

(1) Dans un cas seulement, celui du groupement mossi de Dio (zone d'accueil samo) cette définition n'a pas été retenue. Nous nous sommes conformés, pour ce groupement, au découpage des unités socio-résidentielles secondaires appliqué, dans l'enquête par sondage en pays mossi, aux villages de Yatenga à habitat groupé. Au Yatenga, en effet, se rencontrent encore les survivances d'un habitat ancien différent de celui du reste du pays. Deux traits caractérisent cet habitat : les enclos sont implantés très près les uns des autres - alors que, partout ailleurs, ils sont généralement distants d'une à plusieurs centaines de mètres ; ces enclos sont très étendus - regroupant souvent une centaine de personnes ou plus, réparties en plusieurs unités familiales autonomes. Dans l'enquête par sondage 1973 - comme d'ailleurs dans l'enquête démographique 1961 - il a été considéré que, dans ces villages du Yatenga, certains enclos étendus correspondaient à une "subdivision (...) du quartier (J. Vaugelade et A. Quesnol, Notes mééthologiques, p. 5) ; l'"unité secondaire de sondage retenue" a donc été, dans ces cas, d'enclos étendus, un sous-ensemble familial réduit - correspondant généralement en 1960 du moins, à une exploitation agricole (telle qu'elle apparaît sur la "carte de famille"). Par souci d'homogénéité avec l'enquête par sondage, le groupement Mossi de Dio, proche du Yatenga, fondé par des familles originaires de cette région du pays mossi, a été traité comme les villages à habitat groupé du Yatenga : pour 7 enclos étendus - totalisant une population de 326 personnes (moyenne : 47 personnes environ par enclos) - l'unité retenue a été le sous-ensemble familial formant unité d'exploitation agricole - soit 26 exploitations (moyenne 12,5 personnes environ par exploitation). Nous ne sommes pas assurés que ce traitement différent des unités familiales de résidence - dans les villages du Yatenga et, dans le cas présent, dans les groupements de colons agricoles originaires du Yatenga - soit, pour une approche de la société rurale Mossi contemporaine, très pertinent. Nous nous réservons de revenir sur ce problème dans le texte définitif de notre étude - et le cas échéant, de modifier en conséquence les données concernant la zone d'accueil samo.



Tableau 2.1. Etendue des enclos (toutes zones d'accueil confondues)

Etendue	Nbre d'enclos	Pop. totale	% pop. (a)	Taille moyenne enclos
1-10 personnes	748	4 478	47,8	6,0
11-20 personnes	212	3 002	32,1	14,2
20 personnes et plus	66	1 880	20,1	28,5
	1 026	9 360		9,1

a) par rapport à la population totale de l'échantillon.

Cette répartition de la population selon l'étendue des enclos - limites des "catégories" d'enclos définies arbitrairement - suffit à prouver l'hétérogénéité de structure des unités familiales de résidence.

## 2.2. - Répartition des enclos par type.

Afin d'uniformiser les données et de faciliter les comparaisons, on a repris ici la typologie, courante et dans l'ensemble, utilisée par G. ANCEY (1). Quelques modifications de détail ont cependant été apportées dans la définition des "quatre sous-ensembles élémentaires" découpés à l'intérieur des enclos et des exploitations ; on les signalera dès à présents :

Sous-ensemble (groupe parental) G1 : a) chef d'enclos, b) épouses, c) enfants célibataires (sans changement)

Sous-ensemble (groupe parental) G2 : a) fils mariés du chef d'enclos, b) épouses, c) enfants célibataires (par rapport au mode de découpage retenu par G. ANCEY, ont été exclus de ce sous-ensemble - et rangés dans le sous-ensemble G4 (cf. plus bas) ; les fils mariés des fils du chef d'enclos ; en fait, pour l'ensemble de l'échantillon, deux individus seulement se trouvent être dans cette position parentale.

Sous-ensemble (groupe parental) G3 : a) frère (classificatoire) marié du chef d'enclos, b) épouses, c) enfants célibataires (par rapport au mode de découpage retenu par G. Ancey, ont été exclus de ce sous-ensemble - et rangés dans le sous-ensemble G4 : les fils mariés de frères (classificatoires) du chef d'enclos (2) ; pour l'ensemble de l'échantillon 63 individus se trouvent être dans cette position parentale.

(1) Dans le mode de découpage retenu par G. ANCEY, ces "hommes mariés" étaient comptabilisés en G 3c, cependant que "leurs propres dépendants, épouses et enfants" se retrouvaient "dans la catégorie bâtarde" des "autres relations de parenté" (Ancey, op. cit., p.6).

(2) Cf. Discussion de ce point ci-dessous.

Les modifications apportées à la définition des sous-ensembles G2 et G3 visent à uniformiser la structure interne de ces sous-ensembles : on obtient ainsi, pour les sous-ensembles G1, G2, G3 une structure interne identique - correspondant à celle d'une "cellule domestique élémentaire" : homme marié, femme(s), enfants célibataires.

Sous ensemble (groupe parental) G4. Dans le mode de découpage retenu par G. Ancey, le sous-ensemble G4 comprend deux catégories : "a) frères cadets célibataires, b) diverses autres relations de parenté telles que soeurs ou ascendants recueillis, épouses d'enfants de frères... etc." Sans remettre en cause son existence en tant qu'"élément typologique unitaire", on a diversifié ici le découpage interne de ce sous-ensemble composite. D'une part, dans la même perspective que celle exposée ci-dessus (modifications apportées à la définition de G2 et G3), on s'est efforcé de distinguer et d'individualiser les "cellules domestiques élémentaires" présentes dans l'enclos mais ne relevant pas des sous-ensembles G1, G2 et G3. D'autre part, on a introduit une catégorie nouvelle imposée par l'existence, dans l'échantillon, de "communautés maraboutiques" : les élèves coraniques. On obtient ainsi la nomenclature :

- G 41 a) fils mariés de fils de chef d'enclos, b) épouses, c) enfants célibataires.
- G 42 a) fils mariés de frères (classificatoires) de chef d'enclos, b) épouses, c) enfants célibataires.
- G 43 a) autres hommes mariés, b) épouses, c) enfants célibataires.
- G 44 a) veuves (ascendantes des hommes de l'enclos : femmes originaires de l'enclos venues rejoindre leurs "parents",  
b) autres relations de parenté (un dépouillement complémentaire permet d'identifier ces relations),  
c) élèves coraniques célibataires (les élèves coraniques mariés apparaissent en G 43).

La combinaison des quatre sous-ensembles élémentaires G1, G2, G3, G4 donne huit types possibles d'enclos - ces huit types étant effectivement représentés dans l'échantillon. Il apparaît cependant possible, et légitime de simplifier cette typologie : les trois sous-ensembles G1 - G2 - G3 représentent, en eux-mêmes, des "cellules autonomes" (1) potentielles - groupe domestique primaire formant exploitation agricole ; par contre, le sous-ensemble G4 regroupe, pour majorité - G 44 = 79, 2 % - des individus qui, apparentés ou non du chef d'enclos, apparaissent isolés les uns des autres, ne pouvant guère prétendre, dans les conditions actuelles de vie en milieu rural mossi, à une autonomie sociale et économique viable. Si donc l'on néglige (2) l'existence, dans le sous-ensemble G4, de quelques "groupes domestiques primaires" de structure identique aux sous-ensembles G1 à G3 (3) - à savoir les catégories G 41 - G 42 - G 43, soit 22, 5 % du sous-ensemble, on peut considérer qu'il existe quatre type d'enclos, chacun d'eux étant susceptible d'accueillir des éléments appartenant au sous-ensemble G4 :

- 
- (1) Tant sur le plan social que sur le plan économique
  - (2) Il eût été souhaitable de regrouper, dans un sous-ensemble distinct, les catégories G 41 - G 42 - G 43. Mais cela eût rendu plus complexe la typologie retenue et plus difficile la combinaison avec les informations fournies par G. Ancey et, éventuellement d'autres chercheurs.
  - (3) Donc susceptibles de s'ériger en cellules socio-économiques autonomes.

G1 (ou G1 + G4) - enclos réduit à un groupe domestique primaire,

G1 + G2 (ou G1 + G2 + G4) - enclos regroupant, autour du groupe domestique du chef d'enclos, un ou plusieurs groupes domestiques de fils mariés,

G1 + G3 (ou G1 + G3 + G4) - enclos regroupant, autour du groupe domestique du chef d'enclos, un ou plusieurs groupes domestiques de frères mariés,

G1 + G3 (ou G1 + G2 + G3 + G4) - enclos regroupant, autour du groupe domestique du chef d'enclos, un ou plusieurs groupes domestiques de fils mariés et un ou plusieurs groupes domestiques de frères mariés.

Le tableau de répartition de la population étudiée par type d'enclos (Tableau 2.2, page suivante) appelle plusieurs remarques.

1) Actuellement, 50 % de la population vit dans des enclos réduit à un groupe domestique primaire (auquel, le cas échéant, se sont joints quelques éléments G4 (1) ).

Tableau 2.2. Répartition de la population étudiée par type d'enclos (a)

N° Type	Type enclos	Nbre enclos	Pop. Totale	Etendue moyenne enclos	Nbre enclos	Pop. Totale	Etendue moyenne enclos	Réparti- tion po- pulation
1	G1	460	2 736	5,9	708	4 732	6,7	50,6
5	G1 + G4	248	1 996	8,0				
2	G1 + G2	78	890	11,4	118	1 652	14,0	17,7
6	G1+G2+G4	40	762	19,0				
3	G1 + G3	75	831	11,1	174	2 457	14,1	26,3
7	G1+G3+G4	99	1 626	16,4				
4	G1+G2+G3	13	260	20,0	24	501	20,8	5,4
8	G1+G2+G3+G4	11	241	21,9				
		1 024	9 342	9,1				100,0

a) Les développements qui vont suivre pri ilégiant la variable "époque de sortie du pays mossi", deux enclos - implantés en zone d'accueil bwa, groupe de Kossoba et Bolomakoté, et totalisant 18 personnes - ont été écartés de cette répartition, la date de leur départ du pays mossi n'ayant pu être déterminée avec suffisamment de certitude.

(1) Pour être tout à fait exact il faut noter que, parmi ces éléments G4 (691 personnes) se rencontrent 33 groupes domestiques primaires (G42 et G43 ; Cf. tableau ci-dessous p.) totalisant 118 personnes. Si l'on exclut du type G1 / G1 + G4, les enclos pluri-cellulaires ainsi formés, la proportion de la population vivant dans des enclos "réduits" tombe à 49,4 % environ.

2) Moins de 6 % de la population vit dans des enclos regroupant, autour du chef d'enclos, des fils et des frères mariés. Comme le remarque G. Ancey, la cohabitation simultanée de frères et d'enfants mariés demeure (...) 'exceptionnelle (...). Enfants et frères mariés forment, à l'évidence, deux cellules à pôles contraires" (1)

3) Les enclos regroupant, autour du chef d'enclos, un ou plusieurs de ses frères mariés sont un peu plus nombreux (17 % de l'ensemble des enclos) que celles regroupant, autour de ce même chef d'enclos, un ou plusieurs de ses fils mariés (11,5 %). Une interprétation de ce phénomène sera proposée plus bas.

4) Si l'on considère l'étendue moyenne des enclos, il apparaît qu'elle se différencie très nettement selon le type. Les enclos monocellulaires - de type G1 - ne comptent, en moyenne, 6,7 personnes, cependant qu'à l'autre extrémité, les enclos pluri-cellulaires "complexes" - de type G1 + G2 + G3 - regroupent, en moyenne 20,8 personnes. Enfin les enclos pluricellulaires "simples" - de type G1 + G2 + G1 + G3 - apparaissent de taille sensiblement équivalente : 14 personnes environ en moyenne.

### 2.3. Répartition de la population par type d'enclos et statut parental

L'examen de la répartition de la population étudiée par type d'enclos et statut parental complète l'approche typologique des enclos et permet un certain nombre de remarques.

1) Le sous-ensemble G4 - dont on a vu qu'il regroupait des catégories parentales ou non, assez diverses - représente une proportion importante de la population : 14,7 %. Du point de vue des "potentialités pratiques" d'accession des individus à l'autonomie économique et sociale, ce sous-ensemble est constitué de deux blocs distincts :

- a) les hommes mariés et leurs dépendants directs
- b) les isolés.

a) On compte 82 groupes domestiques primaires (hommes mariés, épouses, enfants célibataires) parmi le sous-ensemble G4 ; ces 82 groupes domestiques représentent 21,1 % de ce sous-ensemble, 3,1 % de l'ensemble de l'échantillon ; ils ont à leur tête :

- un petit fils du chef d'enclos (G41) : 2  
(en ligne patrilinéaire)
- un fils classificatoire du chef d'enclos (G42) : 63  
(en ligne patrilinéaire)
- divers hommes mariés (G43) : 17.

---

(1) cf. Ancey, op. cit. p.14. Moins de 3 % des enclos étudiés par G. Ancey - ils sont répartis dans cinq strates socio-géographique : trois en pays mossi, deux en zones de colonisation - regroupant autour du chef d'enclos, des frères et des enfants mariés. Ce taux est proche de celui qui se rencontre dans l'échantillon présent (composé exclusivement de migrants agricoles) : 2,3 %.

(2) Ces divers hommes mariés se répartissent ainsi :

- parents du chef d'enclos
- amis du chef d'enclos
- élèves coraniques.

Tableau 2.3. Répartition de la population étudiée par type d'enclos et statut parental (a)

Enclos	G1			G2			G3			G4			G 43			G 44							
	Chef d'enclos			fils mariés			frères mariés			G 41 fils mariés de fils			G 42 fils mariés de frères			autres hommes mariés			Isolés				
Type	Nbre	Pop.	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c			
		Tot.																					
1	460	2736	460	622	1654																		
5	248	1996	248	329	728									28	35	40	5	5	5	88	345	40	
2	78	890	78	109	262	114	125	202															
6	40	762	40	83	144	68	85	133				2	2	2	16	18	25	6	6	9	7	82	34
3	75	831	75	105	274				95	107	175												
7	99	1626	99	152	346				137	160	294				13	14	22	6	7	11	44	207	114
4	13	260	13	21	53	18	22	20	20	22	71												
8	11	241	11	20	38	16	17	13	17	20	36				6	7	4				2	23	
	1024	9342	1024	1441	3499	216	249	368	269	309	576	2	2	2	63	74	91	17	18	25	141	657	299
Répartition à l'intérieur des catégories parentales			5	964		833		1	154		6		228		60		1	097					
Répartition par rapport à la population totale			17,2	24,2	58,7	25,9	29,9	44,2	23,3	26,8	49,9	33,3	33,3	33,3	27,6	32,5	39,9	28,3	30,0	41,7	12,8	59,9	27,3
			11,0	15,4	37,4	2,3	2,7	3,9	2,9	3,3	6,2	-	-	-	0,7	0,8	1,0	0,2	0,2	0,3	1,5	7,0	3,2
			63,8			8,9			12,4					2,4			0,6				11,7		

(a) Type d'enclos : cf. ci-dessus tableau 2.2. - Répartition de la population étudiée par type d'enclos

G1 - G2 - G3 - G41 - G42 - G43 - : a) chef de groupe domestique, b) épouses, c) enfants.

Isolés : a) veuves b) divers parenté c) élèves coraniques.

b) Les "isolés" se répartissent en trois "catégories" :	Nbre	: %	: % Pop.
		: C4	: totale
- les veuves (ascendantes des hommes de l'enclos et veuves originaires du Lignage)	141	: 12,8	: 1,5
- divers parenté	657	: 59,9	: 7,0
les élèves coraniques	299	: 27,3	: 3,2

Les "divers parenté" sont représentés par :

- les frères et soeurs célibataires du chef d'enclos
- les enfants célibataires de frères classificatoires décédés du chef d'enclos
- divers (enfants de frères d'épouse du chef d'enclos ; amis, fils d'amis, fiancées coutumières, etc...)

Les élèves coraniques sont concentrés (76 % environ) dans les Communautés maraboutiques de l'échantillon (Ban 167 ; Boalanli, 21 ; Moré Yiri 25 ; Dianjoudougou, 16). Les enclos des notables religieux, au nombre de 24, se partagent 230 élèves coraniques (9,6 par enclos) ; les autres élèves coraniques se répartissent en 30 enclos (2,3 élèves par enclos).

2) Si l'on considère que, pour les "isolés" du sous-groupement G4, les conditions minimales actuelles d'accession à une autonomie économique et sociale (1) effective ne sont pas réunies, on est amené à estimer à 24,5 % environ (groupes domestiques G2, G3, G4) la proportion de la population soumise collectivement - en tant précisément qu'elle est constituée de cellules "fonctionnelles" - à l'autorité de l'enclos. Si l'on s'en tient aux hommes mariés - à la tête, donc, d'un groupe domestique - la proportion d'entre eux qui dépendent d'un chef d'enclos s'élève à 35,5 % environ. Sans tenter d'analyser, ici, ce que représente concrètement, cette dépendance, il est permis de souligner que, s'exerçant sur un peu plus d'un homme marié sur trois, le pouvoir de l'enclos a une extension sinon une intensité, limitée.

3) La structure interne respective des groupes domestiques G1 (chef d'enclos) G2 (fils mariés) G3 (frères mariés) G42 (fils mariés de frère) G43 ("divers" hommes mariés) n'apparaît pas homogène. Cependant, l'interprétation des différences enregistrées - que ce soit dans l'étendue du groupe ou dans celle des catégories "épouses" et "enfants célibataires" - passe par une analyse de l'âge des chefs de groupe domestique.

---

(1) Et, plus encore, à une autonomie résidentielle.

Tableau 2.4. Structure des groupes domestiques

Groupes domestiques	Nbre	Pop. Totale	Etendue: moyenne	Structure interne		
				Chef de Groupe	Epouses	Enfants : Célibat.
G1 (chef d'enclos)	3 024	5 964	5,8	1	1,41	3,42
G2 (fils)	216	833	3,9	1	1,15	1,70
G3 (frère)	269	1 154	4,9	1	1,15	2,14
G42 (fils de frère)	63	228	3,6	1	1,17	1,44
G43 (divers)	17	60	3,5	1	1,06	1,47

2.5. - Ancienneté de l'immigration, ethnie d'accueil, type et étendue des enclos

Il serait vain de vouloir analyser dans le détail les tableaux de répartition de la population étudiée selon la période de sortie du pays mossi (ancienneté de l'immigration), l'ethnie d'accueil, le type et la taille des enclos dans lesquels vit cette population. La faible étendue de l'échantillon permet tout au plus, d'une part, d'éclairer les préoccupations à l'origine de l'établissement de ces tableaux, d'autre part, d'avancer quelques hypothèses dont on a tout lieu de penser qu'elles seraient confirmées par une enquête plus lourde.

2.5.1. Une première remarque concerne les caractéristiques de l'échantillon. Le but recherché était d'obtenir une représentation équilibrée (1), en fonction de quelques critères simples : ancienneté d'installation, ethnie d'accueil, religion, etc., de la population rurale mossi immigrée. Si l'on s'en tient aux critères de l'ancienneté d'installation, la représentativité de l'échantillon paraît satisfaisante : qu'il s'agisse de la répartition de la population par type d'enclos ou de l'étendue moyenne de chaque type d'enclos, la comparaison au niveau de chacune des aires d'accueil, comme à celui de l'ensemble des cinq aires entre l'échantillon réel et un échantillon fictif où toutes les périodes d'installation retenues seraient également représentées, fait apparaître une concordance très acceptable entre les données réelles et les données construites.

(1) Cette représentation, il va sans dire, est tout le contraire d'une représentation "statistique" : pour s'en tenir au critère de l'ancienneté d'implantation, on s'est efforcé d'obtenir une répartition relativement égale de la population étudiée entre les différentes périodes d'installation retenues, cette répartition n'a rien à voir avec la répartition réelle : celle-ci fait apparaître, par exemple, un nombre de migrants ayant quitté le pays mossi durant la période 1963-1973 sensiblement égal à celui des immigrants ayant quitté le pays mossi durant les quatre autres périodes retenues.

2.5.2. Ce qui frappe d'emblée lorsque l'on examine les différents tableaux, ce sont les variations sensibles de la répartition de la population par type d'enclos selon la date de sortie du pays mossi (correspondant, généralement, à celles d'installation sur les lieux actuels). Ces variations sont sensibles dans les cinq aires d'accueil étudiées (1) ; de même, elles obéissent, quelles que soient les variations et aberrations selon les aires d'accueil, à un même schéma général. Ce schéma apparaît très clairement à la lecture du tableau de répartition de l'ensemble de la population étudiée (toutes aires d'accueil confondues) par type d'enclos.

a) Plus elle est anciennement installée hors du pays mossi, plus la population immigrée vit dans des enclos de structure complexe (G1 + G2 ; G2 + G3 ; G1 + G2 + G3). Parmi les immigrés les plus anciens - descendants d'immigrants ayant quitté le pays mossi avant 1913 - 34 % environ vivent dans des enclos mono-cellulaires (réduits à un groupe domestique, enrichi ou rien d'éléments appartenant au sous-ensemble G4) ; ce taux croît régulièrement au fur et à mesure que la date de sortie du pays mossi se fait plus proche de la période contemporaine, il approche 75 % pour les immigrés les plus récents (période 1963-1973).

b) L'accroissement, en fonction de la proximité de la date d'installation hors du pays mossi, de la proportion de la population vivant dans des enclos de type mono-cellulaire, se fait aux dépens, principalement, de deux types d'enclos type G1 + G2 (groupe domestique du chef d'enclos + groupe(s) domestique(s) de fils marié(s) ), type G1 + G2 + G3 (groupe domestique du chef d'enclos + groupes(s) domestiques(s) de fils mariés(s) + groupe(s) domestiques(s) de frères(s) mariés(s) ). La proportion de la population vivant dans des enclos du type G1 + G2

1) zone d'accueil samo

	Total Pop.(%) par type				Taille moyenne enclos				Tous types	
	pop.	d'enclos								
		1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	4-8	
: Avant 1913	: 890	: 43,2	: 23,5	: 27,5	: 5,8	: 7,4	: 12,3	: 15,3	: 17,3	: 10,1
: 1913-1932	: 110	: 55,4	: 20,9	: 23,6	: -	: 5,5	: 23,0	: 13,0	: -	: 10,0
: 1933-1947	: 254	: 33,5	: 26,8	: 39,7	: -	: 7,7	: 11,3	: 12,6	: -	: 10,2
: 1948-1962	: 292	: 38,0	: 14,7	: 39,7	: 7,5	: 7,9	: 21,5	: 12,9	: 11,0	: 10,8
: 1963-1973	: 210	: 53,8	: 9,0	: 37,1	: -	: 6,3	: 9,5	: 19,5	: -	: 8,7
: Toutes périodes										
: échant. fictif(2)		: 44,8	: 18,9	: 33,5	: 2,7	: 6,9	: 15,5	: 14,7	: 14,1	: 10,0
: Toutes périodes										
: échantillon réel	: 1 756	: 42,9	: 20,6	: 32,5	: 4,2	: 7,3	: 12,9	: 14,5	: 14,8	: 10,0

(1) Le phénomène apparaît moins nettement en zone d'accueil samo. Mais il faut se souvenir que, pour cette zone, un biais d'exploitation est introduit par le découpage différent des unités familiales de résidence dans le groupement mossi de Dio (cf. note P. ).

(2) Echantillon fictif où toutes les périodes d'immigration retenues seraient également représentées.



2) Aire d'accueil gourounsi (lélâ et nouna)

	Total Pop.	Pop. (%) par type d'en- clos				Taille moyenne enclos				Tous Types
		1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	4-8	
Avant 1913	572	18,5	41,3	32,2	8,0	7,6	24,6	16,7	23,0	14,2
1913-1932	266	39,9	29,3	20,3	10,5	8,2	19,5	13,5	28,0	12,1
1933-1947	165	46,7	37,0	16,3	-	7,7	15,3	27,0	-	11,0
1948-1962	124	66,1	13,7	20,2	-	6,8	8,5	25,0	-	8,3
1963-1973	519	68,2	-	24,3	7,5	6,1	-	15,8	19,5	7,6
Toutes périodes échant. fictif		47,9	24,3	22,7	5,2	7,0	17,0	19,6	23,5	10,6
Toutes périodes échantillon réel	1 646	44,1	23,8	25,3	6,9	6,8	19,6	16,6	22,6	10,5

3) Aire d'accueil bwa

	Total Pop.	Pop. (%) par type d'en- clos				Taille moyenne enclos				Tous Types
		1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	4-8	
Avant 1913	149	40,3	28,8	30,8	-	6,0	10,7	23,0	-	9,3
1913-1932	387	22,5	42,1	23,3	12,1	6,2	23,3	30,0	47,0	15,5
1933-1947	554	34,5	22,9	31,9	10,6	7,6	12,7	14,7	29,5	11,3
1948-1962	516	59,3	7,4	33,3	-	7,3	9,5	13,2	-	8,7
1963-1973	1 712	74,2	4,1	18,3	3,4	7,1	10,0	11,6	19,3	7,9
Toutes périodes échant. Fictif		46,2	21,1	27,5	5,2	6,8	13,2	18,5	31,9	10,5
Toutes périodes échantillon réel	3 318	57,7	13,3	24,1	4,9	7,1	13,8	14,0	27,0	9,1

4) Aire d'accueil bissa

	Total Pop.	Pop. (%) par type d'en- clos				Taille moyenne enclos				Tous Types
		1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	4-8	
Avant 1913	358	38,0	24,9	21,8	15,4	8,5	12,7	15,6	27,5	11,9
1913-1932	447	44,1	20,1	25,7	10,1	7,9	15,0	14,4	15,0	10,6
1933-1947	336	30,9	10,1	44,1	14,9	5,0	11,3	13,4	16,7	8,8
1948-1962	214	76,6	12,2	11,2	-	5,7	8,7	24,0	-	6,5
1963-1973	201	82,6	7,5	9,9	-	5,7	7,5	6,7	-	5,9
Toutes périodes échant. fictif		54,4	15,0	22,5	8,1	6,6	11,0	14,8	19,7	8,7
Toutes périodes échantillon réel	1 556	49,3	16,3	24,7	9,6	6,4	12,1	13,8	18,8	8,8

5) Aire d'accueil gourmantché

	Total Pop.	Pop. (%) par type d'en- clos				Taille moyenne enclos				Tous Types
		1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	4-8	
Avant 1913	117	26,5	10,3	63,2	-	6,2	12,0	18,5	-	11,7
1913-1932	308	39,9	43,5	16,6	-	4,9	13,4	7,3	-	7,3
1933-1947	265	60,8	8,3	30,9	-	4,7	7,3	11,7	-	6,0
1948-1962	245	58,4	9,4	32,2	-	5,7	11,5	13,1	-	7,4
1963-1973	131	87,0	9,2	3,8	-	6,0	12,0	5,0	-	6,2
Toutes périodes échant. fictif		54,5	16,2	29,3	-	5,5	11,2	11,1	-	7,7
Toutes périodes échantillon réel	1 066	53,7	19,0	27,3	-	5,3	11,9	11,6	-	7,1

6) Ensemble des cinq aires d'accueil

	Total Pop.	Pop. (%) par type d'enclos				Taille moyenne enclos				Tous Types
		1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	4-8	
Avant 1913	2 086	34,4	28,2	30,1	7,3	7,4	15,1	16,5	21,8	11,5
1913-1932	1 518	37,8	32,1	22,1	7,9	6,7	17,4	14,0	24,0	10,7
1933-1947	1 574	39,3	19,8	34,0	6,9	6,1	12,0	13,7	21,8	9,2
1948-1962	1 391	57,9	10,6	29,9	1,6	6,6	11,3	13,9	11,0	8,3
1963-1973	2 773	72,7	4,2	19,6	3,5	6,7	9,7	12,6	19,4	7,6
Toutes périodes échant. fictif		48,4	18,9	27,1	5,4	6,7	13,1	14,1	19,6	9,5
Toutes périodes échant. réel	9 342	50,6	17,7	26,3	5,4	6,7	14,0	14,1	20,9	9,1

7) Aires d'accueil gourounsi, bwa, hissa, gourmantché.

	Total pop.	Pop. (%)	Par type d'enclos			Taille moyenne enclos				Tous types
			1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	
Avant 1913	1 196	27,8	31,8	31,9	8,4	7,4	17,3	17,4	25,2	12,8
1913-1932	1 408	36,4	33,0	22,0	8,5	6,7	17,2	14,1	24,0	10,7
1933-1947	1 320	40,4	18,5	32,9	8,3	5,9	12,2	14,0	21,8	9,0
1948-1962	1 099	63,2	9,5	27,3	-	6,4	9,4	14,3	-	7,8
1963-1973	2 563	74,3	3,8	18,1	3,8	6,7	9,7	11,9	19,4	7,6
Toutes périodes échant. fictif		48,4	19,3	26,4	5,8	6,6	13,2	14,3	18,1	9,6
Toutes périodes échant. réel	7 586	52,4	17,0	24,9	5,6	6,6	14,3	14,0	22,5	8,9

passé de 28,2 % - immigrants ayant quitté le pays mossi avant 1913 - à 10,6 et 4,2 % - immigrants ayant quitté le pays mossi respectivement entre 1948 et 1962 et entre 1963 et 1973. Déjà très faible pour les périodes d'immigration les plus anciennes (1), 7,3 % pour les immigrants ayant quitté le pays mossi avant 1913, la proportion de la population vivant dans des enclos de type G1 + G2 + G3 tombe à 1,6 % (période 1948-1962) pour remonter - fait probablement accidentel - à 3,5 % (période 1963-1973). On peut, sans trop de risques, avancer l'hypothèse que ce type d'enclos est appelé à disparaître totalement : il n'est déjà plus représenté, toutes périodes d'immigration considérées, dans la zone d'accueil gourmantché.

c) Le type d'enclos G1 + G3 (groupe domestique du chef d'enclos + groupe(s) domestique(s) de frère(s) marié(s) paraît mieux résister, dans l'ensemble, au processus d'émiettement des enclos pluri-cellulaires. Pour les deux dernières périodes (1948-1962 et 1963-1973), la proportion de la population vivant dans ce type d'enclos s'élève, respectivement, à 29,9 % et 19,6 %. Ce dernier pourcentage est intéressant ; il suggère qu'une partie non négligeable des migrants agricoles actuels se déplacent par "groupes de frères".

(1) Difficulté de "cohabitation" d'enfants et de frères mariés du chef d'enclos.

d) Quel que soit le type considéré, l'étendue moyenne des enclos tend à diminuer en fonction de la proximité d'installation hors du pays mossi de la population vivant dans ces enclos. Ainsi, l'étendue moyenne des enclos de type G1 passe de 7,4 pour les immigrants ayant quitté le pays mossi avant 1913, à 6,7 pour les immigrants ayant quitté le pays mossi entre 1963 et 1973 ; pour ces mêmes groupes d'immigrants, l'étendue moyenne des enclos de type G1 + G2 passe de 15,1 à 9,7, etc. Tous types confondus, l'étendue moyenne des enclos passe de 11,5 pour les périodes antérieures à 1913 à 7,6 pour la période 1963 à 1973 ; la diminution est particulièrement sensible lorsque l'on passe des immigrants ayant quitté le pays mossi avant 1913 (taille moyenne des enclos : 11,5) à l'ensemble des immigrants ayant quitté le pays mossi après cette date (taille moyenne des enclos : 8,6).

e) Pour les migrants récemment installés hors du pays mossi, la taille réduite des enclos et, dans une certaine mesure, leur structure interne "simplifiée" (absence d'enclos de type chef d'enclos + fils marié(s)) s'expliquent par la proximité et les conditions même du départ (migrants relativement jeunes se déplaçant, pour la majorité d'entre eux, en groupes domestiques restreints) ; comme le remarque G. Ancey à propos de la strate de colonisation récente de dégoudou : "Le temps n'a pas permis (aux) nouveaux colons (...) de faire souche et de s'aggrandir de l'apport de nombreux dépendants directs ou collatéraux". Si l'on considère, en se référant, pour le premier aux données disponibles pour les migrants agricoles actuels (1), pour le second à celles fournies par l'enquête statistique, un âge moyen au départ proche de 40 ans (2) et un âge moyen au mariage proche de 30 ans, on peut estimer à 20-25 ans le délai nécessaire pour la reconstitution, à partir des éléments familiaux immigrés, de familles étendues (ou enclos pluri-cellulaires) ; compte tenu de la date de l'enquête, une telle estimation élimine dans l'approche de l'évolution historique (opposés à l'évolution naturelle de la structure interne des enclos) l'ensemble des migrants ayant quitté le pays mossi postérieurement aux années 1948-1953, soit approximativement les migrants installés en zone de colonisation durant les deux dernières périodes retenues pour l'analyse des flux de départ : périodes 4 (1948-1962) et 5 (1963-1973).

f) Si donc l'on s'en tient aux trois premières périodes (avant 1913 ; 1913-1932 ; 1933-1947), il apparaît que les différentes conclusions présentées plus haut touchant à l'évolution de la structure interne et de l'étendue des enclos demeurent, dans l'ensemble, valides :

- diminution de la proportion des enclos de type pluri-cellulaire : 47 % des enclos chez les descendants d'immigrants ayant quitté le pays mossi avant 1913 ; 37 % des enclos chez les immigrants ayant quitté le pays mossi entre 1933 et 1947 - cette diminution, de l'ordre de 20 % environ, se faisant essentiellement aux dépens des enclos de type "chef d'enclos - fils marié(s)" : 14,9 % contre 21,5 %, et de type "chef d'enclos - fils marié(s) - frère(s) marié(s)" : 2,8 % contre 4,4 %.

- diminution de l'étendue des enclos, en particulier des enclos de type pluri-cellulaire : pour ces derniers, 15,4 personnes - immigrants ayant quitté le pays mossi avant 1913, contre seulement 13,6 personnes - immigrants ayant quitté le pays mossi durant la période 1933-1947.

---

(1) Informations fournies par G. REMY

(2) Age moyen des migrants agricoles venus directement du pays mossi entre 1960 et 1973.

2.5.3. Touchant toujours la structure (typologie) et l'étendue des enclos, les variations selon le lieu d'implantation (aire d'accueil) paraissent, par rapport à celles liées à la date de sortie du pays mossi, beaucoup plus confuses et difficiles à interpréter. Il convient d'ailleurs de noter, d'emblée, que ces variations ne sauraient être mises au compte exclusif des sollicitations émanant du milieu d'accueil (1). Chaque zone d'implantation est alimentée par des flux venant, très généralement, d'un contexte régional mossi relativement homogène : celui-ci peut présenter des caractéristiques propres importées par les migrants, par exemple lorsqu'il s'agit de groupes yarse - peuvent rendre compte des variations enregistrées. On se contentera ici d'analyser sommairement ces variations, leur interprétation éventuelle étant rapportée à un stade plus avancé d'analyse des matériaux.

Tableau 2.6. Répartition de la population étudiée selon la zone d'accueil le type et l'étendue des enclos.

	Pop. (%) par type d'enclos				Taille moyenne enclos				Tous types
	1-5	2-6	3-7	4-8	1-5	2-6	3-7	4-8	
Aire d'accueil samo	44,8	18,9	33,5	2,7	6,9	15,5	14,7	14,1	10,0
Aire d'accueil gourounsi	47,9	24,3	22,7	5,2	7,3	17,0	19,6	23,5	10,6
Aire d'accueil bwa	46,2	21,1	27,5	5,2	6,8	13,2	18,5	31,9	10,5
Aire d'accueil bissa	54,4	15,0	22,5	8,1	6,6	11,0	14,8	19,7	8,7
Aire d'accueil Gourmantché	54,5	16,2	29,3	-	5,5	11,2	11,1	-	7,7
Toutes aires d'accueil	48,4	18,9	27,1	5,4	6,7	13,1	14,1	19,6	9,5

(1) L'hypothèse selon laquelle les colons agricoles mossi auraient adopté certains traits de l'organisation sociale des populations d'accueil n'est pas à rejeter. On s'efforcera, plus loin, de déterminer les conditions et les limites d'un phénomène d'acculturation dont on a tout lieu de penser qu'il n'a touché, profondément, qu'une minorité de groupes mossi immigrés, ceux qui se sont trouvés dans l'obligation économique et/ou sociale de vivre en contact étroit avec la collectivité autochtones d'accueil, voire de consentir à une intégration "culturelle" totale ; dans une certaine mesure, celle-ci - dans le contexte entièrement nouveau des migrations de l'époque coloniale - signale l'échec des groupes immigrés à se développer et à prospérer en tant que "groupes mossi intégrés".

### Aire d'accueil samo

Les données sont, pour cette aire d'accueil, faussée par le découpage opéré dans les unités de résidence du groupe mossi de Dio (1). Celui-ci fait ainsi passer l'étendue moyenne des enclos (toutes périodes d'immigration confondues) de 11,3 (unités de résidence réelles) à 10,0 (unités de résidence unités d'exploitation). On notera cependant les traits suivants du système de résidence.

- représentation des enclos de type mono-cellulaire la plus faible de l'échantillon,
- forte représentation d-s enclos de type G1 + G3 par rapport aux enclos de type G1 + G2,
- étendue moyenne élevée des enclos (malgré le découpage des enclos du groupe de Dio).

### Aire d'accueil gourounsi

- représentation relativement équilibrée des enclos de type G1 + G2 et G2 + G3.
- étendue moyenne élevée des enclos.

### Aire d'accueil bwa

- représentation relativement faible, compte tenu du caractère récent ou actuel de l'immigration, des enclos de type mono-cellulaire,
- étendue moyenne élevée des enclos.

### Aire d'accueil bissa

- représentation élevée, par rapport à la moyenne observée dans l'ensemble de l'échantillon, des enclos de type mono-cellulaire (impact négligeable du système de résidence bissa),
- étendue moyenne faible des enclos.

### Aire d'accueil gourmantché

- disparition totale du type d'enclos G1 + G2 + G3
- relativement forte représentation du type d'enclos G1 + G3
- taille moyenne des enclos la plus faible de l'échantillon.

Une première conclusion - elle sera à reprendre - peut être dégagée de cette analyse sommaire. Les aires d'accueil étudiées se distribuent en deux groupes, les aires d'accueil samo, gourounsi et bwa, caractérisées par une étendue moyenne des enclos élevée (10,4 personnes) et une représentation des enclos de type mono-cellulaire relativement faible (46,3 %) ; les aires d'accueil bissa et gourmantché caractérisées par une étendue moyenne des enclos faible (8,2 personnes) et une représentation des enclos de type mono-cellulaire relativement élevée (54,5 %). On ne peut manquer de rapprocher ces caractéristiques de celles, similaires, qui opposent, dans l'ensemble mossi - mère, les strates de Koudougou, Kaya et Ouahigouya (Yatenga) d'où sont originaires la majorité des immigrants des zones d'accueil samo, gourounsi et bwa, aux strates de ouagadougou et Koupela d'où viennent la plupart des immigrants des zones d'accueil bissa et gourmantché (2).

(1) Cf. ci-dessus note (1) p.

(2) Cf. J.L. BOUTILLIER, Données économiques concernant les migrations de la main-d'oeuvre voltaïque ORSTOM, Paris, Juin 1975, p. 5.

Les variations dans le système de résidence des immigrants paraissent beaucoup plus liées au contexte régional mossi d'origine qu'aux caractéristiques du milieu d'accueil.

## 2.6. L'évolution de l'enclos, esquisse d'une problématique

On pourrait s'interroger longuement sur "l'évolution historique" (cf. plus haut) de la structure interne et de l'étendue des enclos en zone d'immigration. Et d'abord remarquer que son interprétation se situe, d'emblée, à deux niveaux : celui, général, de la société mossi, celui, plus particulier, des groupes immigrés. A ces deux niveaux, l'information fait actuellement défaut.

a) Touchant la typologie et l'étendue des enclos dans la société mossi mère, des informations précises sont attendues, pour la période actuelle, de l'enquête statistique. Il est à craindre, cependant, que l'analyse de l'évolution, durant la période coloniale, du découpage de la société mossi en "unités familiales de résidence" ne se heurte à l'absence de données précises sur la situation prévalant antérieurement à la conquête ou même durant les premières décennies de la période coloniale ; en attendant un inventaire indispensable des informations bibliographiques disponibles sur ce thème, il n'est pas inutile d'évoquer brièvement les contours d'une réflexion sur les fonctions de l'enclos mossi ancien et contemporain.

On s'est contenté, jusqu'à présent, d'une définition descriptive de l'enclos. Dès lors que l'on s'efforce de cerner la réalité fonctionnelle de cette "unité familiale de résidence", le problème qui surgit est celui de l'organisation de la production et de la distribution dans la société mossi ancienne, et de son évolution durant la période coloniale et post-coloniale. Sur ce thème - qui est finalement celui de la relation du pouvoir à l'économie dans la société mossi - les avis divergent suffisamment pour qu'il soit nécessaire ici, sinon d'ouvrir un débat qui dépasserait le cadre de cette étude, du moins de rappeler quelques éléments de la problématique qui, de document en document (1), a toujours guidé notre approche de la société mossi.

1) Sous quelque forme qu'elle se présente, l'accumulation des biens est exclue des valeurs privilégiées par la société mossi ancienne. Qu'il s'agisse de l'organisation politico-foncière - la terre n'est jamais manipulée à des fins de puissance politique ou économique -, de l'accession aux formes - les prestations matrimoniales sont réduites à des offrandes coutumières et à quelques journées de travail annuelles dans les champs des beaux-parents -, de l'exercice du pouvoir social ou politique - le doyen et le chef ne reçoivent que pour autant qu'ils ont à faire face à des dépenses de représentation -, les institutions ne laissent aucune chance à l'homme riche, ou au groupe riche, de s'imposer socialement. En d'autres termes, la source du pouvoir et les moyens de sa reproduction ne sont pas dans le contrôle et l'exploitation des forces productives.

---

(1) Cf. Carpon (J) et Kohler (J.M.) - Migrations de travail et pratique matrimoniale (Ouagadougou, février 1975, document de travail)

- Analyse critique du document : Données économiques concernant les migrations de travail en Haute-Volta - J.L. BOUTILLIER (Ouagadougou, janvier 1975, document de travail.



2) L'approche de la relation générale unissant la pratique matrimoniale à l'ensemble de la pratique sociale - dans un système dominé par la relation politique inégalitaire nobles-roturiers (1) - montre que l'établissement et le maintien des relations de dépendance sont liés au contrôle de la répartition des femmes. Au niveau de la pratique matrimoniale, il y a, en quelque sorte, unification du champ politique ; l'ordre social se trouve garanti par la communauté d'intérêts liant la classe politique étatique - les nobles - et la classe politique lignagère - les aînés -. Dans le cadre d'une société rurale segmentaire profondément transformée par l'intrusion de valeurs politiques inégalitaires dans le champ social lignager, c'est la capitalisation des femmes par les hommes âgés qui assure l'autorité à ceux-ci et la permanence du système qui leur profite : le pouvoir des aînés est d'autant plus étendu et plus fort que l'accès aux femmes est plus difficile pour les jeunes générations.

C'est en fonction de ce double point de vue - la relation du politique à l'économique et la relation du politique au matrimonial - qu'il convient d'aborder l'analyse du système de production ancien et de son évolution durant la période coloniale. De même qu'il est abusif de parler de "confiscation et redistribution de revenus par la chefferie traditionnelle" (2) - le pouvoir politique mossi ne s'est jamais doté des institutions susceptibles de lui fournir une assise économique étendue et stable -, de même, il serait vain de rechercher, dans l'organisation de la production, les signes d'une exploitation systématique des forces de production "au profit (...) de certains aînés" (3) - le pouvoir social n'a jamais eu pour fondement la richesse, et celle-ci n'a jamais pu donner par elle-même accès au pouvoir. Il est certes vrai que la société traditionnelle a de tout temps connu une exploitation économique des cadets et des femmes par les aînés, mais cette exploitation de la force de travail des classes dominées n'était par orientée vers la production de surplus convertibles en puissance sociale - la richesse a toujours été suspecte, et de peu de poids dans le domaine des échanges sociaux et politiques. Elle était la conséquence - et non la finalité - d'une pratique matrimoniale assurant, par elle-même, la reproduction du pouvoir de classe des aînés sur les cadets.

Pour autant que la stratification de la société mossi en classes socio-politiques passe par le contrôle des circuits matrimoniaux - beaucoup plus que par celui, induit, des moyens et des forces de production -, on ne saurait s'étonner du caractère particulièrement souple de l'organisation de la production et de la distribution dans la société mossi ancienne. Est-ce à dire qu'"à la fin de la période précoloniale (...) la production est assurée par des unités de tailles diverses mais où prédominent, en nombre, des unités correspondant à des familles de type conjugale polygame" (4) ? Cette affirmation, dont la formulation apparaît quelque peu ambiguë, s'appuie principalement sur les observations faites par L. TAUXIER en pays mossi vers les années 1910. Si elle a l'avantage d'écarter, la représentation, fautive de toute évidence, d'une unité de production mossi précoloniale comparable, en importance et en mode de fonctionnement, aux unités étendues de type patriarcal - communautaires et collectivistes - qui se rencontraient à la même époque dans la population de l'Ouest-Volta, elle n'en présente pas moins l'inconvénient de laisser entendre que l'organisation de la production dans les collectivités rurales mossi s'est conservée intacte durant toute la période coloniale.

---

(1) Le terme noble est employé ici, non dans son acception courante (est noble tout individu appartenant ou, à la limite, se disant appartenir au groupe socio-ethnique des Nokomse - "descendants" de naaba Ouédraogo), mais dans son acception politique (est noble tout individu qui participe réellement au pouvoir étatique).

(2) BOUTILLIER (J.L.) Données économiques concernant les migrations de travail en Haute-Volta, ORSTOM, Paris, Novembre 1974 (document provisoire 1) p. 23

(3) BOUTILLIER (J.L.) Données économiques concernant les migrations de la main-d'oeuvre voltaïque, ORSTOM, Paris, Juin 1975 (Document provisoire 3) p.2

(4) BOUTILLIER (J.L.), op. cit. note (1) ci-dessus, p. 2.

Plus que de recourir aux quelques données chiffrées disponibles - partielles et sans signification statistique - il importe de procéder à une approche qualitative du système de production mossi précolonial - tel que les cultivateurs âgés en ont conservé le souvenir, tel qu'il apparaît aujourd'hui encore dans les collectivités rurales les plus conservatrices, tel surtout qu'il s'est transformé durant la période coloniale, selon sa "logique interne" propre.

Le mariage apporte au célibataire la possibilité de tempérer la dépendance qui l'attache aux aînés, en particulier à celui dont il reçoit la nourriture quotidienne en contre-partie de son travail. L'accession aux femmes ne débouche pas, dans l'immédiat, sur une autonomie économique complète ; l'homme marié demeure dans l'enclos familial et continue à travailler, pour partie de son temps, dans le champ collectif. Du moins, acquiert-il par le mariage le contrôle d'une force de travail directement à son service : cette force - sa ou ses épouses, ses enfants en âge de participer aux travaux agricoles - lui permet de mettre en valeur un champ personnel et de disposer de ressources, essentiellement vivrières, propres. Pour limitée qu'elle soit - au demeurant les modalités d'échange de travail et de biens entre enclos et les différents groupes domestiques constitutifs sont multiples, adaptées aux situations concrètes les plus diverses -, l'accession de l'homme marié à l'autonomie de production tempère considérablement le pouvoir économique du chef d'enclos. Celui-ci doit "s'assurer que tous les membres mariés de la maisonnée (disposent) de suffisamment de temps pour fournir les biens et services à leur propre famille" (1). Par la suite, d'ailleurs, l'homme marié s'efforce, principalement en améliorant sa situation matrimoniale, de rassembler les moyens humains complémentaires propres à le soulager, sinon à le libérer entièrement des contraintes économiques et sociales pesant encore sur lui. En bref, même si l'occasion ne lui est pas offerte d'accéder à l'autonomie totale d'exploitation - s'il n'hérite pas, au bénéfice de l'âge, de la direction de l'enclos natal ; ou n'est pas appelé, à la faveur d'une segmentation agraire ou sociale de l'exploitation, provoquée ou non par lui, à fonder son propre enclos - l'homme âgé pourvu de plusieurs épouses et d'une nombreuse descendance n'en est pas moins assuré de bénéficier de revenus personnels lui procurant l'aisance alimentaire et les moyens matériels de tenir son rang, tant au sein de l'enclos que dans les différentes instances socio-familiales élargies.

En bref, dans le système mossi ancien de production, l'individu peut à l'intérieur même de l'exploitation - que celle-ci soit coextensive ou non à l'enclos -, constituer à son profit, par le mariage, un groupe particulier de dépendants - ou en accroître l'importance ; en d'autres termes il a vocation, à terme plus ou moins rapproché, de fonder sa propre exploitation agricole et, le cas échéant, son propre enclos. Est-ce à dire que "presqu'à chaque fois qu'un homme de la zaka (1) se marie, celui-ci quitte la zaka pour construire la sienne propre et devenir ainsi chef d'exploitation et chef de zaka" ? (2). Pour autant qu'elle participe de cet individualisme inoffensif que secrète le système social mossi autoritaire et hiérarchisé, la "tendance séparationniste" (3) ne s'exerce pas aussi aisément. Quitter la résidence paternelle et fonder son propre enclos relève d'un projet beaucoup plus social qu'économique. Ce projet n'est réalisable et viable que si le nouveau doyen d'enclos a réuni autour de lui un groupe de dépendants suffisamment nombreux pour assurer le maintien, sur une longue période (4), de l'équilibre toujours menacé entre la production et les besoins avoir accédé à un statut matrimonial privilégié (plusieurs épouses), disposer d'une progéniture en âge de participer aux travaux agricoles ou être assuré du concours de frères cadets, sont des conditions techniques de création d'une nouvelle ferme.

(1) Skinner (E.P.) Les mossi de la Haute-Volta, Paris, Nouveaux Horizons 1972, P.275

(2) Zaka : enclos :

(3) BOUTILLIER (J.L.) Données économiques concernant les migrations de la main-d'oeuvre voltaïque, ORSTOM, Paris, (document provisoire 3) p. 8.

(4) BOUTILLIER (J.L.) op. cit. note (2) ci-dessus p. 8

(5) On ne peut juger sur une seule année, en économie ancienne, de la capacité d'une exploitation à couvrir les besoins par la production. En particulier, l'état sanitaire défectueux de la population expose les exploitations restreinte à des déboires qui, il y a un siècle, pouvaient revêtir un caractère tragique.

Par ailleurs, devenir chef d'enclos sans disposer de la "surface" sociale qui convient à ce titre ne présente guère d'attrait : sauf cas de rupture consécutive à une mésentente grave avec le doyen d'enclos (5). La constitution d'un groupe familial autonome représente l'aboutissement d'un lent processus de promotion sociale - réservé aux individus les plus entreprenants ou les plus chanceux, marqué par le recours à des stratégies personnelles intraliguagères de nature variée et complexe. Bien souvent - appartenance à un enclos détenteur de pouvoirs sociaux ou politiques prestigieux - la rupture résidentielle avec le groupe et l'accession au statut de chef d'enclos représentent, pour l'aîné soucieux de considération, un manque à gagner social auquel il se résoud difficilement.

Quels qu'aient été les agencements internes - allant jusqu'à la scission en unités de production autonomes - qui organisaient, dans l'enclos précolonial, l'accession des hommes mariés à une relative autonomie économique, quels qu'aient été les niveaux différents d'évolution du système de production - allant vers un émiettement de plus en plus poussé du pouvoir économique - qui caractérisaient les entités socio-politiques régionales, l'enclos mossi précolonial devait présenter des structures beaucoup plus complexes et une étendue moyenne beaucoup plus grande que celles que nous lui connaissons aujourd'hui. La relative sérénité sociale qui a présidé et préside encore à la transformation contemporaine des structures de l'enclos et de l'exploitation ne sauraient, sur ce point, faire illusion. L'accession à l'autonomie complète d'exploitation et de résidence d'un nombre croissant d'hommes mariés jeunes a été vécue par les aînés, en accord avec le système de valeurs économiques ancien rappelé plus haut, comme une adaptation technique aux normes de consommation introduite par le colonisateur - adaptation préjudiciable à leur audience sociale mais conforme à un procès d'évolution du système de production depuis longtemps amorcé et assumé. Cette sorte de radicalisation d'une politique de promotion économique du groupe domestique polygamique inscrite dans la pratique sociale ancienne ne semblait pas aux aînés de nature à bouleverser les fondements de l'ordre social établi.

b) Dans le cadre d'une évolution du système de production supposée commune dans ses grandes lignes à tout le moins -, les différences éventuelles enregistrées dans la structure interne et l'étendue des enclos, respectivement dans la société mossi mère et dans les collectivités rurales immigrées, ne sauraient être interprétées qu'à partir d'un approfondissement de l'approche théorique, esquissée ci-dessus, de la signification dans la société mossi - ancienne et actuelle - de l'unité familiale de résidence. L'analyse de l'organisation de la production dans les groupes mossi immigrés apportera quelques éléments utiles pour cet approfondissement.

---

(1) Mésentente survenant très souvent lors du remplacement d'un chef d'enclos décédé.

## 2.6. De l'enclos à l'exploitation

### 2.6.1. Données d'ensemble (cf. tableau 2.7)

On a noté plus haut que, s'exerçant sur un peu plus d'un homme marié sur trois, le pouvoir de l'enclos "avait une extension, sinon une intensité, limitée". L'analyse des données touchant au passage de l'enclos - défini toujours comme "unité familiale de résidence" - à l'exploitation - unité primaire de production et de consommation - va permettre de mieux appréhender les limites, au plan économique, du pouvoir actuel de l'enclos. Parmi les 1.024 enclos de l'échantillon, 908 (88,7 %), groupant 7.201 personnes (77 % environ), fonctionnent comme exploitations agricoles ; à leur niveau, unité familiale de résidence et unité de production et de consommation sont confondues. 116 enclos (11,3 %), groupant 2.141 personnes (23 % environ), sont divisées en exploitations autonomes ; on dénombre, pour ces seuls enclos "éclatés", 286 exploitations, soit environ 2,5 exploitations par enclos.

Si l'on considère l'ensemble des enclos, le rapport du nombre d'exploitations au nombre d'enclos s'élève à 1,17 (1.194 exploitations pour 1.024 enclos). L'étendue moyenne des 1.194 exploitations de l'échantillon - population présente et absente confondues - est proche de 7,8 ; cette étendue peut sembler assez éloignée de l'étendue moyenne des enclos : 9,1 ; pourtant cet écart minime rend mal compte de ce que représente le phénomène de scission de certains enclos en exploitations agricoles autonomes. Pour s'en convaincre, il suffira de noter que, si les étendues moyennes s'échelonnent, pour les quatre grands types d'enclos retenus, de 6,7 (type G1 et G1 + G4) à 20,9 (type G1 + G2 + G3 et G1 + G2 + G3 + G4), soit un rapport de 1 à 3,1, les étendues moyennes des exploitations - selon le type d'enclos (tableau 2.7) - passent seulement de 6,6 (type d'enclos G1 et G1 + G4) à 10,9 (type d'enclos G1 + G2 et G1 + G2 + G4) soit un rapport de 1 à 1,6.

### 2.6.2. Les enclos "éclatés" en plusieurs exploitations agricoles ; répartition globale

L'analyse de la répartition, selon le type et l'étendue, des enclos "éclatés" en plusieurs exploitations agricoles permet un certain nombre de remarques.

1 - On pourra s'étonner du fait que 11 enclos de type mono-cellulaire (soit 4,4 % du nombre d'enclos appartenant au "sous-type" G1 + G4) soient divisés en plusieurs exploitations agricoles. Rappelons seulement que, pour faciliter les comparaisons avec d'autres travaux, on a regroupé, dans la catégorie G4, les groupes domestiques primaires n'entrant pas dans les catégories G1 (chef d'enclos) G2 (fils marié du chef d'enclos) G3 (frère marié du chef d'enclos) ; sur les 11 exploitations issues de la scission économique d'enclos de type mono-cellulaire (sous-type G1 + G4) 9 sont constituées par un groupe domestique primaire ayant à sa tête un fils marié de frère (classificateur) du chef d'enclos ; deux sont dirigées par des divers "hommes mariés", une par un célibataire.

2 - Si l'on considère la scission en plusieurs exploitations agricoles d'enclos pluri-cellulaires, un fait frappe d'emblée ; la proportion d'enclos "éclatés" varie considérablement selon le type d'enclos. 18 % environ des enclos regroupant, autour du chef d'enclos, un ou plusieurs fils mariés sont divisés en exploitations agricoles autonomes ; cette proportion passe à 38,5 % environ pour les enclos regroupant, autour du chef d'enclos, un ou plusieurs frères mariés et à 71 % environ pour celles regroupant tout à la fois des fils et des frères mariés du chef d'enclos. Dans le cadre de l'enclos, les frères mariés du chef d'enclos accèdent plus aisément que les fils mariés à l'autonomie d'exploitation. Sans vouloir se livrer, ici, à une interprétation "fine" des relations

Tableau 2.7. : Répartition et étendue des exploitations selon le type d'enclos

Type d'enclos	Enclos (a)						Exploitations (b)							
	Nbre	Pop.	% Pop.	E.M. E.	A.M. C.E.	% Pop.	Nbre	Pop.	% Pop.	E.M. Ex.	A.M. CEx.	E.M. Ex.	A.M. CEx.	
G1	460	2736	29,3	5,9			460	2736	29,3	5,9		5,9		
G1 + G4	248	1996	21,4	8,0		50,6	6,7	a	237	1848	19,8	7,8	7,8	6,6
								b	11	91	1,0	8,3		6,4
								c	12	57	0,6	4,7		
G1 + G2	78	890	9,5	11,4				a	69	718	7,7	10,4		10,4
								b	9	91	1,0	10,1		7,2
								c	15	81	0,8	5,4		10,9
G1 + G2 + G4	40	762	8,2	19,0		17,7	14,0	a	28	463	4,9	16,5		16,5
								b	11	149	1,6	13,5		9,9
								c	19	149	1,6	7,8		
G1 + G3	75	831	8,9	11,1				a	57	583	6,2	10,2		10,2
								b	18	125	1,3	6,9		5,9
								c	24	123	1,3	5,1		9,1
G1 + G3 + G4	99	1626	17,4	16,4		26,3	14,0	a	50	746	8,0	14,9		14,9
								b	49	442	4,7	9,0		7,3
								c	72	438	4,7	6,1		
G1 + G2	13	260	2,8	20,0				a	5	58	0,6	11,6		11,6
								b	8	97	1,0	12,1		9,6
								c	13	105	1,1	8,1		9,4
G1 + G2 + G4	11	241	2,6	21,9		5,4	20,9	a	2	49	0,5	24,5		24,5
								b	9	117	1,2	13,0		7,7
								c	16	75	0,8	4,7		
	1024	9342		9,1					1194	9341		7,8		

(a) E.M.E. - Etendue moyenne enclos  
A.M.C.E. - Age moyen chef d'enclos

(b) a - enclos et exploitations confondus  
b - enclos éclaté - Expl. chef d'enclos  
c - enclos éclaté - Expl. membres enclos  
E.M.Ex. - Etendue moyenne exploitation  
A.M.C.Ex. - Age moyen chef d'exploitation

(c) Un chef d'enclos (G1+G2+G4) non chef d'exploitation a été écarté de ce dénombrement (9.341 personnes au lieu de 9.342).

père-fils et aîné-cadet dans la société rurale mossi, on ne peut manquer de rapprocher ce fait de la tendance, observée lors de l'analyse de la structure interne des enclos, à une diminution, par rapport à celui des enclos de type "chef d'enclos - frère(s) marié(s)", du nombre d'enclos de type "chef d'enclos - fils marié(s)": soumis à l'autorité du père - plus rigide et contraignante que celle du frère aîné - le fils marié du chef d'enclos désireux d'accéder à l'autonomie d'exploitation se verrait contraint, plus souvent que le frère marié du chef d'enclos, à quitter la résidence paternelle et à "construire" (1) son propre enclos ; ce n'est là qu'une hypothèse, bien des données manquent encore pour la discuter.

3 - Au total, sur les 316 enclos pluri-cellulaires de l'échantillon - population totale : 4.610 personnes, étendue moyenne : 14,6 personnes - 105 (33 %) sont divisés en exploitations agricoles autonomes - population totale : 1.993 personnes ; étendue moyenne : 19,0 personnes - et 211 (67 %) fonctionnent comme exploitations indivises - population totale : 2.617 personnes ; étendue moyenne 12,4 personnes. Ces dernières, si l'on retient l'hypothèse de l'évolution contemporaine de l'enclos et de l'exploitation (cf. ci-dessus : évolution de l'enclos, esquisse d'une problématique) peuvent être considérées comme une survivance de l'organisation ancienne de la production et de la consommation dans la société rurale mossi ; encore leur structure interne

Tableau 2.8. Répartition, selon le type et l'étendue, des enclos "éclatés" en plusieurs exploitations

	Enclos éclatés en plusieurs exploitations										Groupes domestiques primaires		
	Nombre et population totale					Etendue moyenne					Tot.	Aut.	%
	Nbre	% (2)	% (2)	Pop.	% (3)	% (3)	E.Ex	E.Ec	E.Ex	E.Ec			
G1	0		1,6	0	0	3,1	5,9	-	6,6	13,4	460	460	100,0
G1 + G4	11	4,4		148	7,4		7,8	13,4			281	260	92
G1 + G2	9	11,5	17,8	172	19,3	28,4	10,4	19,1	12,2	22,4	192	93	48,4
G1 + G2 + G4	12	30,0		298	39,1		16,5	24,8			132	58	43,9
G1 + G3	18	24,0	38,5	248	29,8	45,9	10,2	13,8	12,4	16,8	170	99	58,2
G1 + G3 + G4	49	49,5		880	54,1		14,9	18,0			255	171	67,0
G1 + G2 + G3	8	61,5	70,8	202	77,7	78,6	11,6	25,2	15,3	23,2	51	26	51,0
G1 + G2 + G3 + G4	9	81,8		192	79,7		24,5	21,3			50	27	54,0
	116			2140			7,9	18,4			1591	1194	75,0

(1) Tant matériellement que socialement.

(2) Par rapport au nombre total d'enclos du type considéré.

(3) Par rapport à la population totale vivant dans le type d'enclos considéré.

E.Ex - Enclos et exploitations confondus.

E.Ec - Enclos éclatés en plusieurs exploitations agricoles.

Aut. - Groupe domestique primaire "autonome" (formant exploitation agricole).

(4) On compte 2 exploitations dirigées par des veuves, 7 par des célibataires.

Tableau 2.9. Relation Chef d'exploitation - Chef d'enclos (Exploitations issues d'enclos éclatés)

Relation du C.Ex au CE	Nbre (1)	Type d'enclos								Tot. aut. (2)		E.M. Expl (3)	
		1	5	2	6	3	7	4	8	Nbre	%		
Fils marié du chef d'enclos	216			15	10				3	1	29	13,4	
Frère marié du chef d'enclos	269						24	58	9	13	104	38,7	
Petit-fils marié du chef d'enclos	2											0,0	
Fils marié de frère (c) du chef d'enclos	63		9		4			6			19	30,1	
Divers "homme marié"	67		2		3			4			9	52,9	
Veuve	141							1		1	2	1,4	
Célibataire			1		2			3		1	7		
			12	15	19	24	72	12	16	170			

simplifiée (5) et leur étendue réduite soulignent - celles qu'aujourd'hui encore cette évolution largement amorcée avant le début de la période coloniale ne prend pas toujours la forme d'une rupture brutale avec le système d'habitat et de production anciens.

Toujours dans la même perspective de l'évolution contemporaine de l'enclos mossi, on peut dresser - sans lui accorder une valeur autre qu'indicative - le tableau de l'état actuel de cette évolution dans les groupes immigrés. Pour ce faire, on ne considérera que les enclos d'immigrés ayant quitté le pays mossi avant 1948, les familles d'immigrés récents n'étant pas parvenues encore au terme de leur croissance "naturelle".

(1) Nombre total d'individus appartenant à cette catégorie parentale.

(2) Tot. aut. : total d'individus jouissant de l'autonomie d'exploitation.

(3) E.M. Expl. : étendue moyenne de l'exploitation.

(4) Un chef d'exploitation relation au chef d'enclos non précisé.

(5) Parmi les enclos indivis, 7 seulement regroupent à la fois fils et pères mariés du chef d'enclos.

Tableau 2.10. Evolution de l'enclos chez les groupes mossi immigrés  
(pour plus de détails, cf. tableau 2.11.)

Epoque sortie pays mossi	Avant 1913			1913 - 1947			Ensemble								
	Nbre	%	Pop.	%	T.M. <sup>+</sup>	Nbre	%	Pop.	%	T.M.	Nbre	%	Pop.	%	T.M.
Enclos mono- cellulaires (1)	97	153,6	717	134,4	7,4	186	159,4	1192	138,6	6,4	283	157,3	1909	136,9	6,7
Enclos pluri- cellulaires éclatés	28	115,5	587	128,1	21,0	46	114,7	892	128,8	19,4	74	115,0	1479	128,6	20,0
Enclos pluri- cellul. indiv	56	130,9	782	137,5	14,0	81	125,9	1008	132,6	12,4	137	127,7	1790	134,5	13,1
	181		2086		11,5	313		3092			494		5178		10,5

+ T.M. = taille moyenne.

Environ 34 % des immigrés ayant quitté le pays mossi avant 1948 vivent dans des enclos pluri-cellulaires indivis - ceux-ci pouvant être considérés, avec les réserves émises plus haut, comme une survivance de l'organisation ancienne de la production. L'époque de sortie du pays mossi - nous avons quelque peu simplifié, pour faciliter la lecture du tableau, le découpage historique retenu jusqu'ici - influe sur ce taux : 37,5 % pour la période "avant 1913", 32 % pour la période "1913-1947". On ne peut guère, à ce niveau d'analyse, qu'émettre un certain nombre d'hypothèses. Si l'on considère que les groupes immigrés, quelles que soient l'origine du flux migratoire, la nature du courant migratoire, les caractéristiques propres de la zone d'accueil... tendent à se produire et à se reproduire à l'image de la société mossi mère, en l'état où celle-ci se trouvait au moment du départ en migration, que ces groupes immigrés constituent, en quelque sorte, un milieu conservateur, il est permis d'avancer l'hypothèse que les immigrés les plus anciennement sortis du pays mossi, se trouvent aujourd'hui, au plan de la mutation du système de résidence et de production, "en retard" par rapport à leurs compatriotes ayant quitté plus récemment le pays mossi.

Il demeure cependant que, si l'on admet que la finalité du processus de transformation de l'enclos mossi ancien : "la promotion socio-économique du groupe domestique primaire" s'exprime tout à la fois au niveau de la multiplication des enclos mono-cellulaires et, selon une intensité qu'il conviendrait de définir, au niveau de l'éclatement économique interne des enclos pluri-cellulaires, on peut considérer que ce processus est parvenu, dans les groupes mossi immigrés, à un stade relativement avancé de développement : 37 % environ des immigrés vivent dans des enclos mono-cellulaires, 29 % environ dans des enclos pluri-cellulaires éclatés. Encore conviendrait-il de s'interroger, tant sur ce qui se passe dans la société mossi "mère", que sur ce que représente, dans la dynamique de la promotion proprement économique du groupe domestique

(1) Y compris les 5 enclos mono-cellulaires éclatés.



primaire, l'éclatement de l'enclos en exploitations agricoles autonomes. Touchant plus particulièrement cet éclatement - avec maintien de l'unité de résidence - correspond-t-il à une phase transitoire dans la dispersion socio-géographique des unités de production domestiques - phase destinée à atténuer les risques de perturbations graves dans les domaines non économiques de la pratique sociale et, par là même, à sauvegarder provisoirement le pouvoir proprement social des aînés ? Ou bien, au contraire, cet éclatement répond-t-il à une nécessité plus permanente, soit dans le cadre de la société mossi toute entière, soit dans celui des seuls groupes immigrés. Transition stratégique vers l'émiettement social des anciennes unités de résidence ou alternative obligée à cet émiettement, la question paraît, à bien des égards, au centre d'une réflexion d'ensemble sur l'organisation sociale dans les groupes mossi immigrés - voire dans la société mossi mère.

#### 2.6.2. - Evolution de l'enclos selon la date de sortie du pays mossi et l'aire d'accueil (cf. tableau 2.11.)

On ne commentera pas, pour l'instant, les données touchant à l'évolution de l'enclos immigré selon l'aire d'accueil et la date de sortie du pays. Une analyse fine de ces données doit prendre en compte des variables nouvelles - origine du flux migratoire, nature du courant migratoire, devenir "historique" du groupe, etc. - que l'étroitesse de l'échantillon a contraint à éliminer dans la première phase - essentiellement prospective - d'une réflexion d'ensemble sur l'organisation socio-économique dans les groupes mossi immigrés (1). On notera cependant que ces variables, si elles introduisent des discontinuités et discordances importantes dans le "déroulement" du processus de transformation de l'enclos qu'on a tenté de cerner plus haut, n'en modifie pas profondément la logique interne ; pour l'ensemble des données : zone d'accueil et structures des enclos (toutes périodes avant 1948) - cf. tableau 2.13. ci-après - l'écart moyen, par rapport à la répartition moyenne générale de la population ne s'élève qu'à 6 points environ (écarts les plus forts : + 11,0 ; - 13,5).

On retiendra également de la lecture de ce tableau simplifié de la répartition de la population étudiée selon l'aire d'accueil et le mode de découpage économique des unités familiales de résidence, quelques données susceptibles d'alimenter la réflexion sur le devenir de l'enclos immigré durant la période coloniale et post-coloniale.

- Dans quatre des cinq zones d'accueil, la proportion de la population vivant dans des enclos pluri-cellulaires "éclatés" est élevée (entre 30 et 40 %) (2) : l'autonomie d'exploitation avec maintien de l'unité de résidence est une formule retenue par tous les groupes immigrés ; le rapport nombre d'enclos - nombre d'exploitations s'élève respectivement à :

zone d'accueil samo	: 1,10
zone d'accueil gourounsi	: 1,24
zone d'accueil bwa	: 1,12
zone d'accueil bissa	: 1,27
zone d'accueil gourmantché	: 1,15

- (1) Ces commentaires prendront place dans la "présentation régionale et individuelle des groupes" qui, cloturant cette étude, s'efforcera de replacer l'ensemble des informations traitées dans leur contexte "concret" (interprétation du visage particulier offert par chaque établissement mossi.
- (2) Il faut mettre à part la zone d'accueil samo ; 15,1 % seulement de la population mossi immigrée y vit dans des enclos pluri-cellulaires "éclatés" ; mais, comme nous nous en sommes longuement expliqué au début de ce chapitre, il s'agit là d'un biais volontaire introduit dans le traitement de l'information.

Tableau 2.11. - Enclos éclatés en plusieurs exploitations agricoles - Répartition selon le type, l'époque de sortie du pays mossi, la zone d'accueil

	Avant 1913					1913 - 1932					1933 - 1947					1948 - 1962					1963 - 1973					Toutes périodes			
	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	Nbre	% (1)	% (1)	
G1																													
G1 + G4			1						1		1	1			1			1	1	2			2			11	9,5	9,5	
G1 + G2		2		1	1			1	1	1												1	1			9	7,8	18,1	
G1 + G2 + G4	1	1		1			1	1	2	2		1				1							1			12	10,3		
G1 + G3	1	3			1		1		1	2		1	2					1		1			3	1		18	15,5	57,7	
G1 + G3 + G4	2	5	1	1	2	1		3	2	1	2		1	7	4	2	1	2	1		1	4	6			49	42,2		
G1 + G2 + G3		1		1			1	1	1						1								2			8	6,9	14,7	
G1+G2+G3+G4	1	1		1					1				1	2								1	1			9	7,8		
	5	13	2	5	4	1	3	6	9	4	5	2	3	12	5	3	1	4	2	3	1	5	16	2	0	116			
Tous types	29					23					27					13					24					116			
% enclos éclatés (2)	16,0					16,2					15,8					7,8					6,6					11,3			

zones d'accueil : a samo  
b gourounsi  
c bwa  
d bisca  
e gourmantché

(1) % par rapport au nombre total d'enclos "éclatés" (toutes périodes confondues).

(2) par rapport au nombre total d'enclos (tous types confondus).

Tableau 2.12. - Population vivant dans des enclos éclatés en plusieurs exploitations agricoles. Répartition selon le type d'enclos, l'époque de sortie du pays mossi, la zone d'accueil.

	Avant 1913					1913 - 1932					1933 - 1947					1948 - 1962					1963 - 1973					Toutes périodes				
	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	Nbre	% (1)	% (1)		
G1																													6,9	
G1 + G4			7						21		23	15			14				28	6	16					18	148	6,9		
G1 + G2		52		7	12			48	18	12																15	8	172	8,0	22,0
G1 + G2 + G4	28	31		41		25	46	42	26		27					24										9		299	14,0	
G1 + G3	14	53			9	10		25			24		19	20					21		7				39	7	248	11,6	52,7	
G1 + G3 + G4	36	82	26	15	58	12		90	22	8	35		16	110	54	25	25	39	24			39	72	92	880	41,1				
G1 + G2 + G3		24		21			28	47	23					15											44		202	9,4	18,4	
G1+G2+G3+G4	22	22		34					14				41	35								10	14		192	9,0				
	100	264	33	118	79	12	63	231	165	46	82	42	76	180	68	49	25	88	30	23	39	82	231	15	2141					
Tous types enclos			594					517					448					215					367			2141				
% population (2)			20,5					34,1					28,5					15,5					13,2			22,9				

Zones d'accueil :  
a samo  
b gourounsi  
c bwa  
d bisssa  
e gourmantché

(1) % par rapport à la population totale vivant dans les enclos "éclatés" (toutes périodes confondues).

(2) par rapport à la population totale (tous types d'enclos confondus).

- L'évolution de l'enclos immigré, du point de vue de l'organisation de la production, ne peut être appréhendée au seul niveau de sa structure parentale et de son découpage en exploitations ; les écarts qui apparaissent, d'une zone d'accueil à l'autre, dans l'étendue moyenne des enclos montrent qu'à l'intérieur d'un même "type" d'enclos, l'étendue moyenne des unités est représentative du niveau général de transformation de l'organisation de la production atteint par la population étudiée. Si l'on considère, par exemple, les groupes immigrés en zone d'accueil gourounsi, on ne peut manquer d'être frappé par la corrélation qui apparaît entre le taux élevé de population vivant dans des enclos pluri-cellulaires indivis (36 % contre 23 % environ pour les groupes immigrés en zone d'accueil gourmantché et bissa) et l'étendue très supérieure à la "moyenne" atteinte par ces mêmes enclos (17,2 personnes contre seulement 10,7 personnes pour les enclos de même "définition" établies en zone d'accueil gourmantché et bissa). La même corrélation pourrait être établie, dans les groupes immigrés en zone d'accueil gourmantché, entre la "baisse" du taux de population vivant dans les enclos pluri-cellulaires indivis (- 13 % par rapport à ce qui se rencontre en zone d'accueil gourounsi) et la "baisse" de l'étendue moyenne de ces enclos (- 7 personnes par rapport à l'étendue moyenne des enclos de même définition en zone d'accueil gourounsi). Au niveau des enclos de type mono-cellulaires et pluri-cellulaires éclatés, l'étendue plus élevée qu'elles atteignent en zone d'accueil gourounsi (respectivement + 2,5 et + 7,9 personnes par rapport à leur étendue en zone d'accueil gourmantché) apparaît tout aussi significative que la "baisse" du taux de population qui y vit (respectivement 7,4 % et 5,6 % par rapport au taux qui se rencontre en zone d'accueil gourmantché) : la transformation de l'enclos est obtenue, non seulement par la promotion d'enclos-exploitations mono-cellulaires et l'éclatement des enclos pluri-cellulaires étendus en exploitations autonomes mais aussi par la réduction progressive de l'étendue des enclos - quelle que soit leur "définition" - ; ainsi, que l'on considère, dans la comparaison entre la zone d'accueil gourounsi et la zone d'accueil gourmantché, la répartition de la population en enclos de différentes définitions ou l'étendue moyenne des enclos (enclos de même définition ou ensemble des enclos), on aboutit à une conclusion identique : celle d'un niveau moins avancé de transformation de l'enclos dans la zone d'accueil gourounsi.

## 2.7. L'exploitation

On a conservé, pour l'analyse de l'exploitation agricole dans les groupes immigrés, la même typologie que celle utilisée dans l'approche de l'enclos - les relations parentales internes sur lesquelles repose cette typologie étant décrites non plus par rapport au chef d'enclos mais par rapport au chef d'exploitation. On a, par ailleurs, à l'intérieur de chaque type, distingué entre les exploitations - enclos (ex. E ou enclos indivis), les exploitations dirigées par le chef d'un enclos "éclaté" (Ex. CE), les exploitations non dirigées par un chef d'enclos (Ex).

### 2.7.1. Données d'ensemble

L'analyse de la répartition de la population par type d'exploitation permet un certain nombre de remarques.

1 - La première de ces remarques concerne les "conditions" d'accession à l'autonomie d'exploitation. Sur les 1.196 chefs d'exploitation de l'échantillon, on compte seulement 9 "isolés" (G44 (1)) ; tous les autres chefs d'exploitation sont à la tête d'un groupe domestique primaire (homme marié, épouse(s), enfants). Sur les 9 exploitations dirigées par des "isolés", 8 regroupent, autout d'une veuve non remariée (2), un ou plusieurs fils célibataires (l'exploitation est

(1) Sur la définition des "isolés"

(2) Les femmes devenues veuves à un âge avancé peuvent refuser le remariage avec un homme de l'enclos ou du lignage sans avoir, pour autant, à quitter l'enclos.

Tableau 2.13. - Evolution de l'emploi selon la date de sortie du pays mossi et l'aire d'accueil

	Avant 1948																						
	Avant 1913					1913 - 1932					1933 - 1947					Echantillon réel			Echantillon fictif				
	Nbre	% Pop.	% E.M.	Nbre	% Pop.	% E.M.	Nbre	% Pop.	% E.M.	Nbre	% Pop.	% E.M.	Nbre	% Pop.	% E.M.	% E. Pop.	% E.M.						
Aire d'accueil samo																							
E. Mono.	52	59,1	384	43,1	7,4	8	72,7	61	55,5	7,6	11	44,0	85	33,5	7,7	71	57,2	530	42,3	7,5	58,6	44,0	7,6
E. Plur. Ecl.	5	5,7	100	11,2	20,0	1	9,1	12	10,9	12,0	4	16,0	59	23,2	14,7	10	8,1	171	13,6	17,1	10,3	15,1	15,6
E. Plur. Ind.	31	35,2	406	45,6	13,1	2	18,2	37	33,6	18,5	10	40,0	110	43,3	11,0	43	34,7	553	44,1	12,8	31,1	40,8	14,2
	88		890		10,1	11		110		10,0	25		254		10,2	124		1254		10,1			10,1
Aire d'accueil gourounsi																							
E. Mono.	14	37,8	106	18,5	7,6	13	59,1	106	39,8	8,1	10	66,6	77	46,6	7,7	37	50,0	289	28,8	7,8	54,5	35,0	7,8
E. Plur. Ecl.	13	35,1	264	46,2	20,3	3	13,6	63	23,7	21,0	1	6,7	27	16,4	27,0	17	23,0	354	35,3	20,8	18,5	28,7	22,8
E. Plur. Ind.	10	27,1	202	35,3	20,2	6	27,3	97	36,5	16,2	4	26,7	61	37,0	15,2	20	27,0	360	35,9	18,0	27,0	36,3	17,2
	37		572		15,5	22		266		12,1	15		165		11,0	74		1003		13,6			12,9
Aire d'accueil bwa																							
E. Mono.	10	62,5	60	40,3	6,0	14	56,0	87	22,5	6,2	25	51,0	191	34,5	7,6	49	54,4	338	31,0	6,9	56,5	32,4	6,6
E. Plur. Ecl.	1	6,2	26	17,4	26,0	6	24,0	231	59,7	38,5	3	6,1	76	13,7	25,3	10	11,1	333	30,5	33,3	12,1	30,3	29,9
E. Plur. Ind.	5	31,2	63	42,3	12,6	5	20,0	69	17,8	13,8	21	42,8	287	51,8	13,7	31	34,4	419	38,4	13,5	31,3	37,3	13,4
	16		149		9,3	25		387		15,5	49		554		11,3	90		1090		12,1			12,0

Tableau 2.13. - Evolution de l'enclos selon la date de sortie du pays mossi et l'aire d'accueil

															Avant 1948							
Avant 1913					1913 - 1932					1933 - 1947					Echantillon réel			Echantillon fictif				
Nbre	%	Pop.	%	E.M.	Nbre	%	Pop.	%	E.M.	Nbre	%	Pop.	%	E.M.	Nbre	%	Pop.	%	E.M.	%	Pop.	E.M.

Aire d'accueil bissa

E. Mono.	16	53,3	136	38,0	8,5	25	59,5	197	44,1	7,9	21	55,3	104	30,9	4,9	62	56,4	437	38,3	7,0	56,0	37,7	7,1
E. Plur. Ecl.	5	16,7	118	33,0	23,6	8	19,1	144	32,2	18,0	12	31,6	180	53,6	15,0	25	22,7	442	38,7	17,7	22,5	39,6	18,9
E. Plur. Ind.	9	30,0	104	29,0	11,6	9	21,4	106	23,7	11,8	5	13,1	52	15,5	10,4	23	20,9	262	23,0	11,4	21,5	22,7	11,3
	30		358		11,9	42		447		10,6	38		336		8,8	110		1141		10,4			10,4

Aire d'accueil gourmantché

E. Mono.	5	50,0	31	26,5	6,2	25	59,5	123	39,9	4,9	34	77,3	161	60,7	4,7	64	66,7	315	45,6	4,9	62,3	42,4	5,3
E. Plur. Ecl.	4	40,0	79	67,5	19,7	4	9,5	46	14,9	11,5	4	9,1	54	20,4	13,5	12	12,5	179	25,9	14,9	19,5	34,3	14,9
E. Plur. Ind.	1	10,0	7	6,0	7,0	13	31,0	139	45,1	15,2	6	13,6	50	18,9	8,3	20	20,8	196	28,4	9,8	18,2	23,3	10,2
	10		117		11,7	42		308		7,3	44		265		6,0	96		690		7,2			8,3

Toutes aires d'accueil

E. Mono.	97	53,6	717	34,4	7,4	85	59,8	574	37,8	6,7	101	59,1	618	39,3	6,1	283	57,3	1909	36,8	6,7	57,5	37,2	6,7
E. Plur. Ecl.	28	15,5	587	28,1	20,9	22	15,5	496	32,7	22,5	24	14,0	396	25,1	16,5	74	14,9	1479	28,6	19,9	15,0	28,6	20,0
E. Plur. Ind.	56	30,9	782	37,5	13,9	35	24,6	448	29,5	12,8	46	26,9	560	35,6	12,2	137	27,7	1790	34,6	13,1	27,5	34,2	13,0
	181		2086		11,5	142		1518		10,7	171		1574		11,6	494		5178		10,5			11,3

**Tableau 2.14. - Répartition de la population étudiée selon l'aire d'accueil et le mode de découpage économique des unités familiales de résidence (échantillon fictif)**

	Répartition de la population						Etendue moyenne des enclos																
	a	b	c	d	e	M.E.	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	M.E.	a	b	c	d	e	
Enclos mono-cellulaires	140,0	135,0	132,4	137,7	142,4	137,2	+ 6,8	- 2,2	- 4,8	+ 0,5	+ 5,2	7,6	7,8	6,6	7,1	5,3	6,7	+ 0,9	+ 1,1	- 0,1	+ 0,4	- 1,4	
Enclos pluri-cellulaires éclatés	15,1	28,7	30,3	39,6	34,3	28,6	- 13,5	+ 0,1	+ 1,7	+ 11,0	+ 5,7	15,6	22,8	29,9	18,9	14,9	20,0	- 4,4	+ 2,8	+ 9,9	- 1,1	- 5,1	
Enclos pluri-cellulaires indivis	40,8	36,3	37,3	22,7	23,3	34,2	+ 6,6	+ 2,1	+ 3,1	- 11,5	- 10,9	14,2	17,2	13,4	11,3	10,2	13,0	+ 1,2	+ 4,2	+ 0,4	- 1,7	- 2,8	
												10,1	12,9	12,0	10,4	8,3	11,3	- 1,2	+ 1,6	+ 0,7	- 0,9	- 3,0	

dirigée par le fils - 6 cas - lorsque la mère est trop âgée) ; la 9<sup>me</sup> exploitation a à sa tête un célibataire en instance de mariage. Comme on l'a déjà noté, l'exercice de responsabilités familiales primaires (une ou plusieurs épouses, des enfants) apparaît bien un préalable à l'accession du cultivateur à un statut de "producteur agricole autonome". Ce qui peut apparaître comme une évidence - comment travailler ou même "vivre" seul en milieu agricole - ne mériterait pas que l'on s'y arrête si l'on ne savait, par ailleurs, que l'âge moyen au premier mariage se situe, dans la société mossi, aux environs de 28-30 ans ; pour tout ce qui touche à la production et à la consommation de "subsistance", le cultivateur mossi immigré, producteur effectif dès l'âge de 15 ans, demeure, pendant une quinzaine d'années, sous la dépendance d'un aîné. On aura l'occasion de revenir sur une situation qui - tous les travaux antérieurs le prouvent - favorise grandement les migrations de travail dirigées vers l'extérieur.

2 - 77,5 % des exploitations de l'échantillon (927 unités) sont de "définition" mono-cellulaire : parmi elles, 628 (68 %) sont réduites à un groupe domestique primaire (type G1) ; 299 (32 %) regroupent, autour d'un groupe domestique primaire, des éléments appartenant au sous-ensemble parental G4 (type G1 + G4).

Parmi les 269 exploitations pluri-cellulaires (22,5 %), on compte :

- 132 exploitations (49 % environ) regroupant, autour du groupe domestique du chef d'exploitation, le, ou les groupes domestiques de son, ou de ses fils mariés (plus, le cas échéant, des éléments appartenant au sous-ensemble parental G4).
- 127 exploitations (47 % environ) regroupant, autour du groupe domestique du chef d'exploitation, le ou les groupes domestiques de son, ou de ses frères mariés (plus, le cas échéant, des éléments appartenant au sous-ensemble parental G4).
- 10 exploitations (moins de 4 %) regroupant, autour du groupe domestique du chef d'exploitation, le ou les groupes domestiques de son, ou de ses fils mariés et le, ou les groupes domestiques de son, ou de ses frères mariés (plus, le cas échéant, des éléments appartenant au sous-ensemble parental G4).

3 - Si l'on considère non plus le nombre d'exploitations mais la population qui y vit, on aboutit aux données suivantes :

- 64 % environ de la population vit dans des exploitations mono-cellulaires (type G1 et G1 + G4 ; groupe domestique primaire).
- 36 % environ de la population vit dans des exploitations pluri-cellulaires, soit : type G1 + G2 et G1 + G2 + G4 (chef d'exploitation + fils marié(s)) : 17 % environ, type G1 + G3 et G1 + G3 + G4 (chef d'exploitation = frère(s) marié(s)) : 17 % environ.  
type G1 + G2 + G3 et G1 + G2 + G3 + G4 (chef d'exploitation = fils marié(s) + frère(s) marié(s)) : 2 % environ



Tableau 2.15. Les exploitations de l'échantillon (1)

Type exploitation	Exploitations		Population		Etendue moyenne exploitation		Age moyen C.Ex. (2)	
	Nbre	%	Nbre	%				
G1	A	461 38,5	2740 29,3		5,9		48,9	
	B	51 4,3 52,5	308 3,3 38,6		6,0 5,7		54,8 47,8	
	C	116 9,7	564 6,0		4,9		41,8	
		77,5		64,0		6,5		46,0
G1 + G4	A	238 19,9	1862 19,9		7,8		42,9	
	B	21 1,8 25,0	230 2,5 25,4		11,0 7,9		49,2 42,5	
	C	40 3,3	283 3,0		7,1		37,8	
G1 + G2	A	69 5,8	718 7,7		10,4		62,9	
	B	23 1,9 8,3	259 2,8 11,1		11,3 10,5		67,1 63,6	
	C	7 0,6	64 0,7		9,1		57,5	
		11,1		17,0		12,0		64,2
G1 + G2 + G4	A	28 2,3	463 4,9		16,5		66,1	
	B	5 0,4 2,8	85 0,9 5,9		17,0 16,6		65,0 65,8	
	C							
G1 + G3	A	57 4,8	583 6,2		10,2		50,1	
	B	7 0,6 5,5	69 0,7 7,4		9,9 10,5		55,8 50,9	
	C	2 0,2	39 0,4		19,5			
		10,6		17,2		12,7		45,9
G1 + G3 + G4	A	50 4,2	746 8,0		14,9		41,7	
	B	6 0,5 5,1	108 1,2 9,8		18,0 15,1		50,0 42,5	
	C	5 0,4	67 0,7		13,4		40,0	
G1 + G2 + G3	A	5 0,4	58 0,6		11,6		62,5	
	B	1 0,1 0,6	20 0,2 1,0		20,0 12,9		57,5 57,5	
	C	1 0,1	12 0,1		12,0		52,5	
		0,8		1,8		17,1		57,5
G1 + G2 + G3 + G4	A	2 0,2	49 0,5		24,5		57,5	
	B	1 0,1 0,2	32 0,3 0,9		32,0 27,0			
	C							
		1196		9359		7,8		

A - Exploitation - enclos - Ex.E.

B - Exploitation du chef d'enclos (enclos "éclaté") Ex. C.E.

C - Exploitation d'un membre de l'enclos (enclos "éclaté") Ex.

Note tableau 2.15. de la page précédente

- (1) Les variations qui apparaissent par rapport au tableau 2.7. : Répartition et étendue des exploitations selon le type d'enclos tiennent à ce que deux enclos, dont la date d'immigration n'a pu être précisée, ont été comptabilisés dans le présent tableau. Ces deux enclos, un de type G1, un de type G1 + G4 regroupant 18 personnes ; ils fonctionnent comme enclos indivis. Au total, le nombre d'exploitations passe de 1194 (tableau 2.7.) à 1196 (tableau présent) et la population de 9341 personnes (tableau 2.7.) à 9359 (tableau présent).
- (2) Cet âge moyen des chefs d'exploitation est provisoire ; il a été calculé pour les seules exploitations (593) immigrées en zone d'accueil gourounsi, bissas et gourmantché.

4 - Comparées à celles se rapportant aux enclos, ces données font apparaître le décalage existant, chez les groupes immigrés, entre l'organisation de l'habitat et l'organisation de la production.

Tableau 2.16. De l'enclos à l'exploitation

	Nombre			Population			Etendue moyenne						
	Enclos	Exploit.	Ecart	Enclos	Exploit.	Ecart							
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%							
G1 (± G4)	710	69,2	927	77,5	+8,3	4750	50,7	5987	64,0	+13,3	6,7	6,5	-0,2
G1 + G2 (± G4)	118	11,5	132	11,0	-0,5	1652	17,6	1589	17,0	-0,6	14,0	12,0	-2,0
G1 + G3 (± G4)	174	17,0	127	10,6	-6,4	2457	26,3	1612	17,2	-9,1	14,1	12,7	-1,4
G1 + G2+G3 (± G4)	24	2,3	10	0,8	-1,5	501	5,4	171	1,8	-3,6	20,9	17,1	-3,8
	1026		1196			9360		9359			9,1	7,8	-1,3

Pour 23 % de la population (2140 personnes), il n'y a pas concordance entre le "mode d'habitat" - à l'intérieur d'une unité familiale de résidence pluri-cellulaire - et le "mode de travail" - à l'intérieur d'une unité familiale d'exploitation mono-cellulaire. Ce pourcentage, à lui seul, mesure l'importance de la pratique de la scission économique des enclos pluri-cellulaires les plus étendus ; d'autres éléments de réflexion peuvent, cependant, être tirés de l'analyse comparée de la répartition de la population, d'une part, selon le type d'enclos où elle "réside", d'autre part, selon le type d'exploitation où elle "travaille" ; avant de les présenter, il convient d'observer dans le détail le découpage en exploitations des enclos éclatés (47 % de l'ensemble des enclos pluri-cellulaires).

## 2.7.2. Les exploitations issues d'enclos "éclatés"

L'éclatement de 105 enclos pluri-cellulaires et de 11 enclos mono-cellulaires a donné naissance à 286 exploitations autonomes, les unes dirigées par le chef d'enclos (115 (1)), les autres par de simples "chefs d'exploitation" (171) globalement, ces 286 exploitations se répartissent ainsi :

- 228 exploitations mono-cellulaires soit environ 80 %  
(65 % de la population)
- 58 exploitations pluri-cellulaires soit environ 20 %  
(35 % de la population).

De telles données démontrent, s'il en était encore besoin, que la scission d'enclos pluri-cellulaires en exploitations agricoles autonomes n'est pas un phénomène de réajustement périodique lié à la croissance démographique : il n'y a pas, avant dispersion géo-sociale, segmentation d'unités de travail devenues trop étendues - en vue de maintenir une étendue optimale de l'exploitation - mais transformation de l'organisation de la production à l'intérieur de l'enclos ; en d'autres termes, cette scission s'inscrit bien dans le processus général de "promotion économique du groupe domestique primaire".

Malgré l'étroitesse de l'échantillon, l'observation de l'émiettement économique des enclos "éclatés" autorise un certain nombre de remarques.

Si l'on élimine les 11 enclos "mono-cellulaires" - il a été rendu compte, plus haut (2), de ce phénomène en apparence aberrant -, l'observation porte sur 105 enclos pluri-cellulaires "éclatés" en 263 exploitations autonomes.

1 - Le rapport "nombre d'exploitations - nombre d'enclos" varie de 2,3 à 2,8 (moyenne 2,5) ; ces variations ne sont pas liées au type d'enclos "éclaté", mais à la présence - ou non - dans l'enclos "éclaté", de "groupes domestiques primaires" appartenant au sous-ensemble parental G4 : un peu moins de 35 % de ces groupes bénéficient de l'autonomie d'exploitation.

2 - Les exploitations pluri-cellulaires sont beaucoup plus nombreuses parmi les exploitations dirigées par un chef d'enclos, (37 % environ) que parmi les exploitations dirigées par un "simple" chef d'exploitation (moins de 9 %).

Dans un peu plus d'un cas sur trois, le chef d'enclos maintient donc autour de lui, un noyau de production de type - sinon d'étendue - "ancien". L'étendue moyenne de ces exploitations pluri-cellulaires dirigées par un chef d'enclos "éclaté" s'élève à 13,3 personnes ; elle est très proche de l'étendue moyenne des enclos pluri-cellulaires indivis (ou enclos-exploitations) : 12,4 personnes. Au même titre que ces dernières, les exploitations pluri-cellulaires issues d'enclos éclatés représentent, formellement du moins, une survivance du système de production ancien. Pareillement, les exploitations mono-cellulaires issues d'enclos éclatés - étendue moyenne 6,1 personnes - représentent, au même titre que les enclos-exploitations mono-cellulaires - étendue moyenne 6,6 personnes -, l'aboutissement de la transformation de ce système de production ancien. Sans accorder à un tel traitement des données une valeur autre qu'indicative (3) il est frappant de constater la concordance qui existe dans la repré-

(1) Un chef d'enclos, âgé et impotent, vit dans l'exploitation de son frère cadet.

(2) E.M. étendue moyenne.

(3) La présence, dans l'échantillon, d'immigrants récents - ils ne se déplacent qu'exceptionnellement en enclos ou exploitations pluri-cellulaires, est susceptible, à elle seule, de jeter le doute sur le bien-fondé d'un tel traitement.

sentation de ces deux "modèles" d'exploitation, d'une part à l'intérieur de l'ensemble formé par les enclos pluri-cellulaires indivis et les enclos mono-cellulaires (1), d'autre part à l'intérieur de "l'ensemble" formé par les seuls enclos pluri-cellulaires éclatés : l'écart dans la répartition de chaque modèle d'exploitation, à l'intérieur de l'un et l'autre ensembles, est inférieur à 0,5 %, l'écart dans la répartition de la population vivant dans chaque modèle d'exploitation inférieur à 2,5 %.

Enclos d'origine	Exploitations mono-cellulaires					Exploitations pluri-cellulaires					
	Nbre	%	Pop.	%	E.M. (+)	Nbre	%	Pop.	%	E.M. (+)	R.E. (*)
mono-cellulaires + pluri-cellulaires indivis	722	77,4	14750	164,5	6,6	211	22,6	12617	135,5	12,4	3,4
pluri-cellulaires éclatés	205	77,9	1237	162,1	6,0	58	22,1	755	137,9	13,0	3,5
	927		5987		6,5	269		3372		12,5	

(+) E.M. étendue moyenne.

(\*) R.E. rapport nombre d'exploitations mono-cellulaires - nombre d'exploitations pluri-cellulaires.

(°) 710 enclos-exploitations mono-cellulaires + 12 exploitations mono-cellulaires issues d'enclos mono-cellulaires éclatés.

3 - On a vu que, parmi les 105 chefs d'enclos pluri-cellulaires "éclatés", 43 se retrouvent à la tête d'une exploitation pluri-cellulaire ; parmi eux, on dénombre :

- 16 chefs d'enclos de type "chef d'enclos + fils marié(s) + frère(s) marié(s)" (sur 17, soit 94 %)
- 15 chefs d'enclos de type "chef d'enclos + fils marié(s)" (sur 21, soit 71 %)
- 12 chefs d'enclos de type "chef d'enclos + frère(s) marié(s)" (sur 67, soit 18 %)

L'examen de cette répartition montre que le maintien, au coeur d'une proportion importante (41 %) d'enclos "éclatés", d'un noyau de production de type ancien profite principalement aux chefs d'enclos de type "chef d'enclos + fils marié(s) + frère(s) marié(s)" et "chef d'enclos + fils marié(s)". Bien d'autres données permettent, au demeurant, d'avancer que, dans le cas d'éclatement d'un enclos pluri-cellulaire, la dispersion économique des cellules constitutives est maximale lorsque l'enclos éclaté est de type "chef d'enclos + frère(s) marié(s) : 19 % seulement de la population vivant dans ce type d'enclos

(1) Dans un contexte différent - la scission économique d'enclos pluri-cellulaires s'accompagne d'une rupture de l'unité de résidence - ces enclos "correspondent" aux exploitations mono-cellulaires qui se rencontrent dans les enclos pluri-cellulaires "éclatés".

Tableau 2.17. Les exploitations issues d'enclos éclatés

Type enclos éclaté (1)	Type exploitation																Ensemb. N.Ex. (2)	E.M.Ex. (3)				
	1		5		2		6		3		7		4		8							
	N	Pop	N	Pop	N	Pop	N	Pop	N	Pop	N	Pop	N	Pop	N	Pop						
5	Ex.C.E.	8	39	3	52												11	91	2,1	8,3	6,4	
	Ex.	10	38	2	19												12	57		4,7		
2	Ex.C.E.	3	17			6	74										9	91	2,7	10,1	7,2	
	Ex.	15	81														15	81		5,4		
6	Ex.C.E.	2	16			7	89	2	44								11	149	2,7	13,5	9,9	
	Ex.	9	51	5	37	2	24			3	37						19	149		7,8		
3	Ex.C.E.	15	107							3	18						18	125	2,3	6,9	5,9	
	Ex.	24	123														24	123		5,1		
7	Ex.C.E.	22	124	18	178					3	31	6	108				49		2,5	9,0	7,3	
	Ex.	38	176	29	203	2	18			2	30	1	12				72			6,1		
4	Ex.C.E.	1	5			5	52			1	20			1	20		8	97	2,6	12,1	9,6	
	Ex.	11	66							2	39						13	105		8,1		
8	Ex.C.E.					5	44	3	41							1	32	9	117	2,8	13,0	7,7
	Ex.	9	29	4	24	3	22										16	75	4,7			
Totaux		51	308	21	230	23	259	5	85	7	69	6	108	1	20	1	32	115	2,5	9,7	7,5	
Totaux		116	564	40	283	7	64			2	39	5	67	1	12		171			6,0		

(1) Ex.C.E. : exploitation du chef d'enclos

Ex. : exploitation autonome (CEx non CE)

(2) N.Ex/N.E : rapport du nombre d'exploitations au nombre d'enclos

(3) E.M.Ex : étendue moyenne exploitation.

"travaille" au sein d'une exploitation pluri-cellulaire - contre 53 % de la population pour l'ensemble des autres enclos pluri-cellulaires éclatés ; de même, alors que le rapport "nombre d'exploitations - nombre d'enclos éclatés" apparaît relativement proche, d'un type d'enclos à l'autre (rapport moyen : 2,50 ; écart le plus fort : 0,28), on compte 0,25 exploitation pluri-cellulaires par enclos éclaté de type "chef d'enclos + frère(s) marié(s)" - contre 0,95 par enclos éclaté de type "chef d'enclos + fils marié(s) et 1,24 par enclos éclaté de type "chef d'enclos + fils marié(s) + frère(s) marié(s).

4 - Une dernière remarque peut être présentée touchant à la typologie des exploitations pluri-cellulaires issues d'enclos "éclatés" : 60,3 % d'entre elles sont de type G1 + G2 ± G4 (chef d'enclos + fils marié(s)), 34,5 % seulement de type G1 + G3 ± G4 (chef d'enclos + frère(s) marié(s)) ; cette répartition est à comparer à celle, inverse, des enclos "éclatés" (17,8 % de type G1 + G2 ± G4 et 38,5 % de type G1 + G3 ± G4). En cas d'éclatement d'un enclos pluri-cellulaire le chef d'enclos maintient plus aisément son autorité sur un ou plusieurs de ses fils mariés - une telle situation se rencontre dans près de 80 % environ d'éclatement d'enclos comprenant des fils mariés (types G1 + G2 ± G4 et G1 + G2 + G3 ± G4) - que sur un ou plusieurs de ses frères mariés - une telle situation ne se rencontre que dans 18 % environ des cas d'éclatement d'enclos comprenant des frères mariés (types G1 + G3 ± G4 et G1 + G2 + G3 ± G4).

### 2.7.3. Les enclos pluri-cellulaires et les exploitations pluri-cellulaires. Analyse comparée.

L'analyse du découpage en exploitations des enclos pluri-cellulaires "éclatés" permet d'affiner la représentation que l'on peut se faire, au travers du seul examen de sa structure interne et de son étendue, de l'évolution, depuis un siècle environ, de l'enclos immigré.

On ne reviendra pas ici sur la signification générale de la scission des enclos en exploitations autonomes : la promotion économique, sans rupture de l'unité de résidence du groupe familial étendu, de la cellule domestique primaire. Ce qui retiendra l'attention est bien plutôt l'enseignement à tirer de l'observation des "transformations structurelles" qui affectent le groupe familial étendu lors du passage de l'enclos pluri-cellulaire à l'exploitation pluri-cellulaire.

- 501 personnes (5,4 % de la population étudiée) "résident" dans des enclos pluri-cellulaires de type G1 + G2 + G3 ± G4 (chef d'enclos + fils marié(s) + frère(s) marié(s)) ; 171 personnes seulement (1,8 % de la population) "travaillent" dans des exploitations de même type. Déjà peu répandu au niveau de l'enclos, le regroupement, sous une même autorité, de frères et d'enfants mariés devient, au niveau de l'exploitation agricole, un fait d'exception. Il se confirme ainsi que, privée de tout avenir au plan de l'organisation de la production, une telle formule de cohabitation est appelée à disparaître rapidement.

- 2.457 personnes (26,3 % de la population) résident dans des enclos pluri-cellulaires de type G1 + G3 ± G4 (chef d'enclos + frère(s) marié(s)) ; 1.612 seulement (17,2 % de la population) travaillent dans des exploitations de même type ; ces 1.612 personnes se répartissent ainsi : enclos-exploitations, 1.329 (82,4 %) ; exploitations issues d'enclos "éclatés", 283 (17,6 %).

- 1.652 personnes (17,6 % de la population) résident dans des enclos pluri-cellulaires de type G1 + G2 ± G4 (chef d'enclos + fils marié(s)) ; 1.589 (17,0 %) travaillent dans des exploitations de même type ; ces 1.589 personnes se répartissent ainsi : enclos-exploitations, 1.181 (74,3 %), exploitations issues d'enclos "éclatés", 408 (25,7 %).

Tableau 2.18. Les exploitations issues d'enclos "éclatés" - Répartition globale

Type enclos	Enclos éclatés		Exploitations		Exploitations pluri-cellulaires							Exploitations mono-cellulaires								
					Nombre				Population			Nombre				Population				
	Nbre	Pop.	Nbre	R.	Ex	Tot.	% (1)	R.	Nbre	% (2)	E.M.	Ex	Tot.	% (1)	R.	Nbre	% (2)	E.M.		
G1 + G2 ± G4	21	471	54	2,6	15	5	20	37,0	0,95	268	57,0	13,4	5	29	34	63,0	1,62	202	43,0	5,9
G1 + G3 ± G4	67	1128	163	2,4	12	5	17	10,4	0,25	217	19,2	12,8	55	91	146	89,6	2,18	911	80,8	6,2
G1 + G2 + G3 ± G4	17	394	46	2,7	16	5	21	45,6	1,24	270	68,5	12,9	1	24	25	54,4	1,47	124	31,5	5,0
	105	1993	263	2,5	43	15	58	22,1	0,55	755	37,9	13,0	61	144	205	77,9	1,95	1237	62,1	6,0

R. Ex. E Rapport nombre d'exploitations/nombre d'enclos.

Ex. C. E Exploitation du chef d'enclos.

Ex. Exploitation membre de l'enclos.

E. M. Etendue moyenne des exploitations.

(1) % par rapport au nombre total d'exploitations issues des enclos éclatés (cf. type).

(2) % par rapport à la population totale vivant dans les exploitations issues des enclos éclatés (cf. type).

En résumé, lorsque l'on passe de l'enclos pluri-cellulaire à l'exploitation pluri-cellulaire, on assiste, pour les deux types principaux de "regroupement familial" : G1 + G2 et G1 + G3 à un renversement des "hiérarchies". Relativement bien représenté au niveau des enclos - 26,3 % de la population étudiée "vit" dans des enclos de ce type -, le type G1 + G3 (chef d'enclos + frère(s) marié(s) perd en importance au niveau des exploitations - 17,2 % de la population étudiée "travaille" dans des exploitations de ce type. La représentation du type G1 + G2 (chef d'enclos + fils marié(s)) demeure, au contraire, pratiquement stable - 17,6 % de la population au niveau des enclos ; 17,0 % au niveau des exploitations. En résumant brièvement les analyses présentées ci-dessus, on observera que ce "renversement" est lié à deux phénomènes concomitants :

- la plus grande fréquence "d'éclatement" des enclos de type "chef d'enclos + frère(s) marié(s)" (38 % d'entre eux sont scindés en plusieurs exploitations agricoles - contre seulement 18 % pour les enclos de type "chef d'enclos + fils marié(s)).

- la plus grande résistance à l'émiettement économique - en cas "d'éclatement" - des enclos comptant en leur sein, un ou plusieurs fils mariés du chef d'enclos (ainsi, dans 80 % des cas d'éclatement d'un enclos répondant à cette définition, le chef d'enclos maintient son autorité sur au moins un de ses fils mariés ; alors que dans 18 % seulement des cas d'éclatement d'un enclos comptant en son sein un ou plusieurs frères mariés du chef d'enclos, ce dernier maintient son autorité sur un au moins de ses frères mariés).

Que l'on se situe au niveau de l'un ou de l'autre phénomène, la même interprétation - au demeurant fort banale - se dégage de l'analyse des variations, de sens contraire, de la représentation des deux types principaux de regroupement familial : père fils mariés ; frères mariés : quelle que soit la manière dont elle est vécue, l'autorité économique du père sur le fils apparaît, objectivement, beaucoup plus pesante que celle de l'aîné sur le cadet ; elle représente, qu'elle s'exerce dans le cadre de l'enclos ou dans celui de l'exploitation pluri-cellulaire indivise, un obstacle à l'accession des producteurs à l'autonomie d'exploitation plus fort que l'autorité de l'aîné.

Faut-il conclure en replaçant cette interprétation dans la perspective, définie plus haut d'une transformation, depuis longtemps amorcée mais non encore achevée, de l'organisation de la production dans la société mossi. Si l'on retient l'hypothèse que les groupes immigrés représentent, à bien des égards, un "milieu conservateur" et que les caractéristiques qui permettent de les distinguer entre eux, en fonction de la date de leur sortie du pays mossi, reproduisent, en quelque sorte, des phases historiques d'évolution de la société mossi - "mère" et modèle -, on est tenté d'attribuer à la plus grande souplesse de la relation d'autorité économique aîné-cadet, la plus grande résistance que semble opposer à la dispersion géo-sociale de ses cellules domestiques primaires, l'enclos de type "chef d'enclos + frère(s) marié(s)". En d'autres termes, les possibilités plus grandes d'accession à l'autonomie d'exploitation qu'elle offre à ses membres garantiraient à l'enclos de ce type, un "délai de survie" plus long que celui auquel saurait prétendre l'enclos de type "chef d'enclos + fils marié(s)" ce qui attesterait la tendance, appelée à s'amplifier, d'un accroissement progressif, d'une phase d'évolution à l'autre, de la part revenant, dans l'ensemble "enclos pluri-cellulaires", au sous-ensemble : enclos de type "chef d'enclos + frère(s) marié(s)".

#### 2.7.4. De l'exploitation pluri-cellulaire à l'enclos pluri-cellulaire

Arrivé à ce point de l'itinéraire conduisant de l'enclos - unité familiale de résidence - à l'exploitation - unité familiale de production et de consommation - il n'est pas inutile (l'analyse qui précède y prépare et y invite) à refaire, en sens inverse, le chemin parcouru. On rappellera, brièvement, les données essentielles.



Lorsque l'on passe, aujourd'hui, de l'exploitation pluri-cellulaire issue d'un enclos "éclaté", à l'enclos pluri-cellulaire - unité d'exploitation (enclos indivis) et, enfin, à l'enclos pluri-cellulaire - unité familiale de résidence, la représentation du type de regroupement familial "père-fils" ne cesse de décroître - la proportion d'unités de ce type, par rapport à l'ensemble des unités pluri-cellulaires, passant de 60,3 % à 46,0 % et, enfin, à 37,3 % - ; au contraire, la représentation du type de regroupement familial "ainé-cadet" ne cesse de croître passant de 34,5 % à 50,7 % et à 55,1 %. Si, maintenant, on considère l'évolution "historique" de l'enclos pluri-cellulaire - indépendamment de toute référence à son mode d'organisation économique - on observe une tendance à une représentation accrue par rapport au type de regroupement familial "père-fils", du type de regroupement "ainé-cadet". Pour autant que l'on retienne l'hypothèse que la pratique différente des relations d'autorité économique père-fils et aîné-cadet rend compte des modalités concrètes selon lesquelles la société mossi immigrée procède à la transformation du système ancien d'organisation des activités de production et de distribution, on est amené à s'interroger, de nouveau, sur la signification du maintien, dans le cadre de cette transformation commandée par la promotion économique du groupe domestique primaire, de l'unité d'habitat de cellules familiales ayant accédé à l'autonomie d'exploitation (enclos éclatés).

Transition stratégique sur le chemin de la dispersion géo-sociale des nouvelles unités familiales de production ? On est tenté de l'affirmer lorsque la relation d'autorité mise en cause par l'éclatement de l'enclos en unités d'exploitation autonomes, est la relation "père-fils". Cette relation étant vécue avec beaucoup plus d'intensité que la relation aîné-cadet et sa contestation au plan considéré ici - celui de la pratique économique - risquant de déboucher sur des perturbations, voire des traumatismes sociaux graves, le maintien de l'unité d'habitat et les facilités que celle-ci apporte de préserver une certaine solidarité économique entre les générations, apparaît bien une mesure conservatoire susceptible de faciliter la transition vers une pratique totalement renouvelée des relations économiques inter-générationnelles. Une preuve de ce caractère conservatoire du maintien de l'unité d'habitat père-fils marié(s) autonome(s) pourrait être trouvée dans le fait - il se situe en aval mais répond à la même préoccupation - que, dans le cas d'éclatement d'un enclos de type "chef d'enclos - fils mariés", il est relativement fréquent, lorsque l'unité d'habitat est maintenue, que l'un des fils mariés demeure dans l'exploitation du père.

On a vu cependant que, autre conséquence de la plus grande rigidité de la relation d'autorité père-fils, le fils marié du chef d'enclos désireux d'accéder à l'autonomie d'exploitation se voyait contraint, plus souvent que le frère marié du chef d'enclos, à quitter la résidence paternelle et à "construire" son propre enclos. Finalement, le maintien de l'unité d'habitat apparaît plus aisé et partant, plus fréquent, lorsque la relation d'autorité mise en cause par "l'éclatement" de l'enclos est la relation aîné-cadet ; dans le cas donc, où le caractère de "mesure conservatoire" du maintien de l'unité d'habitat n'apparaît pas avec évidence.

Force est, à ce niveau de la démarche, de poursuivre l'analyse et de rechercher ce qui, indépendamment ou, plus probablement, conjointement avec la nécessité de ménager des transitions, pourrait rendre compte du maintien de l'unité d'habitat des enclos éclatés. Le prochain chapitre, consacré aux migrations de travail et à leurs incidences sur l'organisation de l'habitat et de la production nous permettra de progresser dans cette voie.

### 3 - Les migrations de travail des migrants agricoles

Analyse en cours.

Une partie des informations disponibles sont incluses dans les tableaux consacrés aux structures démographiques. Elles suffisent à montrer que la société des migrants agricoles tend à se conduire, pour ce qui est des migrations de travail, comme la société mossi mère.

Essentiel par sa signification sociologique et par ses implications pratiques, ce comportement fera l'objet d'une longue analyse.

#### 4 - La pratique matrimoniale chez les migrants agricoles

##### 4.1. L'accès aux femmes

Pour 2.667 migrants agricoles âgés de 15 ans et plus, on ne compte que 2.092 femmes officiellement mariées - soit 127 hommes pour 100 femmes mariées. Ce déficit en épouses est à mettre en rapport avec le taux élevé de masculinité relevé plus haut - nous ne reviendrons pas sur les hypothèses qui ont été avancées pour rendre compte de ce taux.

Une proportion importante des hommes ne sont pas mariés : 44,4 % de la population masculine de 15 ans et plus. Il est tout à fait exceptionnel qu'un homme de moins de 20 ans ait une épouse, et plus de la moitié des hommes de 25 à 29 ans sont encore célibataires ; pour la tranche d'âge suivante, la proportion tombe au quart de la population concernée, et elle continue à diminuer à mesure que l'âge augmente. C'est chez les hommes de 45 à 49 ans que la proportion des non-mariés est la plus faible : 5,8 %. Au-delà de cet âge, on assiste à un accroissement du nombre de veufs, dont le pourcentage atteint 16,9 chez les hommes de 70 ans et plus.

Les monogames représentent 38,2 % de l'ensemble des hommes de 15 ans et plus. Ils sont les plus nombreux dans la tranche d'âge de 30 à 39 ans - 62,7 %. Les épouses de monogames sont un peu moins nombreuses que les épouses de polygames : la proportion des premières est de 48,7 % des femmes mariées.

Les polygames ne sont que 17,3 % de la population masculine âgée de 15 ans et plus, mais ils accaparent 51,3 % des femmes mariées. Les trois quarts d'entre eux sont bigames, et un quart ont trois femmes et plus. Le taux de polygamie est de 1,41. Dans la tranche d'âge de 25 à 29 ans, on ne compte que 6 % environ d'hommes ayant plusieurs épouses, mais leur proportion est supérieure au double dans la tranche quinquennale suivante - 13,2 %. Puis elle passe à 22,3 % et 33,4 % respectivement pour les tranches d'âge de 35 à 39 ans et de 40 à 44 ans. Au-delà de 45 ans, ce pourcentage reste dans les limites de 35 à 40, sauf pour la tranche de 65 à 69 ans, où près d'un homme sur deux (49,2 %) a plusieurs épouses. La légère baisse de la polygamie au-dessus de 70 ans et plus s'explique par le décès des épouses les plus âgées, et le fait qu'elles ne sont plus remplacées.

La comparaison de ces données avec celles relatives à la situation matrimoniale des hommes en pays mossi - telles qu'elles ressortent de l'enquête par sondage - conduit aux observations suivantes. La proportion des non-mariés est sensiblement plus basse en zone de migration qu'en pays mossi - 44,4 % des hommes de 15 ans et plus, contre 53,1 % (d'après le traitement initial de l'information recueillie par l'enquête par sondage). Jusqu'à l'âge de 24 ans, la proportion des célibataires est à peu près la même chez les migrants et en pays mossi ; mais de 25 à 39 ans, on enregistre un écart notable de cette proportion de l'un à l'autre échantillon : les migrants accèdent plus vite à une épouse que leurs compagnons d'âge restés en pays mossi : la proportion des non-mariés dans les classes d'âge de 25-29 ans, et 35-39 ans est respectivement de 52,7 %, 24,5 % et 14,2 % chez les premiers, contre 62,3 %, 38,3 % et 21,5 % chez les seconds. Tandis que la proportion des monogames n'est que de 30,6 % en pays mossi (traitement complémentaire), elle s'élève à 38,2 % chez les migrants agricoles. Cet écart est à mettre en rapport avec la moindre proportion des non-mariés chez ces derniers ; mais c'est dans toutes les tranches d'âge, au-dessus de 25 ans que les monogames sont plus nombreux chez les migrants, l'écart maximum étant de 13 % dans la catégorie des hommes de 45 à 55 ans. La proportion des polygames est globalement la même chez les migrants et en pays mossi - respectivement 17,3 % et 17,0 % (traitement complémentaire), mais cette observation ne rend qu'imparfaitement compte de la réalité. Rappelons que le taux de polygamie n'est que de 1,41 chez les migrants, contre 1,51 en pays mossi.

Alors que les polygames sont un peu plus nombreux chez les migrants dans la catégorie des hommes de moins de 40 ans (qui représentent 64,6 % de l'échantillon, contre 69,4 % en pays mossi - traitement complémentaire), ils sont en proportion sensiblement moindre chez les hommes plus âgés, notamment chez les hommes de 50 à 60 ans (où l'écart atteint 11,5 % et 13,7 % respectivement pour les deux tranches d'âge successives). La répartition des femmes mariées selon les hommes, compte tenu de leur âge et de leur situation matrimoniale, montre que les femmes mariées sont mieux réparties chez les migrants agricoles, bien qu'elles soient globalement un peu plus nombreuses. On compte en zone de migration 0,78 femme mariée par homme, contre 0,72 en pays mossi ; mais pour les hommes mariés et pour les polygames, ce taux n'est respectivement que de 1,41 et 2,32 chez les migrants, contre 1,51 et 2,44 en pays mossi. L'analyse de la répartition des femmes selon les tranches d'âge montre que la capitalisation des femmes par les aînés est moindre en zone de migration.

Répartition des hommes selon leur âge et leur situation matrimoniale

(Cent hommes par tranche quinquennale d'âge)

Mossi installés hors du pays mossi

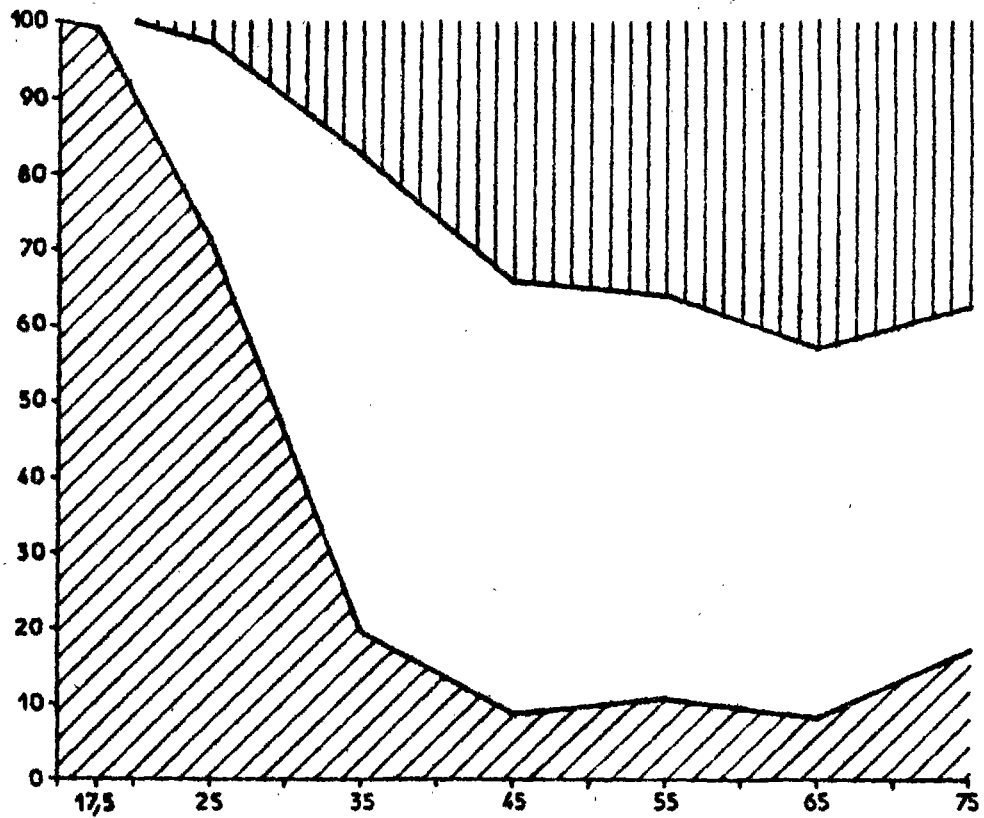
(Toutes zones d'accueil confondues)

	Echan- tillon Nbre	Non Mariés %	Monogames %	Polygames	
				2 F.	3 F. et +
15-19	513	99,0	1,0		
20-24	374	86,1	13,1	0,8	
25-29	294	52,7	41,5	4,8	1,0
30-34	283	24,5	62,3	11,4	1,8
35-39	260	14,2	63,5	19,2	3,1
40-44	198	11,4	55,2	27,4	6,0
45-49	209	5,8	58,7	26,4	9,1
50-54	169	8,8	55,3	25,3	10,6
55-59	120	13,4	49,6	25,2	11,8
60-64	88	9,9	51,6	23,1	15,4
65-69	70	6,0	44,8	37,3	11,9
70 et +	89	16,9	44,9	21,3	16,9
Total Hommes	2.667 *	44,4	38,2	13,0	4,3
Total Femmes	2.092		48,7	33,2	18,1

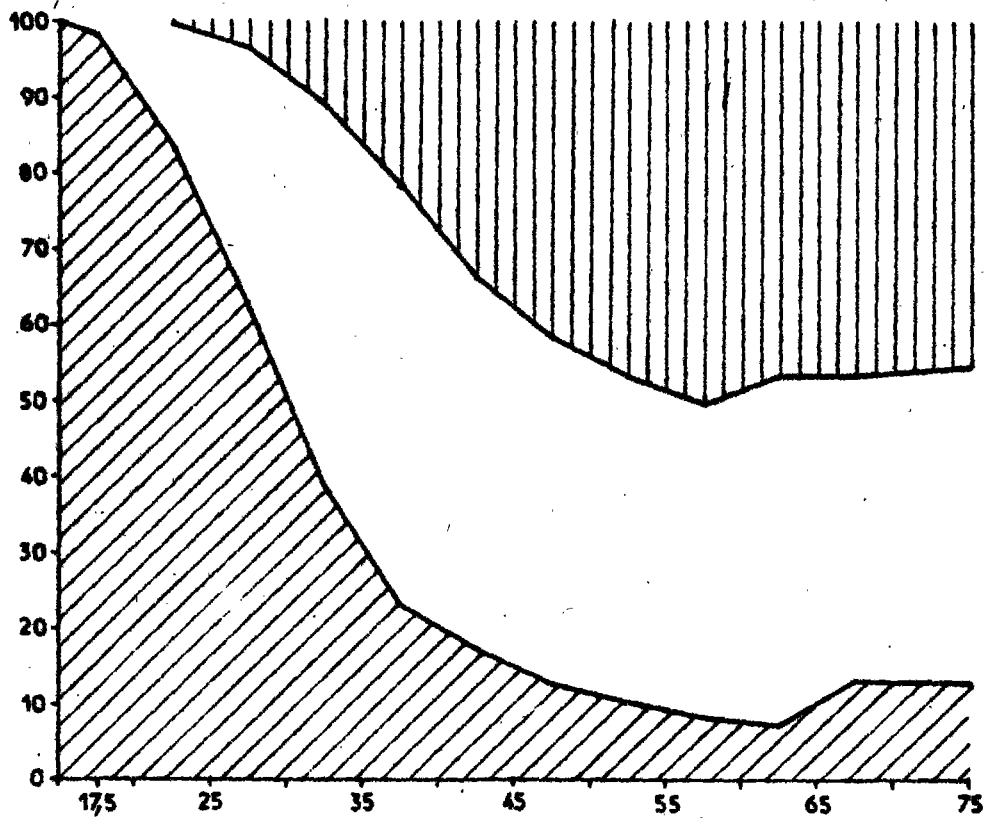
\* Non précisé : 24, soit 0,9 % du nombre total d'hommes de 15 ans et +.

**Fig.8 Répartition des hommes selon leur âge et leur situation matrimoniale (cent hommes pour tous âges)**

Mossi installés hors du pays mossi  
(toutes zones d'accueil confondues)



Population du pays mossi



Non-mariés
  Monogames
  Polygames

Comparaison de la situation matrimoniale des hommes selon l'âge, en pays  
mossi - 1961 et 1973 - et en zones d'immigration

(toutes aires d'accueil confondues)

	Enquête démographique 1961 (1)			Enquête statistique 1973 (2)			Enquête migrations agricoles		
	Nombre de femmes mariées par			Nombre de femmes mariées par			Nombre de femmes mariées par		
	Homme	Homme marié	Polygame	Homme	Homme marié	Polygame	Homme	Homme marié	Polygame
15-19	0,002	1,04	2,00	0,02	1,07	2,00	0,01	1,00	
20-24	0,18	1,06	2,38	0,18	1,06	2,15	0,15	1,06	2,00
25-29	0,51	1,14	2,11	0,42	1,11	2,10	0,54	1,15	2,24
30-34	0,85	1,25	2,19	0,74	1,21	2,18	0,90	1,20	2,14
35-39	1,22	1,44	2,28	1,03	1,35	2,21	1,11	1,30	2,14
40-44	1,37	1,55	2,32	1,30	1,56	2,37	1,28	1,44	2,18
45-49	1,58	1,70	2,38	1,45	1,66	2,39	1,40	1,49	2,30
50-54	1,63	1,76	2,50	1,65	1,84	2,59	1,40	1,54	2,36
55-59	1,69	1,86	2,64	1,71	1,86	2,55	1,39	1,60	2,41
60-64	1,74	1,88	2,55	1,68	1,80	2,59	1,55	1,72	2,69
65-69	1,78	1,92	2,67	1,59	1,83	2,53	1,58	1,68	2,30
70 et +	1,69	1,91	2,67	1,60	1,83	2,58	1,46	1,76	2,65
Total	0,92	1,56	2,45	0,72	1,51	2,44	0,78	1,41	2,32

(1) Cf. J. Capron et J.M. Kohler, Migrations de travail et pratique matrimoniale Ouagadougou, ORSTOM, 1975 : Tableau 35 - Situation matrimoniale et âge - 1961.

(2) Ibid. : Tableau 36 - Situation matrimoniale et âge - 1973.

#### 4.2. - Les partenaires matrimoniaux (1)

Pour les échanges matrimoniaux, les migrants agricoles trouvent leurs principaux partenaires dans le cadre de leur zone d'accueil : 47,2 % des mariages contractés en zone de migration par les hommes appartenant aux groupes enquêtés le sont avec des filles de migrants ; et pour 47,9 % des mariages intéressant les femmes issues de ces groupes, le conjoint est également un migrant. Les échanges matrimoniaux avec le pays mossi viennent en seconde position : ils représentent 37,0 % et 39,8 % des mariages contractés respectivement par les hommes appartenant aux groupes de migrants enquêtés, et par les femmes issues de ces groupes. Les unions avec des partenaires originaires de la zone d'accueil ne sont cependant pas négligeables ; et contrairement à ce qui a souvent été affirmé, la dation de femmes n'est pas à sens unique. La proportion des mariages entre un migrant et une fille autochtone est de 15,8 % par rapport à l'ensemble des unions enregistrées ; et, parmi les mariages contractés par les filles issues des groupes de migrants étudiés, on en relève 12,3 % où le mari est un originaire de la région d'accueil.

L'examen de ces échanges matrimoniaux, selon l'époque de sortie du pays mossi, ou selon l'écart séparant la migration agricole et la date de célébration des mariages, conduit à quelques observations intéressantes. Prenons le cas des mariages contractés par les hommes appartenant aux groupes enquêtés. On peut, en gros, distinguer deux catégories : les mariages célébrés plus de 30 ans après la sortie du pays mossi, et ceux célébrés moins de 30 ans après la migration. Pour les mariages intéressant les migrants dont l'implantation est ancienne, on peut suivre la mise en place progressive d'un système d'échanges mettant à profit les potentialités d'alliance s'offrant dans le cadre des groupements de migrants : à mesure que les groupes d'anciens migrants se multiplient et augmentent en volume, les mariages contractés avec des femmes venant du pays mossi diminuent, et on constate un accroissement corrélatif des mariages avec des femmes issues des groupes de migrants. Il demeure que les échanges matrimoniaux ne cessent de représenter le mode privilégié de relation avec la société mère-même pour les immigrants les plus anciens, les échanges avec le pays mossi constituent environ un tiers des unions contractées. Pour la catégorie des mariages célébrés moins de 30 ans après la migration, la répartition des unions suit un cours inverse : les liens avec le pays mossi sont d'autant plus intenses, dans le domaine des alliances matrimoniales que l'installation en zone de migration est plus récente ; et les unions entre partenaires issus des groupes de migrants sont d'autant plus rares. Pour ce qui est des mariages avec des femmes autochtones, il apparaît que leur proportion est, dans l'ensemble, d'autant plus grande que l'implantation dans la zone d'accueil est plus ancienne ; on ne doit toutefois pas négliger le fait que, dans certaines zones, des migrants récents peuvent accéder rapidement à des femmes du milieu autochtone.

La pratique des échanges matrimoniaux avec les populations d'accueil est variable selon l'ethnie de ces dernières. C'est avec les Bissa que ces échanges sont les plus intenses : 38 % des mariages de migrants ont été conclus avec une fille issue du milieu d'accueil, et 21 % des unions de filles de migrants ont été contractées avec des Bissa. Avec les Gourounsi, les échanges matrimoniaux sont un peu moins fréquents, mais les migrants mossi donnent plus de filles à leurs hôtes qu'ils n'en reçoivent - aussi bien en zone léla qu'en zone nouna. Pour l'ensemble des immigrants dans l'aire d'accueil gourounsi, la balance des échanges s'établit ainsi : 17 % des mariages conclus par les hommes des groupes étudiés l'ont été avec des femmes gourounsi, et 21 % des unions contractées par des femmes originaires de ces groupes l'ont été avec des autochtones. Chez les Gourmantché, ces données sont les suivantes, dans le même ordre : 15 % et 17 % : on notera que

(1) Il a été enregistré, dans le cadre de cette enquête, 2.374 mariages - 1.452 unions contractées par des hommes appartenant aux groupements enquêtés, et 922 unions concernant des femmes issues de ces groupes. Le déficit en unions du second type découle d'un biais d'enquête, qui ne pourrait guère être évité : tandis que le relevé des mariages ne pose pas de problème majeur pour les hommes qui font partie des groupes étudiés, les oublis sont inévitables quand on enquête sur les mariages des femmes - d'autant plus que leur absence est plus ancienne, et que les groupes de résidence initiaux se sont subdivisés.

les Gourmantché, comme les Gourounsi, sont bénéficiaires dans les échanges matrimoniaux avec les immigrants mossi. En pays samo, la balance des échanges est à peu près équilibrée : les mariages entre Mossi et autochtones représentent environ 9 % de l'ensemble des unions enregistrées. Mais les migrants Mossi n'ont pas d'échanges matrimoniaux avec leurs hôtes bwa : il n'a été relevé aucun cas de mariage d'une fille mossi avec un Bwa, et seulement 2 % des unions contractées par des migrants mossi l'ont été avec des femmes du pays d'accueil.

Il apparaît donc que, contrairement à la réputation qui leur est faite, les Mossi ne se refusent pas systématiquement aux échanges matrimoniaux avec les populations non mossi : dans certains cas, ils vont jusqu'à donner plus de filles qu'ils n'en reçoivent. Mais, les stratégies mises en oeuvre dans ce domaine s'inscrivent dans les limites des contraintes culturelles et socio-politiques qui affectent les relations inter-ethniques. Aisées avec les sociétés à système politique centralisé ou segmentaire - notons qu'il s'agit là de deux dimensions qu'on retrouve dans la société mossi -, les relations se révèlent plus difficiles ou impossibles, dans le domaine matrimonial, avec les sociétés villageoises à forte intégration socio-politique et culturelle. Fondamentales pour l'interprétation de l'environnement sociologique des migrations agricoles, ces questions feront ultérieurement l'objet d'analyses approfondies.

Selon les diverses aires d'accueil, on constate des variations intéressantes de la pratique matrimoniale des migrants agricoles. Pour le moment, nous nous contenterons de les noter au niveau du taux de polygamie ; ce taux est le plus faible en pays gourmantché - 1,19 : ce qui s'explique probablement par la prédominance des musulmans dans cette partie de l'échantillon - dont une fraction est regroupée dans des communautés maraboutiques. En zone d'accueil gourounsi, le taux de polygamie atteint 1,55 - soit un taux plus élevé que le taux moyen boservé en pays mossi : sans doute est-ce dans cette aire d'accueil, proche de la société mère et comprenant des communautés mossi d'implantation déjà ancienne, que l'on retrouve, sous l'angle du contrôle de l'accès aux femmes, la situation la plus comparable à celle qui prévaut dans la société mossi. En pays bwa, le taux de polygamie est de 1,40 ; et il est de 1,43 en pays samo comme en pays bisssa.

Un rapide examen de l'ensemble de ces données met en lumière les faits suivants : les migrants agricoles se marient un peu plus tôt que leurs compagnons restés en pays mossi ; parmi les jeunes migrants, on compte un nombre légèrement supérieur d'individus ayant plusieurs épouses, mais la polygamie est plus prononcée chez les aînés demeurés en pays mossi. On peut avancer quelques hypothèses pour rendre compte de la répartition plus égalitaire des femmes en zone de migration. La classe des aînés, qui est la plus portée à accaparer les femmes, se trouve numériquement moins bien représentée chez les migrants qu'en pays mossi ce qui diminue d'autant le volume des femmes capitalisées par les hommes âgés polygames. Moins nombreux et éloignés des centres de décision matrimoniale, les migrants appartenant par l'âge à la catégorie des aînés ne forment pas toujours, dans le lieu de leur nouvelle implantation, une classe intégrée et autonome, capable de concevoir localement des stratégies efficaces à son profit. De plus, il ne faut pas oublier que les migrants agricoles récents sont généralement, au départ, des hommes mariés - les non-mariés préférant partir en migration de travail en Côte d'Ivoire. Enfin, on ne peut pas exclure a priori que les migrants agricoles, mus par l'intérêt primordial qu'ils accordent à la production, tentent de retenir les jeunes autour d'eux en facilitant leur accès aux femmes - alors que la migration de travail de ces jeunes est considérée comme quasi normale en pays mossi, où une agriculture, ingrate et traditionnellement peu valorisée, ne permet guère d'espoirs de promotion économique et sociale.

Partenaires matrimoniaux, selon la période de sortie du pays mossi  
(Toutes zones d'accueil confondues)

Date de sortie du pays mossi	Hommes du groupe				Femmes du groupe			
	Nbre	M.Mi.	M.Mi.	M.Mi.	Nbre	M.Pm.	M.Mi.	M.A.
		x	x	x		x	x	x
	E.Pm.	E.Mi.	E.A.		E.Mi.	E.Mi.	E.Mi.	
	(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	(6)	
Avant 1913	464	35,3	36,0	28,7	297	36,7	32,3	31,0
1913-1922	127	34,6	53,6	11,8	84	35,7	57,1	7,2
1923-1932	205	28,3	56,1	15,6	122	34,4	59,8	5,8
1933-1942	197	33,0	60,4	6,6	145	33,1	66,2	0,7
1943-1947	128	39,0	51,6	9,4	78	53,8	42,3	3,9
1948-1952	63	44,4	52,4	3,2	49	38,8	57,1	4,1
1953-1957	79	38,0	53,1	8,9	52	53,8	46,2	
1958-1962	53	32,1	54,7	13,2	24	45,8	54,2	
1963-1967	78	53,8	37,2	9,0	36	50,0	50,0	
Après 1967	58	67,3	31,0	1,7	35	57,1	37,2	5,7
<b>Total</b>	<b>1.452</b>	<b>37,0</b>	<b>47,2</b>	<b>15,8</b>	<b>922</b>	<b>39,8</b>	<b>47,9</b>	<b>12,3</b>

- (1) M.Mi. : mari migrant  
E.Pm. : épouse originaire du pays mossi
- (2) E.Mi. : épouse, fille de migrant
- (3) E.A. : épouse, fille d'autochtone du pays d'accueil
- (4) M.Pm. : mari originaire du pays mossi
- (5) M.Mi. : mari, fils de migrant
- (6) M.A. : mari, autochtone du pays d'accueil



Partenaires matrimoniaux, selon l'écart entre la date de mariage et la période de sortie du pays mossi

(Toutes périodes confondues)

Ecart date mariage-sortie pays mossi	Hommes du groupe				Femmes du groupe			
	Nbre	IM.Mi.	IM.Mi.	IM.Mi.	Nbre	IM.Pm.	IM.Mi.	IM.A.
		E.Pm.	E.Mi.	E.A.		E.Mi.	E.Mi.	E.Mi.
60 et plus	403	34,7	37,0	28,3	254	37,4	29,5	33,1
50-59	63	33,3	46,0	20,7	69	23,2	65,2	11,6
40-49	135	31,9	51,8	16,3	87	33,3	57,5	9,2
30-39	192	30,2	56,3	13,5	119	33,6	61,3	5,1

25-29	110	26,4	63,6	10,0	62	35,5	64,5	
20-24	117	33,3	60,7	6,0	77	41,6	55,8	2,6
15-19	96	40,6	51,1	8,3	80	45,0	53,7	1,3
10-14	89	39,3	53,9	6,8	58	60,3	36,2	3,5
5-9	116	52,6	41,4	6,0	53	47,2	52,8	
4 et moins	131	55,0	33,6	11,4	63	58,7	38,1	3,2

Total	1.452	37,0	47,2	15,8	922	39,8	47,9	12,3
-------	-------	------	------	------	-----	------	------	------

Partenaires matrimoniaux, selon l'écart entre la date de mariage et la période de sortie du pays mossi

I - SAMO

Écart date mariage - sortie pays mossi	Hommes du groupe				Femmes du groupe			
	Nbre	M.Mi.	M.Mi.	M.Mi.	E.Mi.	E.Mi.	E.Mi.	
		x	x	x	x	x	x	
		E.Pm.	E.Mi.	E.A.	M.Pm.	M.Mi.	M.A.	
30 et plus	210	48,6	39,0	12,4	148	50,0	36,5	13,5
10 à 29	77	49,4	49,3	1,3	60	55,0	43,3	1,7
Moins de 10	45	57,8	31,1	11,1	(20)			
Total	332	50,0	40,4	9,6	228	51,3	39,5	9,2

II - GOUROUNSI

1) Léla

30 et plus	127	32,3	38,6	29,1	57	31,6	29,8	38,6
10 à 29	(10)				(10)			
Moins de 10	(5)				(4)			
Total	142	33,8	39,4	26,8	71	39,4	29,6	31,0

2) Nouna

30 et plus	57	50,9	42,1	7,0	42	47,6	38,1	14,3
10 à 29	35	51,4	48,6		(15)			
Moins de 10	(13)				(7)			
Total	105	56,2	40,0	3,8	64	56,3	34,4	9,4

3) Ensemble

30 et plus	184	38,0	39,7	22,3	99	38,4	33,3	28,3
10 à 29	45	51,1	48,9		(25)			
Moins de 10	(18)				(11)			
Total	247	43,3	39,7	17,0	135	47,4	31,9	20,7

III BWA

Ecart date mariage - sortie pays russi	Hommes du groupe				Femmes du groupe			
	Nbre	M.Mi	M.Mi	M.Mi	Nbre	E.Mi	E.Mi	E.Mi
		x	x	x		x	x	x
	E.Pm	E.Mi	E.A.		M.Pm	M.Mi	M.A.	
30 et plus	114	21,9	76,3	1,8	97	10,3	89,7	
10 à 29	127	29,9	67,7	2,4	85	18,8	81,2	
Moins de 10	116	57,8	39,6	2,6	56	51,8	48,2	
Total	357	36,4	61,4	2,2	238	23,1	76,9	

IV BISSA

30 et plus	180	17,7	36,7	45,6	121	25,6	38,9	35,5
10 à 29	82	14,6	56,1	29,3	76	63,2	35,5	1,3
Moins de 10	40	32,5	45,0	22,5	(24)			
Total	302	18,9	43,0	38,1	221	41,6	37,1	21,3

V GOURMANTCHE

30 et plus	105	31,4	45,7	22,9	64	42,2	34,4	23,4
10 à 29	81	38,3	56,8	4,9	30	36,7	56,6	6,7
Moins de 10	(28)				(6)			
Total	214	36,0	49,0	15,0	100	39,0	44,0	17,0

## 5 - Structure des groupes et groupements

La comparaison de la société immigrée et de la société mère portera - au delà de l'analyse du système de production, de la pratique des migrations de travail, des échanges matrimoniaux - sur la formation et le devenir historique des groupes et groupements d'immigrés. Il s'agit, en bref, de montrer comment les groupes se constituent, à partir du noyau fondateur ; quelles sont les diverses catégories de relations sociales et politiques les plus souvent sollicitées dans la mise en place des agrégats initiaux ; quelles sont les "règles" qui président à l'épuration de ces agrégats - par rejet des éléments les plus marginaux ; quels sont les moyens, et, finalement, la nature du pouvoir politique du kasma (chef de groupe) etc (1). Une telle démarche permettra de mettre en lumière les facteurs de cohésion mais aussi de désagrégation des groupes immigrés - à ce niveau, il est tout aussi intéressant de considérer les groupes qui ont échoué (faible étendue, dispersion sociologique des unités familiales, incapacité à s'ériger en collectivité autonome, face au groupe d'accueil) que ceux qui ont connu une réussite politique à l'origine de la constitution de véritables foyers de peuplement (implantation sur un même "territoire" de plusieurs groupes, multiplication des échanges internes à la société immigrée, autonomie quasi-totale vis-à-vis du pouvoir politique autochtone).

C'est au terme de cette approche du groupe - unité de fixation géo-sociale des immigrés - qu'il sera possible de répondre à la question, sous-jacente à toute notre étude : la société immigrée se produit-elle - et se reproduit-elle - à l'image de la société mère ?

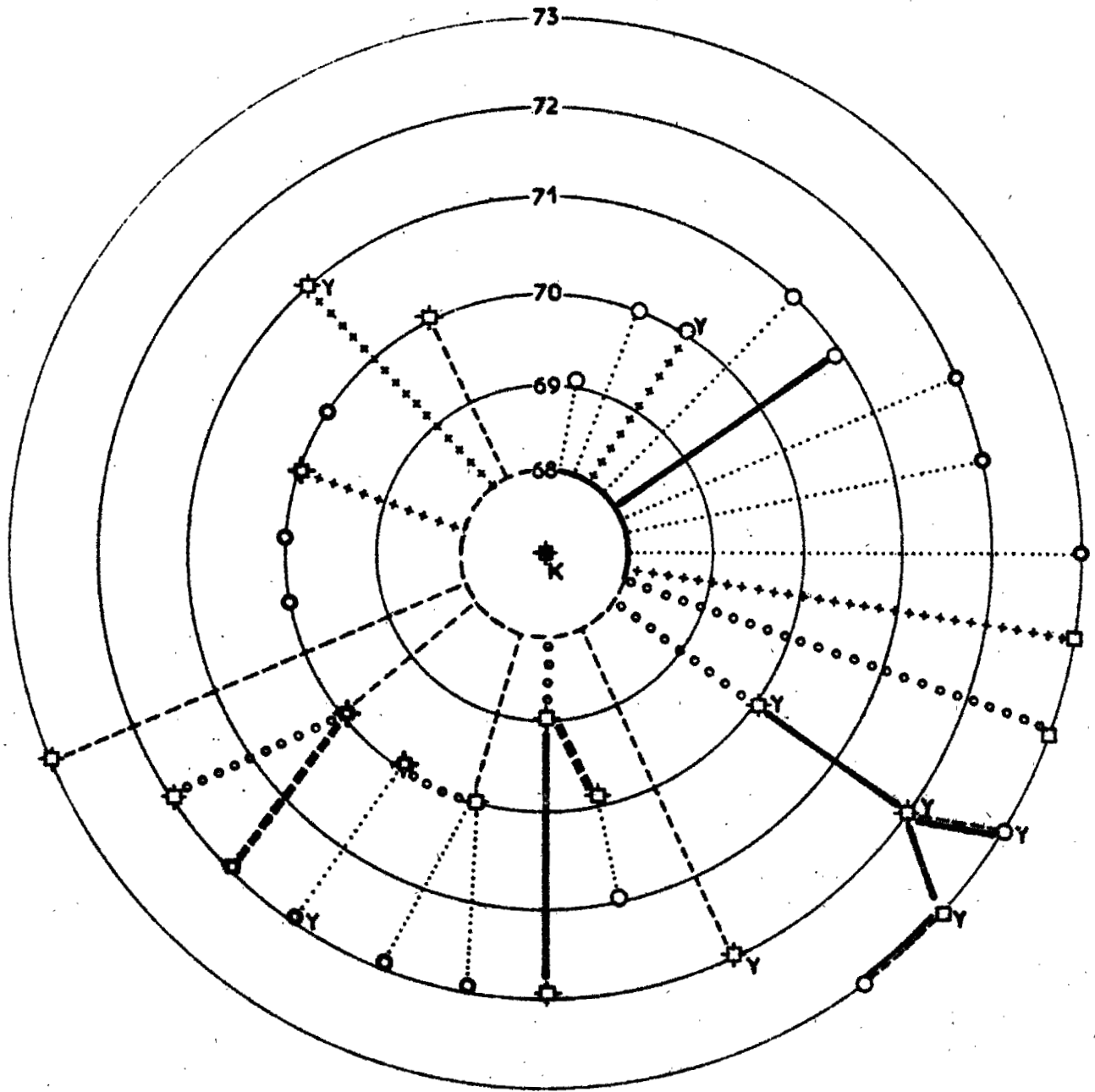
## II - LES POPULATIONS DES AIRES D'ACCUEIL.

Nous rappellerons ici ce que nous écrivions dans l'introduction à l'étude "Migrations de travail et pratique matrimoniale". Les migrations de travail à destination de l'étranger ne sont pas, même si elles se greffent sur des pratiques anciennes, une production spontanée de la société mossi ; leur apparition est liée à la mise en place d'un projet colonial précis : la création d'une zone de développement capitaliste en Côte d'Ivoire et au Ghana. En d'autres termes, le caractère provoqué des migrations de travail - quel que soit le processus d'intériorisation dont elles ont fait progressivement l'objet de la part de la société mossi - trace les limites, étroites, du champ de l'investigation sociologique : mettre en évidence, aux différents moments historiques de développement des migrations de travail, les facteurs sociaux susceptibles de rendre compte de la plus ou moins grande résistance ou participation de la société mossi aux pressions exercées sur elle pour l'amener à coopérer "spontanément" au projet - élaboré et conduit hors d'elle - de développement capitaliste des pays côtiers.

Au plan théorique, la recherche sur les migrations de travail commande, dans une première phase du moins, l'approche comparative. La politique de débauchage et de transfert de main d'oeuvre qu'imposait la réalisation du projet de développement des zones côtières, ne s'adressait pas seulement à la société mossi, mais à l'ensemble des sociétés vivant dans les régions plus densément peuplées - et plus ou moins éloignées - entourant ces zones. Pour s'en tenir à la Haute-Volta toutes les sociétés paysannes du territoire

(1) A titre d'illustration de cette étude à venir, nous donnons dans les pages qui suivent quelques représentations graphiques montrant la mise en place, dans le temps, des groupes mossi de Laba et de Dao (aire d'accueil nouna) et leur structure sociologique actuelle.

**Fig.9 Formation du groupe socio-résidentiel  
mossi de Laba  
(Zone d'accueil Gourounsi)**

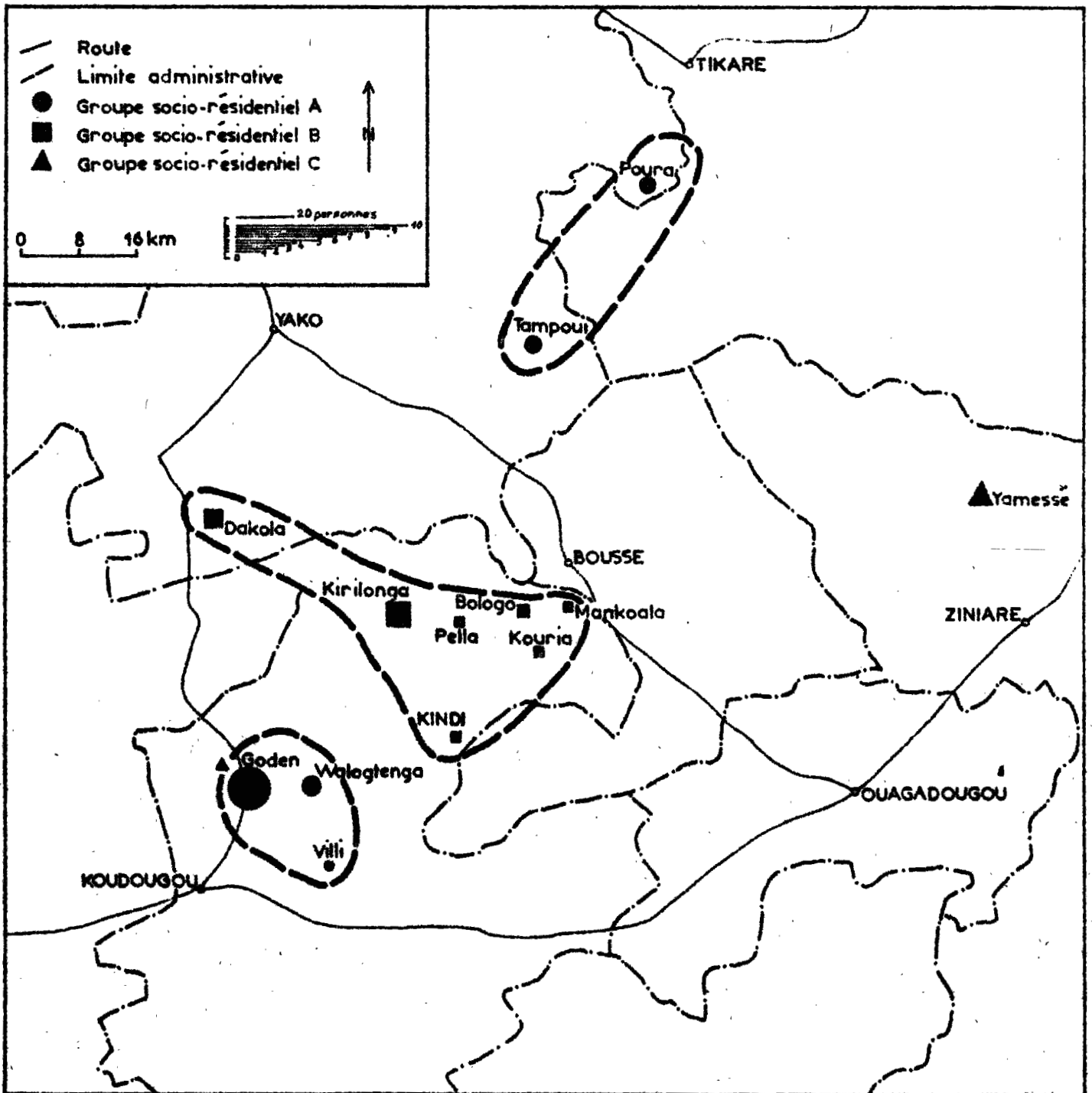


- ⊛ Chef d'enclos, flux direct
- ⊛ Chef d'enclos, flux indirect
- Chef d'exploitation, flux direct
- Chef d'exploitation, flux indirect
- Aide familial, flux direct
- Aide familial, flux indirect
- K Kasma du groupe
- Y Yarcé

**Relation avec le logeur**

- Fil
- Frère classificatoire
- Neveu utérin
- +++ Allié
- ooo Ami
- ..... Elève coranique
- Etranger

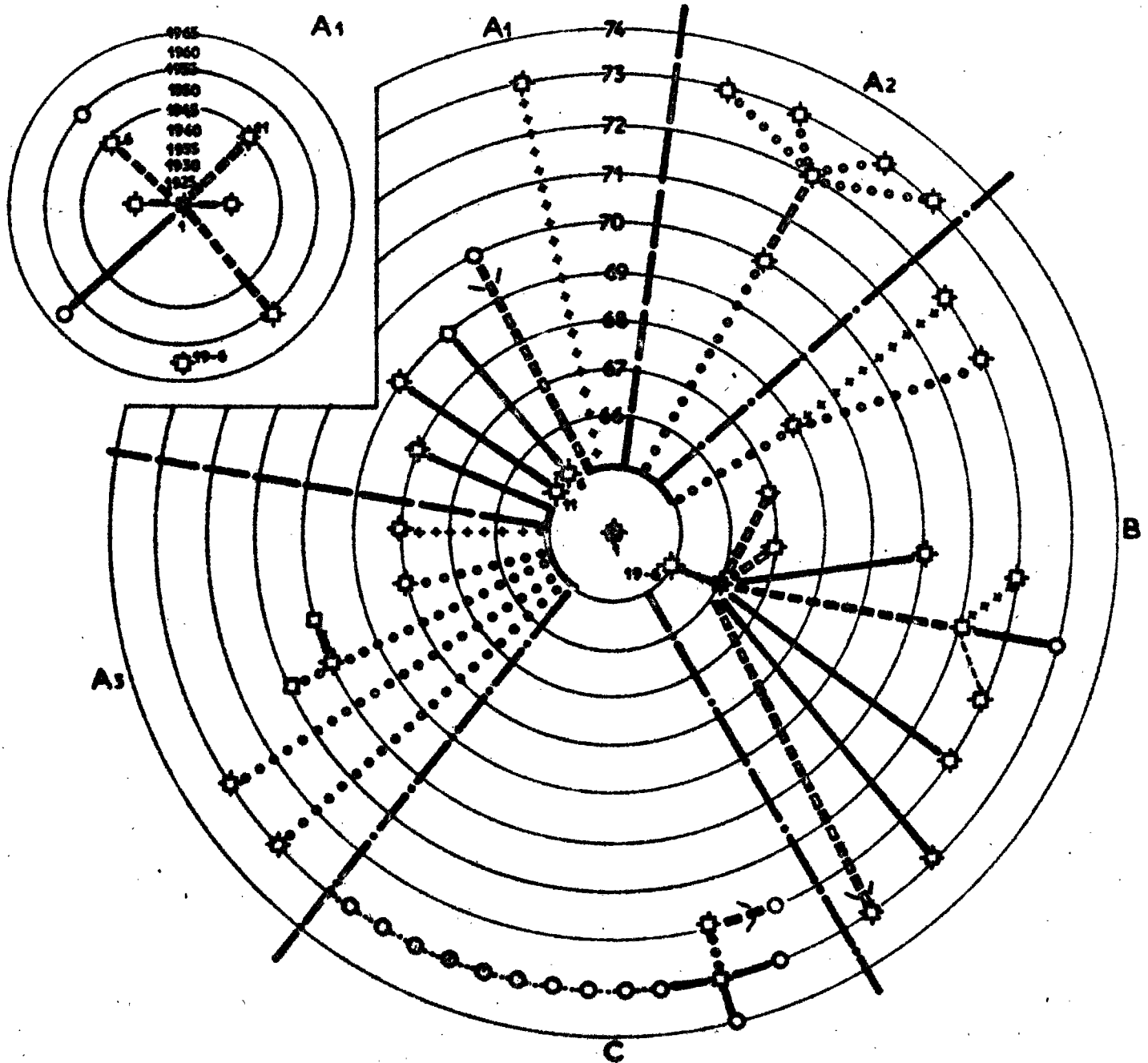
Fig.10 Origine des Mossi immigrés à Dao



**Fig.11 Formation des groupes socio-résidentiels**

Immigrés installés à Dao  
avant 1965

mossi de Dao  
(Zone d'accueil Gourounsi)



◆ Chef de groupe socio-résidentiel

◇ Chef d'endos

□ Chef d'exploitation } immigré postérieurement  
○ Aide familial } au chef d'endos

**Groupes socio-résidentiels**

**A** Groupe du fondateur (originaire du canton de Lélé)

A1-A2-A3: différents quartiers

**B** Groupe originaire du Kantakenga

**C** Groupe maraboutique en formation

**Relation avec le logeur**

— Frère classificatoire

≡≡≡ Neveu utérin

≡≡≡ Oncle utérin

≡≡≡ Fils de l'oncle utérin

••• Allié

••• Ami

..... Elève coranique

--- Etranger

se trouvaient visées par la politique officielle d'exportation de main-d'oeuvre à destination de la Côte d'Ivoire : toutes ont eu à subir (et subissent encore - les effets de cette politique. Cependant, sans négliger ici le fait que l'action des autorités coloniales, autoritaire et répressive dans sa phase initiale, plus persuasive après que le mouvement de "départs spontanés" ait été amorcé, s'est exercée de manière sélective - frappant plus particulièrement certaines populations et certaines régions - cependant donc, toutes les sociétés paysannes voltaïques n'ont pas réagi identiquement à une situation extérieure partagée par toutes.

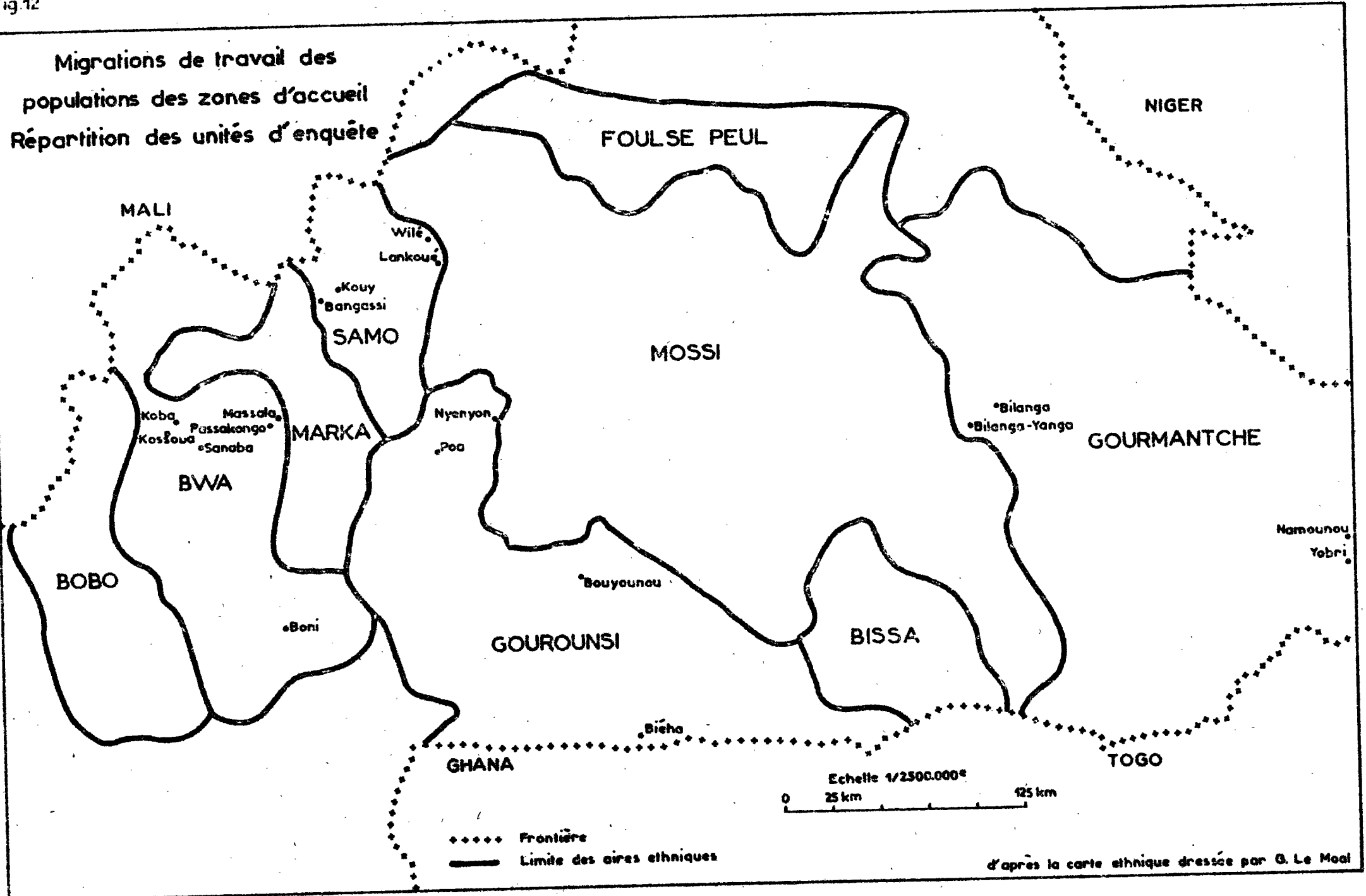
Enregistrant les différences de comportement qui séparent, face aux migrations de travail, des sociétés jouissant de conditions écologiques proches et soumises aux mêmes pressions extérieures, le sociologue est fondé à avancer que ces différences de comportement, sous réserve que l'intensité selon laquelle les pressions se sont exercées se révèle sensiblement égale d'une société à l'autre, que ces différences donc sont à rechercher dans la "nature profonde" de chacune des sociétés. L'approche comparative lui permet, tant de caractériser, non plus seulement en elle-même mais par rapport à celle qui prévaut dans les sociétés de "nature" autre, la situation migratoire propre à telle ou telle société, que de déceler, plus sûrement que ne l'y autoriserait l'approche monographique, les traits particuliers du paysage sociologique offert par cette société qui, pris isolément ou combinés, apparaissent responsables de sa plus ou moins grande résistance - ou participation - au projet de transfert de main d'oeuvre.

L'enquête sur les groupements agricoles mossi immigrés fournissait une bonne occasion de prendre une première mesure - non statistique, cela va de soi - de l'état de la pratique migratoire dans quelques sociétés voltaïques non mossi aussi dissemblables, de par leur nature, que les sociétés villageoises samo et bwa ou les sociétés lignagères léla et nouna, ou encore la société à pouvoir centralisé gourmantché. Les données numériques qui suivent - elles feront l'objet d'une analyse ultérieure - sont le résultat d'un sondage effectué dans cinq zones d'accueil de migrants agricoles mossi. Nous nous sommes efforcés, dans ce sondage, de choisir des unités de deux types : d'une part les collectivités rurales accueillant, depuis longtemps, des migrants agricoles mossi - et de ce fait, susceptibles d'avoir subi l'influence de la pratique des migrations de travail importée par ces migrants ; d'autre part, des collectivités rurales demeurées à l'écart de l'influence mossi - amenées donc à réagir, par elles-mêmes, au projet de transfert de main d'oeuvre. Un critère secondaire a été retenu, portant sur les potentialités économiques des unités à enquêter. Au total, le sondage a porté sur une population de 20.906 personnes, appartenant à cinq horizons ethno-sociologiques différents - horizons qui feront l'objet d'une approche comparative touchant en particulier l'organisation de la production et les échanges matrimoniaux.



Fig.12

Migrations de travail des  
populations des zones d'accueil  
Répartition des unités d'enquête



d'après la carte ethnique dressée par G. Le Moal

Répartition par sexe, âge et situation de résidence d'un échantillon de population samo.

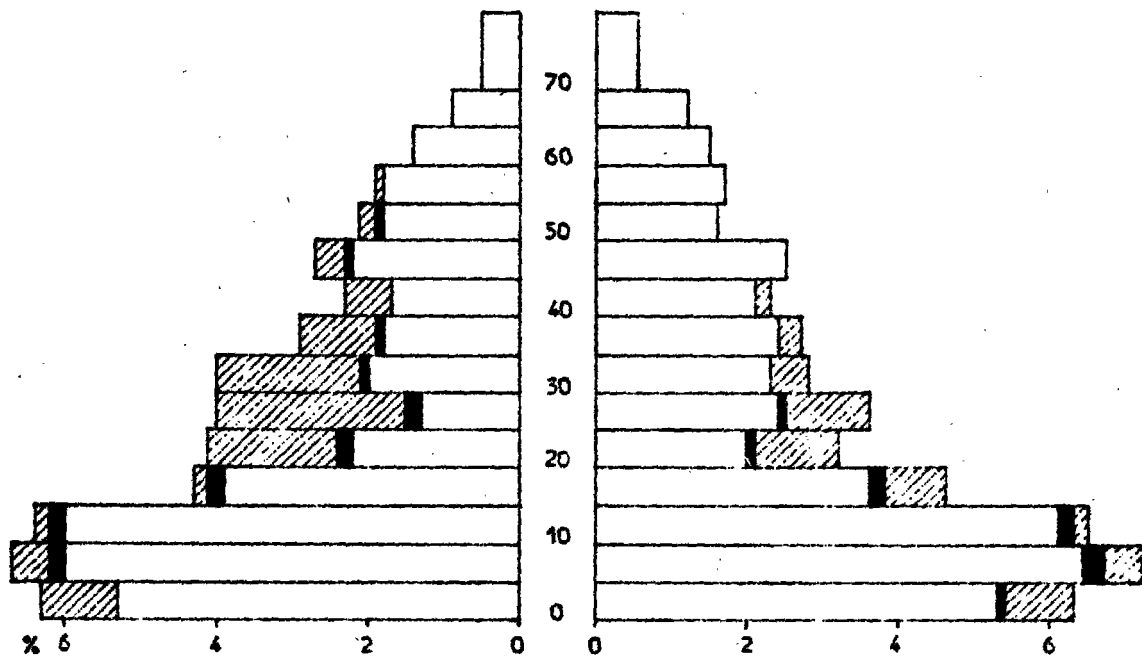
	Echan- tillon	hommes %				Femmes %			
		Nombre	Prés.	Migr. Trav.	Autres abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres abs.
0- 4	586	5,3	1,0	0	6,3	5,4	0,9	0,1	6,3
5- 9	645	6,0	0,5	0,2	6,7	6,4	0,5	0,3	7,2
10-14	598	6,0	0,2	0,2	6,4	6,0	0,2	0,2	6,5
15-19	414	3,9	0,2	0,2	4,3	3,6	0,8	0,2	4,6
20-24	339	2,2	1,7	0,2	4,1	2,0	1,1	0,1	3,2
25-29	355	1,4	2,-	0,2	4,0	2,4	1,1	0,1	3,6
30-34	318	2,0	1,9	0,1	4,0	2,3	0,5		2,8
35-39	259	1,8	1,0	0,1	2,9	2,5	0,3		2,7
40-44	213	1,7	0,6	0	2,3	2,2	0,2		2,3
45-49	242	2,2	0,4	0,1	2,7	2,5	0		2,5
50-54	174	1,9	0,2	0,1	2,1	1,6		0	1,6
55-59	166	1,9	0,1		1,9	1,7		0	1,7
60-64	138	1,4	0		1,4	1,5			1,5
65-69	101	0,9	0		0,9	1,2			1,2
70 et+	99	1,0			1,0	1,1		0	1,1
Total	4.647	39,4	10,2	1,3	51,0	42,3	5,4	1,0	48,8

Répartition par sexe, âge, et situation de résidence d'un échantillon de population gourounsi.

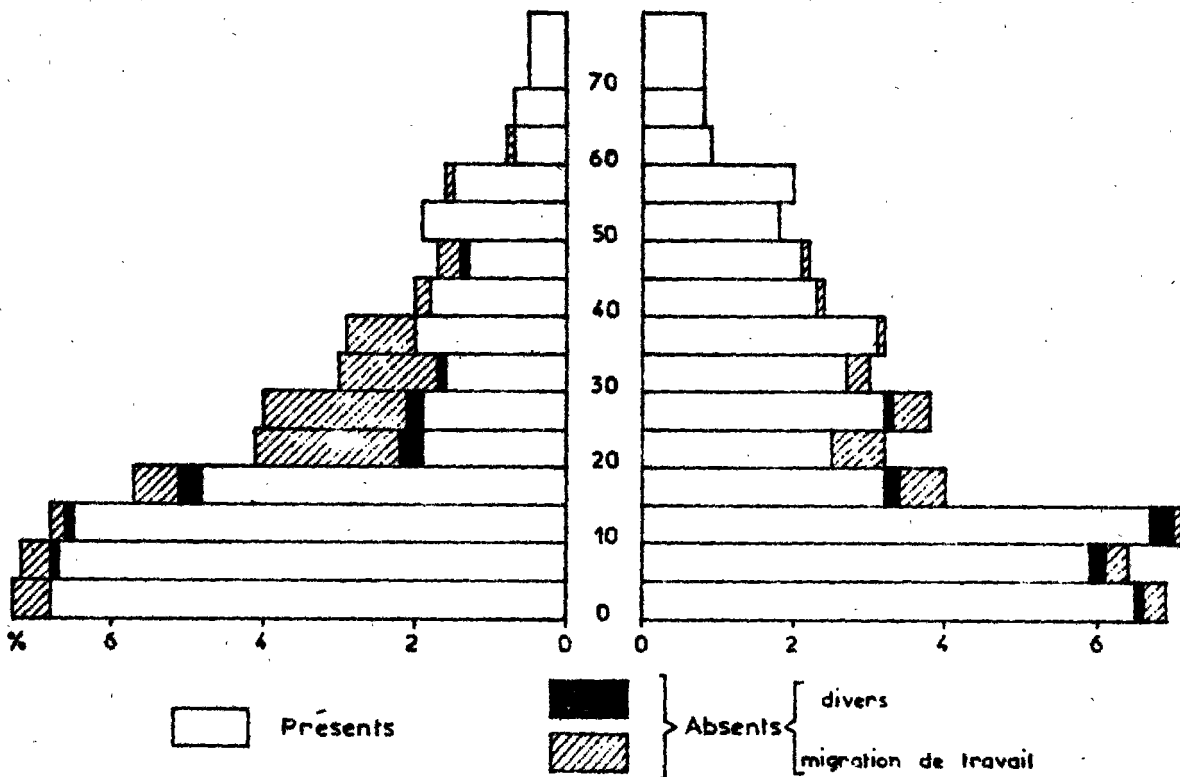
	Echantillon Nombre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres: Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres: Abs.	Totaux
0-4	69	6,8	0,5	0	7,3	6,5	0,3	0,1	6,9
5-9	661	6,8	0,4	0,1	7,2	5,9	0,3	0,2	6,4
10-14	674	6,4	0,2	0,1	6,8	6,7	0,1	0,3	7,1
15-19	472	4,9	0,6	0,3	5,7	3,2	0,6	0,2	4,0
20-24	353	1,9	1,9	0,3	4,1	2,5	0,7	0	3,2
25-29	379	1,9	1,9	0,2	4,0	3,3	0,5	0,1	3,8
30-34	292	1,6	1,3	0,1	3,0	2,7	0,3	0	3,0
35-39	298	1,9	0,9	0	2,9	3,1	0,1		3,2
40-44	215	1,7	0,2	0	2,0	2,3	0,1		2,4
45-49	189	1,3	0,3	0,1	1,7	2,1	0,1		2,2
50-54	184	1,9	0		1,9	1,8	0		1,8
55-59	177	1,5	0,1	0	1,6	2,0			2,0
60-64	80	0,7	0,1		0,8	0,8			0,9
65-69	75	0,7			0,7	0,8			0,8
70 et +	127	1,0			1,0	1,6			1,6
Totaux	4.865	41,1	8,4	1,1	50,7	45,0	3,1	0,8	49,2

Fig.13 Répartition par sexe, âge, et situation de résidence, d'un échantillon des populations d'accueil

Samo (4.647 personnes)



Gourounsi (4.865 personnes)



Répartition par sexe, âge et situation de résidence d'un échantillon de population gourounsi Pela.

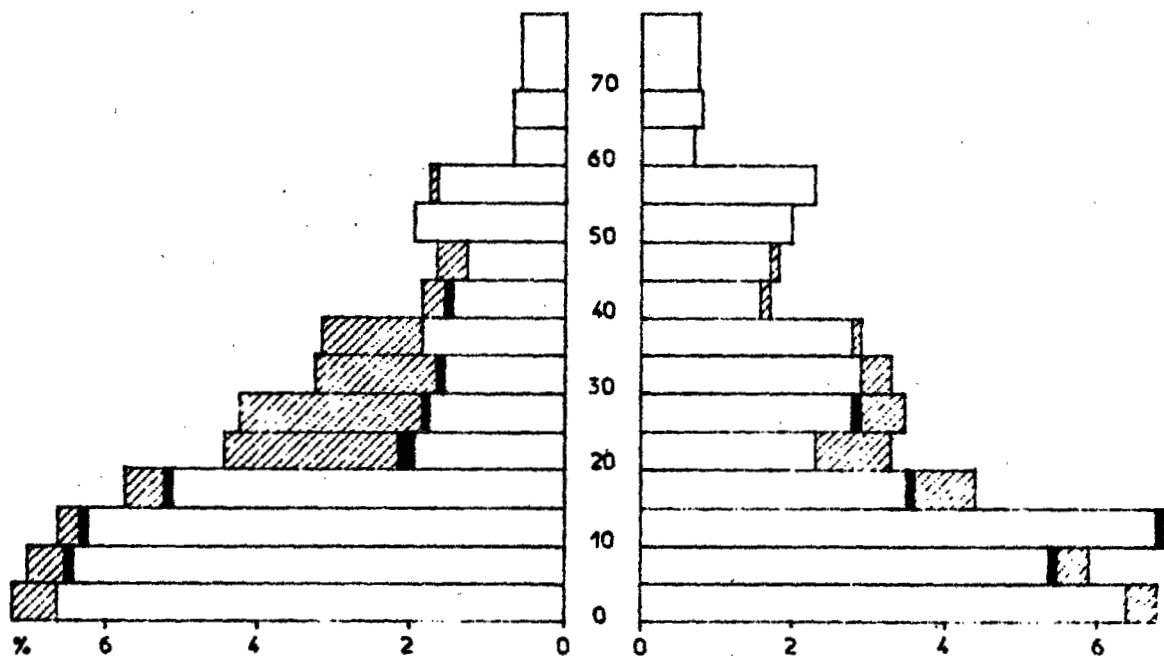
	Hommes %				Femmes %				
	Echan- tillon: Nombre	Prés.	Migr. Trav.	Autres: Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres: Abs.	Total
0-4	486	6,6	0,6	0	7,8	6,4	0,4	0	6,8
5-9	449	6,5	0,5	0,1	7,1	5,5	0,4	0,1	5,9
10-14	473	6,6	0,3	0,1	6,7	6,7	0,1	0,1	7,0
15-19	353	5,1	0,6	0,1	5,8	5,5	0,8	0,1	4,4
20-24	269	1,9	2,3	0,2	4,5	2,4	1,0		3,3
25-29	270	1,8	2,4	0,1	4,3	2,8	0,6	0,1	3,5
30-34	227	1,6	1,6	0,1	3,3	2,9	0,4		3,3
35-39	208	1,9	1,3	0	3,2	2,7	0,1		2,9
40-44	125	1,6	0,3	0,1	1,9	1,6	0,1		1,7
45-49	121	1,2	0,4	0	1,7	1,7	0,1		1,8
50-54	137	1,9	0		2,0	2,0			2,0
55-59	141	1,7	0,1		1,8	2,3			2,3
60-64	48	0,6	0		0,7	0,7			0,7
65-69	53	0,7			0,7	0,8			0,8
70 et +	94	1,2			1,2	1,5			1,5
Total	2.454	40,6	10,5	0,8	52,2	13,3	4,1	0,3	47,9

Répartition par sexe, âge et situation de résidence d'un échantillon  
de population nouva

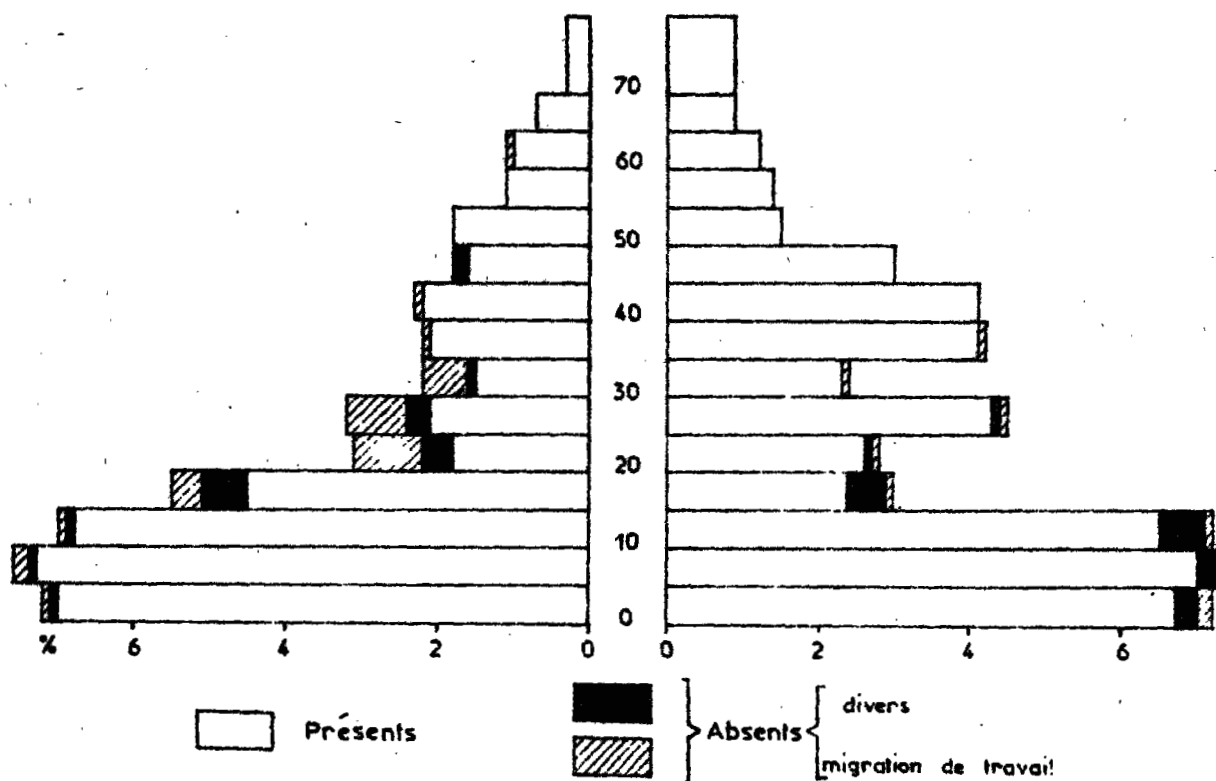
	Echan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0 - 4	203	7,1	0,1	0,1	7,2	6,7	0,2	0,3	7,2
5 - 9	212	7,3	0,2	0,1	7,6	7,0		0,4	7,4
10 - 14	201	6,7	0,1	0,1	7,0	6,5	0,1	0,6	7,2
15 - 19	119	4,5	0,4	0,6	5,5	2,4	0,1	0,5	3,0
20 - 24	84	1,8	0,9	0,4	3,1	2,7	0,1	0,1	2,8
25 - 29	109	2,1	0,8	0,3	3,2	4,4	0,1	0,1	4,5
30 - 34	65	1,6	0,6	0,1	2,2	2,3	0,1		2,4
35 - 39	90	2,1	0,1		2,2	4,1	0,1		4,2
40 - 44	90	2,2	0,1		2,3	4,1			4,1
45 - 49	68	1,6		0,2	1,8	3,0			3,0
50 - 54	47	1,8			1,8	1,5			1,5
55 - 59	36	1,1			1,1	1,4			1,4
60 - 64	32	1,0	0,1		1,1	1,2			1,2
65 - 69	22	0,7			0,7	0,9			0,9
70 et +	33	0,6			0,6	1,8			1,8
Total	1 411	42,1	3,4	1,7	47,4	50,0	0,6	1,9	52,6

Fig.14 Répartition par sexe, âge, et situation de résidence, d'un échantillon des populations d'accueil

Gourounsi Iéla (3.454 personnes)



Gourounsi nouna (1.411 personnes)



Présents
  Absents

} divers  
 } migration de travail

Répartition par sexe, âge, et situation de résidence d'un échantillon  
de population bwa.

	Echan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0 - 4	650	5,4	0,2	0,1	5,7	6,0	0,3	0,1	6,4
5 - 9	715	6,7	0,1		6,9	6,2	0,1	0,1	6,4
10 - 14	635	6,2	0,1	0,1	6,4	5,2	0,1	0,1	5,4
15 - 19	534	4,7	0,2	0,2	5,2	4,3	0,2	0,2	4,7
20 - 24	402	3,1	0,8	0,1	4	3,0	0,4		3,4
25 - 29	313	2,3	0,5	0,1	3,0	2,7	0,1		2,8
30 - 34	286	2,5	0,4	0	2	2,4	0,1		2,4
35 - 39	312	2,3	0,2	0,2	2,7	3,0	0,1		3,1
40 - 44	235	1,7	0,1	0,1	1,8	2,5			2,5
45 - 49	310	2,3	0,1	0,1	2,4	3,3			3,3
50 - 54	245	1,7			1,8	2,7			2,7
55 - 59	291	2,7			2,7	2,6			2,7
60 - 64	191	1,6			1,6	1,9			1,9
65 - 69	106	0,9			0,9	1,0			1,0
70 et +	164	1,2			1	1,8			1,8
Total	5 389	45,5	2,8	1,1	49,4	48,6	1,4	0,6	50,6

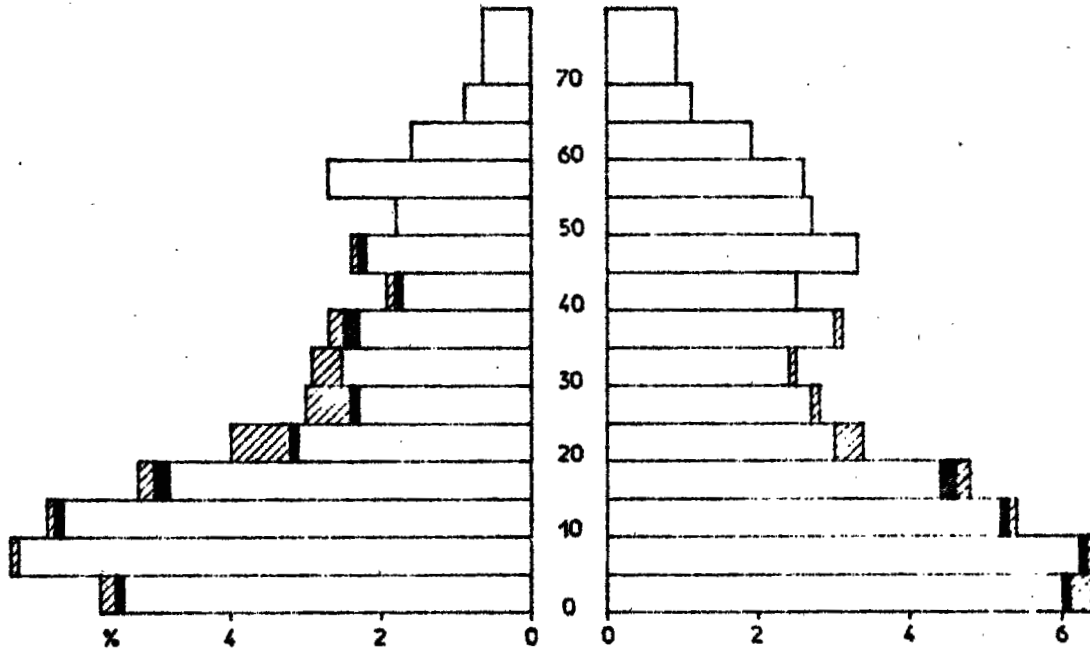


Répartition par sexe, âge, et situation de résidence d'un échantil-  
lon de population gourmantché

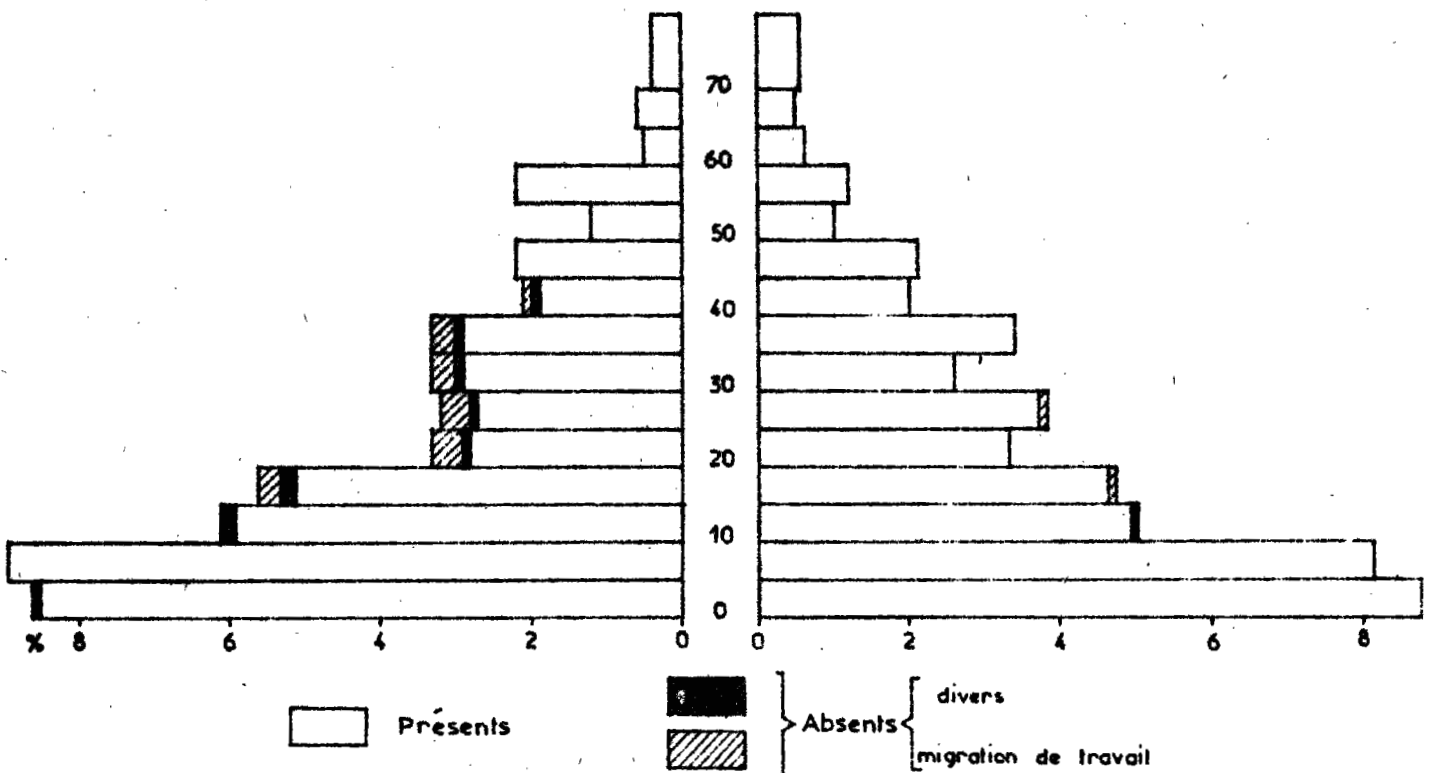
	Echan- tillon Nbre	Hommes %				Femmes %			
		Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total	Prés.	Migr. Trav.	Autres Abs.	Total
0 - 4	1 039	8,5		0,1	8,6	8,7			8,7
5 - 9	1 019	8,8		0	8,9	8,0			8,1
10 - 14	669	5,9		0,2	6,1	5,0		0,1	5,0
15 - 19	618	5,2	0,3	0,2	5,6	4,6	0,1		4,7
20 - 24	398	2,8	0,4	0,1	3,3	3,2			3,3
25 - 29	421	2,6	0,4	0,1	3,2	3,8	0,1		3,8
30 - 34	356	2,9	0,3	0,1	3,3	2,6			2,6
35 - 39	399	2,9	0,3	0,1	3,2	3,4			3,4
40 - 44	243	1,9	0,1	0,1	2,1	2,0			2,0
45 - 49	257	2,2			2,2	2,1			2,1
50 - 55	134	1,2			1,2	1,0			1,0
55 - 59	204	2,2			2,2	1,2			1,2
60 - 64	66	0,5			0,5	0,6			0,6
65 - 69	70	0,6			0,6	0,5			0,5
70 et %	112	0,8			0,8	1,1			1,1
Total	6 005	49,0	1,7	1,0	51,8	47,8	0,1	0,1	48,1

Fig.15 Répartition par sexe, âge, et situation de résidence, d'un échantillon des populations d'accueil

Bwa (5.389 personnes)



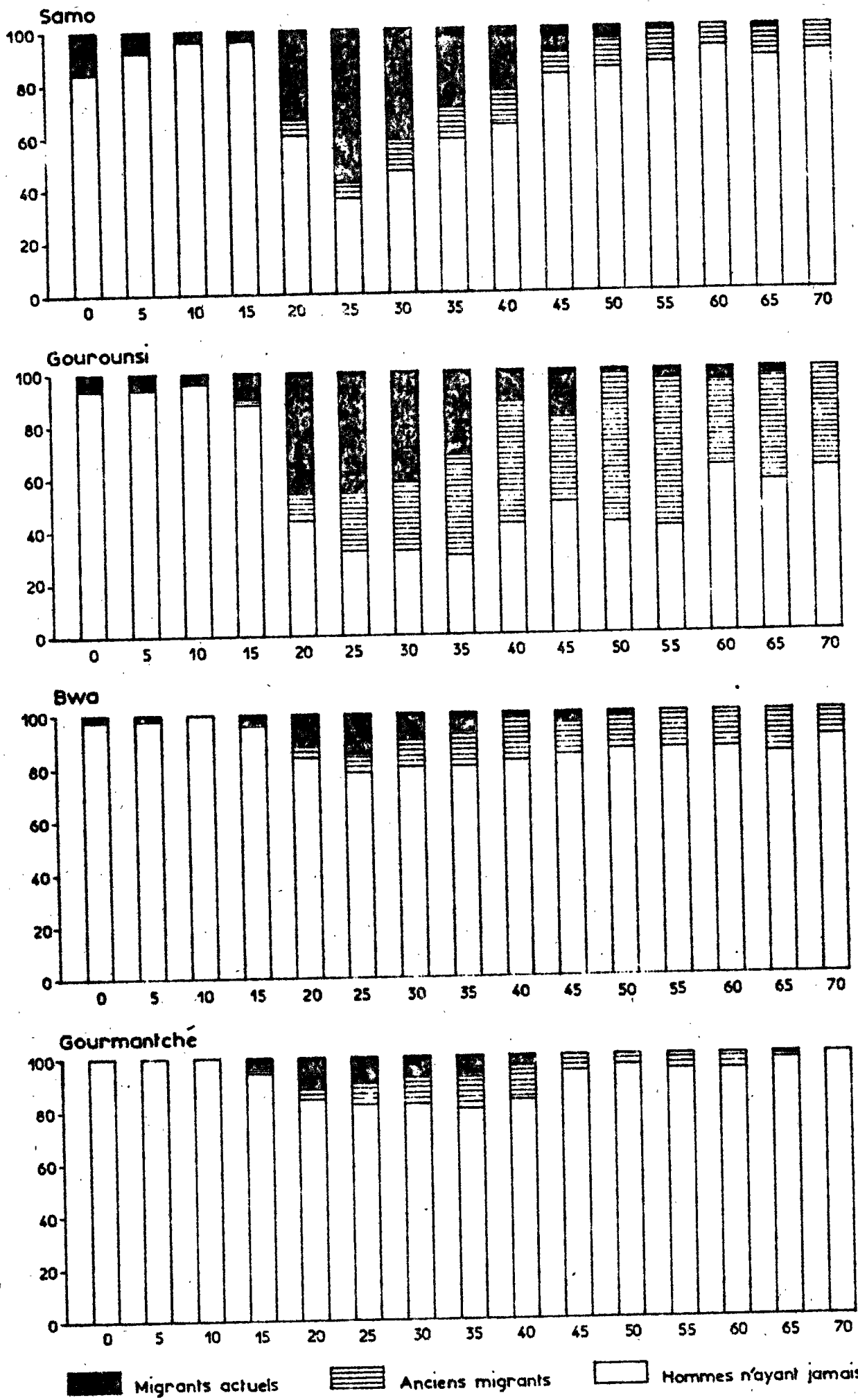
Gourmantché (6.005 personnes)



Répartition des hommes n'ayant jamais migré, des anciens migrants, et des migrants actuels.

	Saro				Gourounsi				bwa				Gourmantché			
	Echant. Nombre	Aucune migr. %	Anciens migrants %	Migrants actuels %	Echant. Nombre	Aucune migr. %	Anciens migrants %	Migrants actuels %	Echant. nombre	Aucune migr. %	Anciens migrants %	Migrants actuels %	Echant. nombre	Aucune migr. %	Anciens migrants %	Migrants actuels %
0 - 4	292	84,2	0,7	15,1	353	93,5		6,5	305	98,0		2,0	516	99,8	0,2	
5 - 9	310	92,6	0,3	7,1	352	93,8	0,6	5,7	372	98,1		1,9	534	99,6	0,2	0,2
0 - 14	298	96,0	0,3	3,7	330	95,8	0,6	3,6	345	98,8	0,3	0,9	366	99,7	0,3	
5 - 19	200	95,5		4,5	279	88,2	1,8	10,0	280	96,1		3,9	337	94,7	1,2	4,2
0 - 24	191	60,2	5,8	34,0	198	44,4	9,1	46,5	219	84,0	3,2	12,8	201	84,6	4,0	11,4
5 - 29	188	37,2	5,9	55,9	194	32,5	21,6	45,9	161	78,3	6,8	14,9	192	82,3	7,8	9,9
0 - 34	187	45,5	12,8	41,7	144	32,6	25,0	42,4	154	80,5	9,7	9,7	197	81,7	9,6	8,6
5 - 39	133	58,6	12,0	29,3	140	29,3	37,9	32,9	147	80,3	12,9	6,8	195	81,0	11,3	7,7
0 - 44	106	63,2	13,2	23,6	98	42,9	45,9	11,2	98	82,7	15,3	2,0	124	83,1	12,9	4,0
5 - 49	125	81,6	8,8	9,0	83	50,6	32,5	16,9	131	84,7	12,2	3,1	132	94,7	5,3	
0 - 54	99	83,3	11,1	5,1	94	42,6	56,4	1,1	97	86,6	11,3	2,1	73	95,9	4,1	
5 - 59	89	86,5	11,2	2,2	78	39,7	31,6	3,8	148	85,8	13,5	0,7	130	94,6	5,4	
0 - 64	66	92,4	7,6		38	63,2	40,0	5,3	88	85,2	13,6	1,1	30	93,3	6,7	
5 - 69	44	88,6	9,1	2,3	35	57,1	37,3	2,9	50	84,0	16,0		38	97,4	2,6	
70 et +	48	89,6	10,4		51	62,7	15,1		67	89,6	10,4		47	100		
Totaux	12376	77,0	5,4	17,6	2467	68,6		16,3	2662	90,4	5,3	4,3	3112	93,5	3,4	3,0

Fig.16 Répartition selon l'âge des hommes n'ayant jamais migré, des anciens migrants et des migrants actuels (cent personnes par tranche quinquennale d'âge)



Répartition des hommes selon leur âge et leur situation  
matrimoniale

(cent hommes par tranche quinquennale d'âge)

Echantillon sans

	Echantil- lon Nombre	Non- mariés %	Monogames %	Polygames	
				2.F.	3 et +
15-19	200	100			
20-24	188	73,6	24,7	1,6	
25-29	181	44,7	50,2	4,9	
30-34	187	31,0	55,6	9,0	4,2
35-39	126	23,8	51,5	19,8	4,7
40-44	104	31,7	47,1	19,2	1,9
45-49	118	21,1	61,8	11,8	5,0
50-54	99	18,7	60,4	17,5	7,2
55-59	89	23,0	53,8	17,5	5,4
60-64	66	23,8	58,2	13,4	4,4
65-69	44	30,4	54,3	6,5	8,6
70 et +	48	27,6	53,1	14,8	4,2
Total hommes	1.450*	44,5	43,0	7,3	2,9
Total Fermes	1.072		58,2	25,3	16,4

\* Non précisé : 26, soit 1,8 % du nombre total d'hommes de 15 ans et +

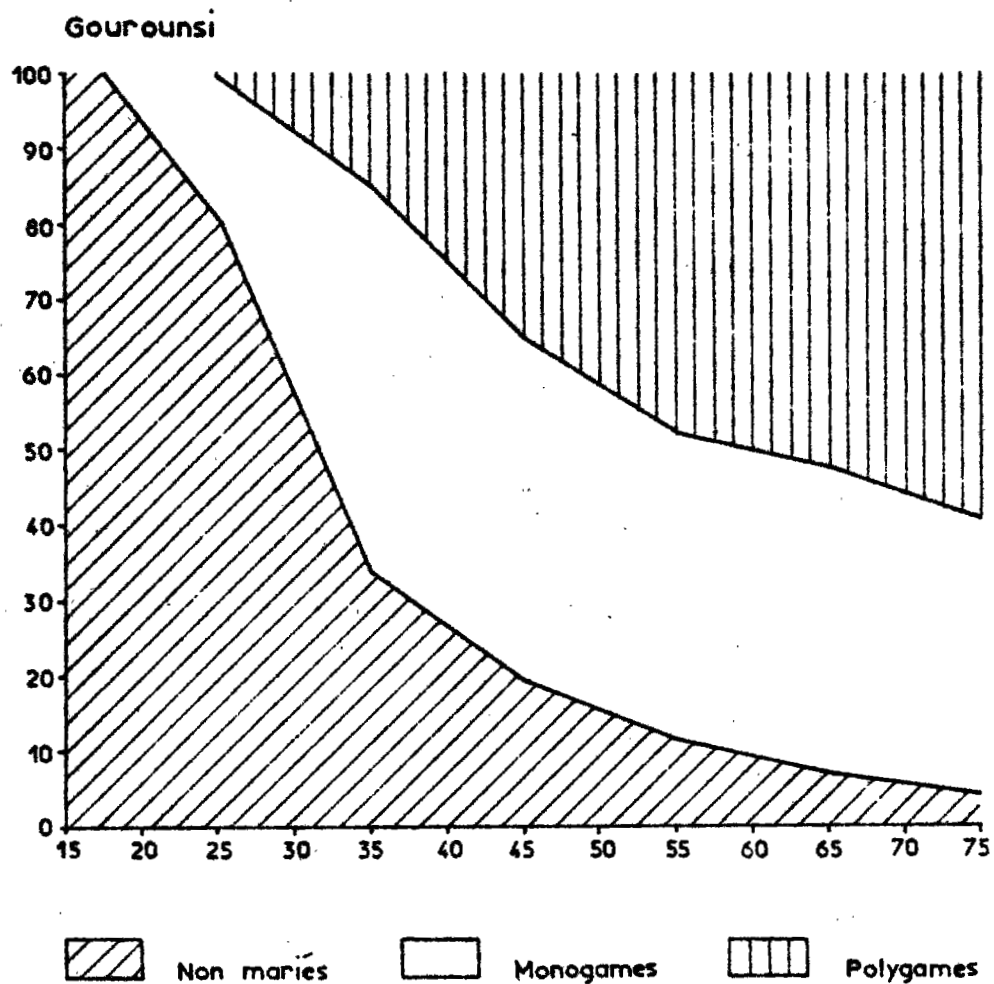
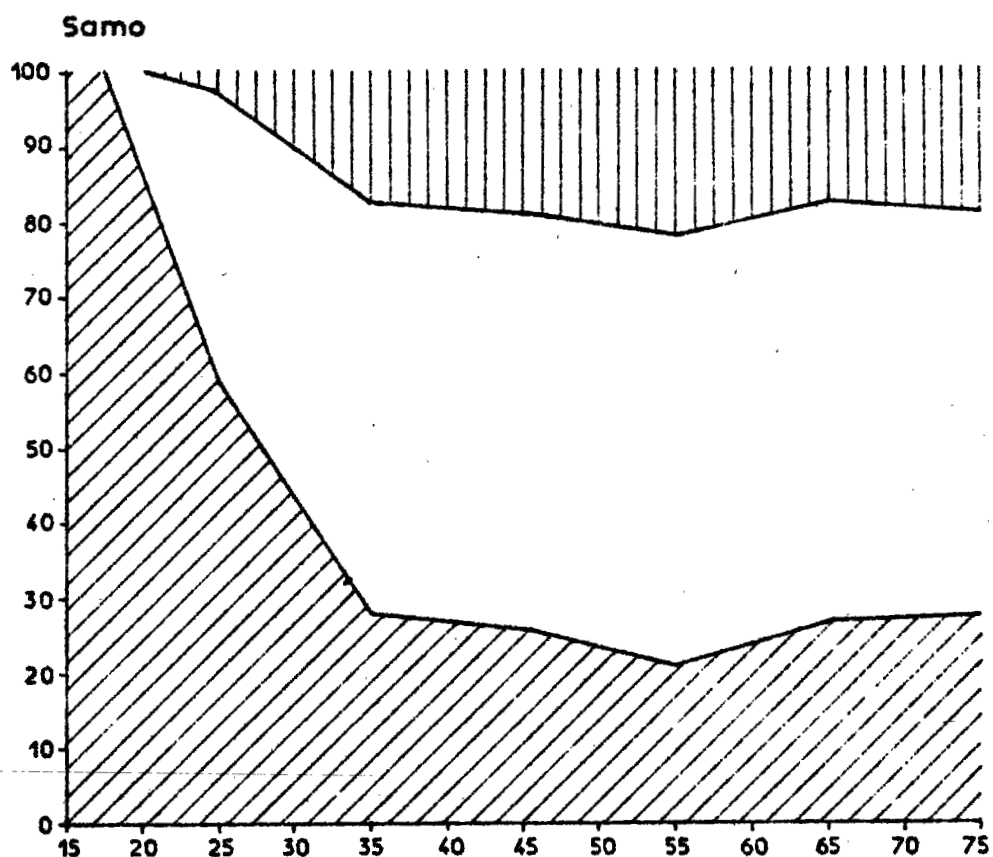
Répartition des hommes selon leur âge et leur situation matrimoniale  
(cent hommes par tranche quinquennale d'âge)

Echantillon Gourounsi

	Echantil- lon Nombre	Non- mariés %	Monogames %	Polygares %	
				2 F.	3 F. et +
15-19	273	100			
20-24	193	93,7	6,2		
25-29	185	68,1	29,7	1,6	
30-34	129	46,0	46,0	5,7	2,1
35-39	108	21,0	55,7	19,5	3,6
40-44	98	19,0	48,0	21,0	12,0
45-49	82	19,0	41,6	21,4	17,8
50-54	88	10,7	35,7	25,0	28,5
55-59	78	11,3	45,5	18,9	24,0
60-64	36	5,5	41,6	38,8	13,8
65-69	35	8,3	38,8	16,6	36,1
70 et +	48	4,2	36,1	27,6	31,9
Total hommes	1.094 *	52,5	28,9	10,4	8,0
Total Femmes	1.104		35,6	25,7	38,6

Non précisé : 38, soit 2,6 % du nombre total d'hommes de 15 ans et +

**Fig.17 Répartition des hommes selon leur âge  
et leur situation matrimoniale  
(cent hommes pour tous âges)**



Répartition des hommes selon leur âge et leur situation matrimoniale

(cent hommes par tranche quinquennale d'âge)

Echantillon bwa

	: Echantil- : lon : Nombre	: Non- ma- : riés : %	: Monogames : : %	: Polygames	
				: 2 F.	: 3 F. et+:
: 15-19	: 280	: 95,0	: 5,0	:	:
: 20-24	: 219	: 62,0	: 32,5	: 5,5	:
: 25-29	: 161	: 30,6	: 58,1	: 8,1	: 3,1
: 30-34	: 150	: 21,5	: 62,4	: 11,4	: 4,7
: 35-39	: 147	: 17,7	: 59,1	: 16,3	: 6,8
: 40-44	: 97	: 14,4	: 56,7	: 20,6	: 8,2
: 45-49	: 123	: 21,9	: 51,2	: 20,3	: 6,5
: 50-55	: 96	: 22,9	: 50,0	: 25,0	: 2,1
: 55-59	: 147	: 19,0	: 54,4	: 21,0	: 5,4
: 60-64	: 88	: 29,5	: 53,4	: 12,5	: 4,5
: 65-69	: 50	: 24,0	: 62,0	: 14,0	:
: 70 et +	: 67	: 36,2	: 42,0	: 17,3	: 4,3
: Total : hommes	: 1.625 *	: 40,6	: 43,8	: 12,1	: 3,4
: Total : Femmes	: 1.297	:	: 55,0	: 30,4	: 14,6

Non précisé : 15, soit 0,9 % du nombre total d'hommes de 15 ans et +



Répartition des hommes selon leur âge et leur situation matrimoniale

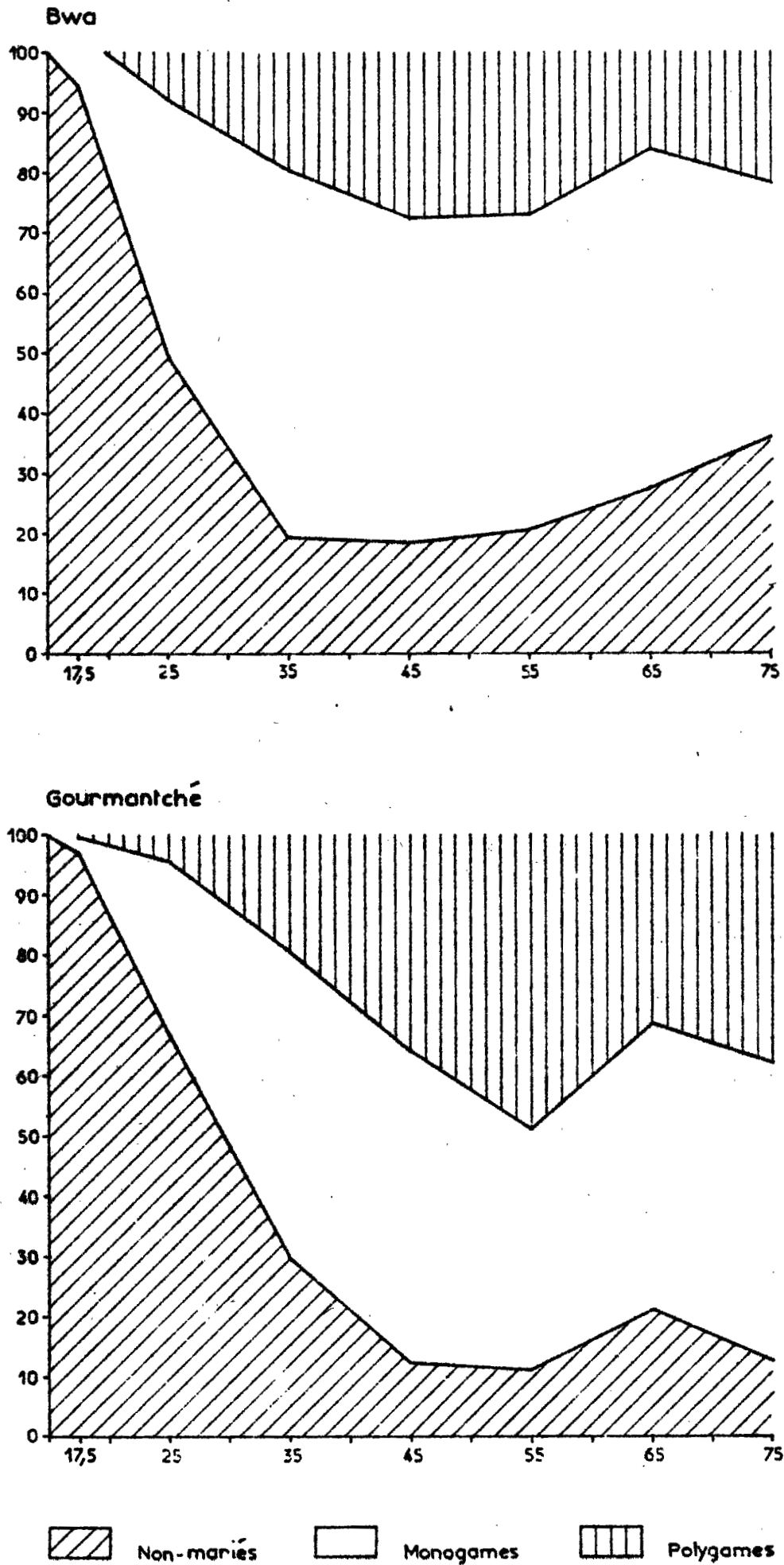
(Cent hommes par tranche quinquennale d'âge)

Echantillon gourmantché

	: Echantil- : lon : Nombre	: Non-mariés: : %	: Monogames : : %	: Polygames :	
				: 2 F.	: 3 F. et +
15-19	337	97,3	0,2		
20-24	201	84,4	15,0		
25-29	192	48,1	43,0	8,8	
30-34	197	35,1	51,2	11,0	2,5
35-39	195	23,9	50,0	19,2	6,7
40-44	120	13,3	45,8	27,5	13,3
45-49	131	11,4	56,4	19,8	12,2
50-54	73	6,7	36,4	32,4	24,3
55-59	129	14,0	41,4	26,5	17,9
60-64	30	16,6	53,3	16,6	13,3
65-69	36	25,0	41,6	11,1	22,2
70 et +	47	12,7	48,9	27,6	10,6
Total hommes	1.688 *	46,3	34,3	12,8	6,3
Total femmes	1.385		41,9	31,4	26,5

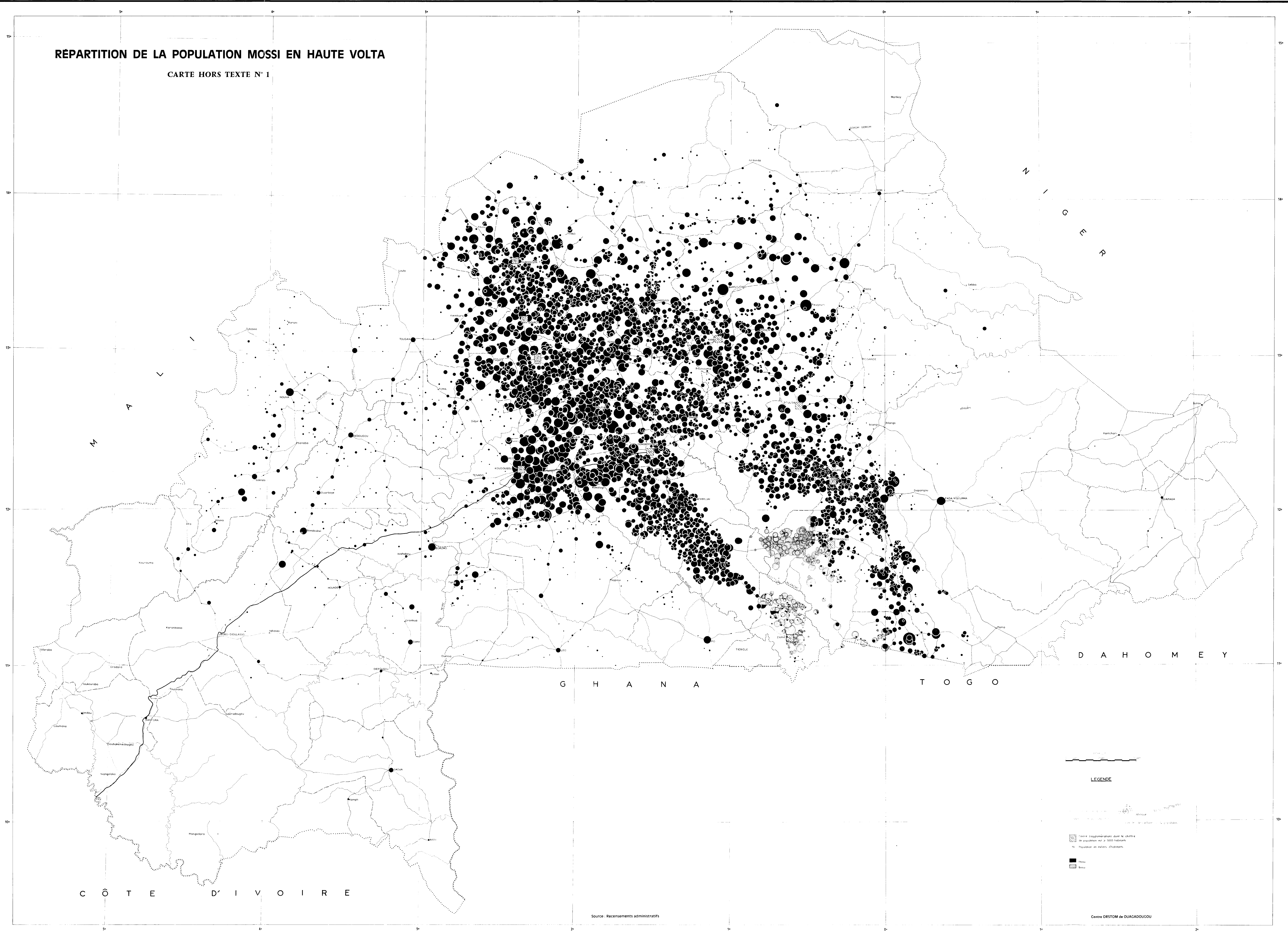
\* Non précisé : 8, soit 0,5 % du nombre total d'hommes de 15 ans et plus.

Fig.18 Répartition des hommes selon leur âge  
 et leur situation matrimoniale  
 (cent hommes pour tous âges)



# RÉPARTITION DE LA POPULATION MOSSI EN HAUTE VOLTA

CARTE HORS TEXTE N° 1



### LEGENDE

- Zone d'agglomération dont le chiffre de population est  $\geq 1000$  habitants.
- Population en milliers d'habitants.
- Nouvelles communes.
- Anciennes communes.

Source: Recensements administratifs

Centre ORSTOM de OUAGADOUGOU

C Ô T E D' I V O I R E

G H A N A

T O G O

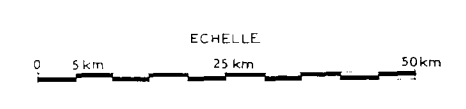
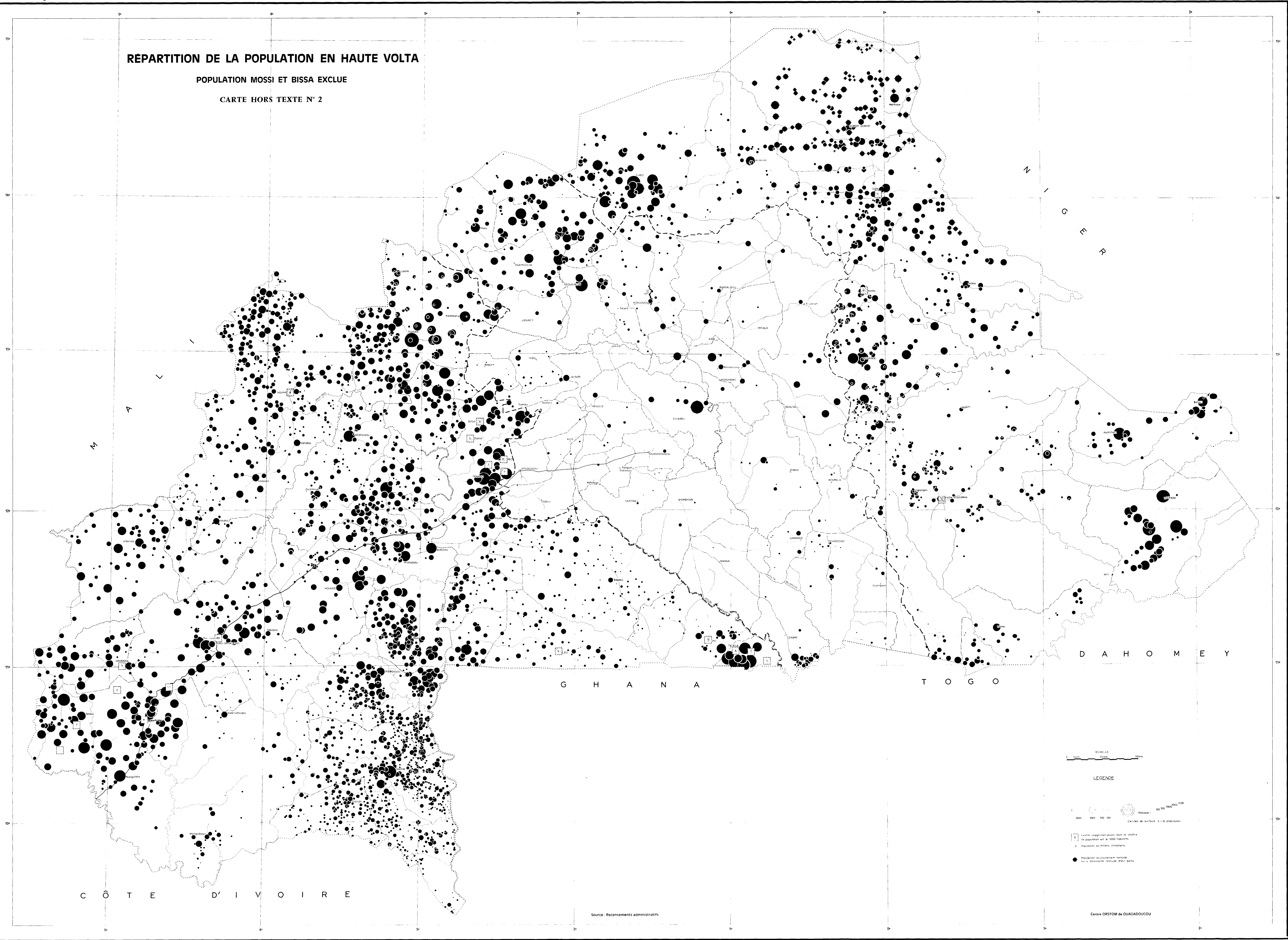
D A H O M E Y

N  
I  
G  
E  
R

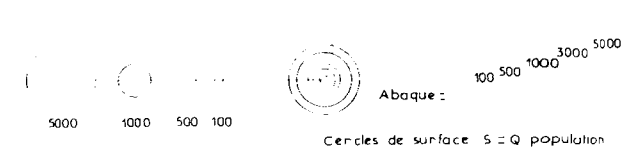
# RÉPARTITION DE LA POPULATION EN HAUTE VOLTA

POPULATION MOSSI ET BISSA EXCLUE

CARTE HORS TEXTE N° 2



### LEGENDE



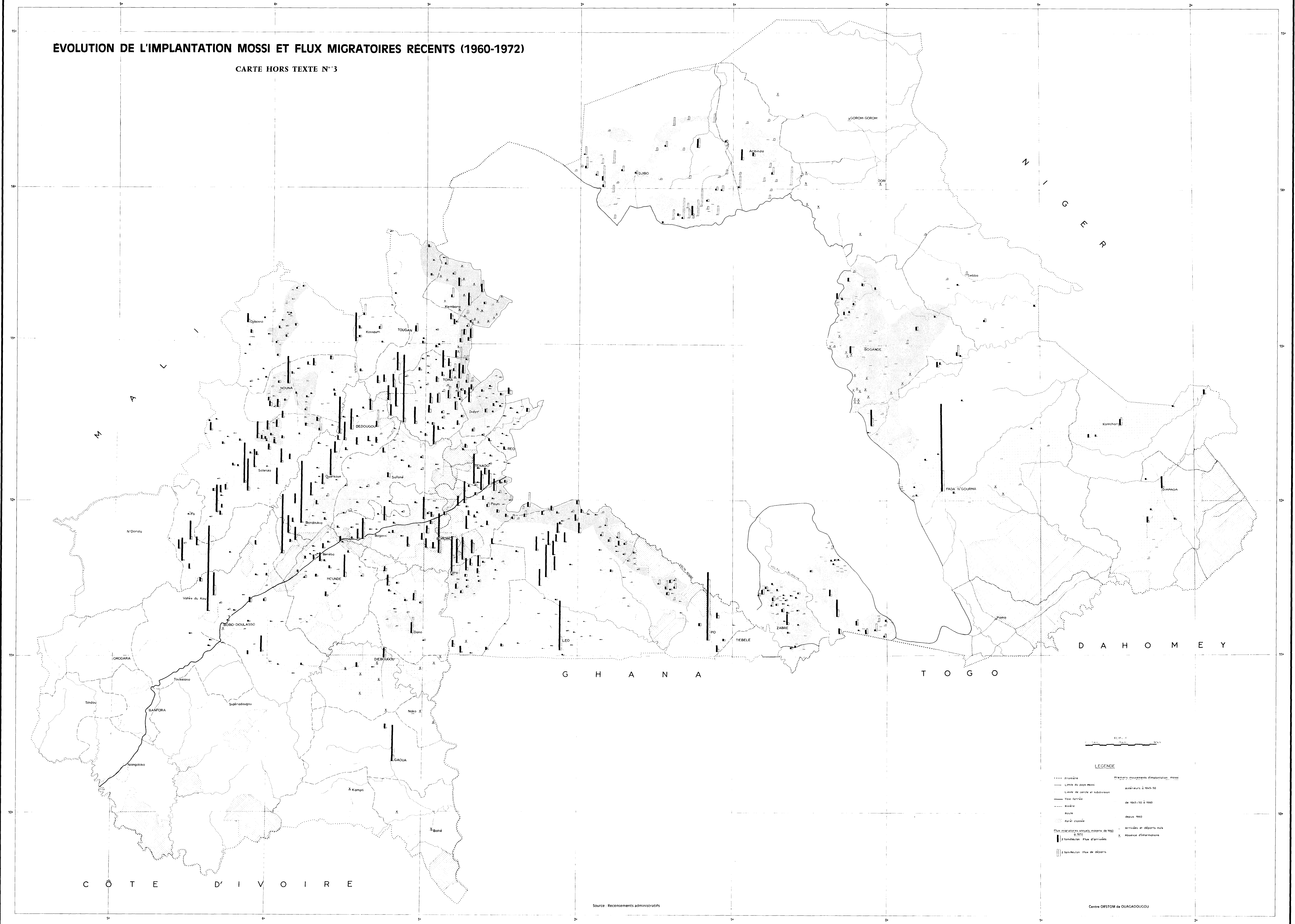
[ ] Centre (circulation dans le cadre de population est > 5000 habitants)  
 ○ Centre (circulation dans le cadre de population est < 5000 habitants)  
 ● Population exclusivement nomade ou à dominante nomade (Paul Saly)

Source: Recensements administratifs



# EVOLUTION DE L'IMPLANTATION MOSSI ET FLUX MIGRATOIRES RÉCENTS (1960-1972)

CARTE HORS TEXTE N°3



0 100 200 300 400 500

### LEGENDE

- Frontière
- Limite du pays mossi
- Limite de cercle et subdivision
- Voie ferrée
- Rivière
- Route
- Parc classé
- Flux migratoires anciens, mossis de 1950 à 1972
- Flux migratoires Flux d'arrivées
- Flux migratoires Flux de départs
- Principaux mouvements d'implantation mossi
- Arrivées de 1945-50
- de 1955-60 à 1960
- depuis 1960
- Arrivées et départs
- Absence d'informations

Source : Recensements administratifs

République de Haute-Volta  
Ministère du Travail et de la Fonction Publique

République Française  
Ministère de la Coopération

ENQUÊTE SUR LES MOUVEMENTS DE POPULATION A PARTIR  
DU PAYS MOSSI (Haute-Volta)

**I**

**LES MIGRATIONS INTERNES MOSSI**

Des aires-refuges du passé aux «terres neuves» d'aujourd'hui

1975



Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer – OUAGADOUGOU

**fascicule 2**